L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

Le numéro : .10 | Rimouski, mercredi, le 19 décembre 1962 | 30e ANNEE — No 49

Bibliothèque du Séminaire
Rimouski Séminaire
15-3-01 -64

Joyeux Noël à tous

"Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté"

RIMOUSKI veut le titre de CITE

La ville de Rimouski deviendra "cité" si la résolution adoptée par les membres du conseil reçoit l'approbation du lieutenant-gouverneur et de la population.

L'article 12 de la loi des cités et villes a été amendé à la dernière législature provinciale, afin de permettre aux villes d'obtenir leur incorporation comme "cité" sur simple résolution des membres du conseil.

Dans leur résolution, les membres du conseil rappellent que Rimouski a été incorporée en "ville" le 5 avril 1869, alors qu'elle ne comptait que 1,186 habitants. La population est passée depuis à 20,750 habitants.

Mgr l'Archevêque est hospitalisé

Son Ex. Mgr C.-E. Parent, archevêque de Rimouski, est hospitalisé depuis son retour de Rome où il avait assisté au Concile oecuménique.

Après avoir fait un séjour à l'hôpital St-Joseph, de Rimouski, Mgr Parent a été transporté dans un hôpital de Québec où il est soumis à des examens.

Les fidèles chanteront dans les églises à Noël

Grâce à l'excellent et patient travail effectué dans le diocèse de Rimouski par l'Action Musicale Liturgique et M. Claude Tessier, professeur de chant grégorien, la foule participera au chant sacré dans plusieurs églises du diocèse à la messe de minuit de la fête de Noël.

Ci-dessus, M. Tessier est photographié lors d'un exercice de chant de foule.

ARDA et le BSL

Lire en pages 7 et 15

La veille des fêtes assombrie par une série de vols et des accidents tragiques

LIRE EN PAGE 3

Les enfants des Voyageurs de Commerce accourent voir le Père Noël

Les membres de l'Association des Voyageurs de Commerce du Bas St-Laurent ont fait de leurs enfants "des heureux", dimanche dernier. Ils avaient organisé une promenade avec le Père Noël et la Fée des Neiges (Suzanne Bourbonnière, fille de M. et Mme Fernand Bourbonnière), accompagnés d'un petit Esquimau (Michel Sylvestre, fils de M. et Mme Paul Sylvestre).

Les trois personnages, suivis des voyageurs de commerce et de leurs enfants, se sont rendus à l'hôtel Normandie où il y avait dépouillement de l'arbre de Noël et un cadeau pour tous.

(Photo : Rita Chevron)

CA S'DIT DANS L'QUARTIER

Malheureusement, comme la chose se produit chaque année, nous enregistrons une épidémie de vols à l'approche des fêtes...

On doit se compter chanceux que les wagons qui ont déraillé à St-Anaclet n'aient pas transporté des voyageurs...

Le ministère de la Défense nationale prend les mesures nécessaires afin que ne se répètent plus les fausses alertes par sa sirène de Rimouski...

La ville de Rimouski a adressé des félicitations à M. Bérubé, du Canadien National à Campbellton, pour la rénovation de la gare de Rimouski. Comme c'est agréable de féliciter le CN...

Une école de pilotage d'avions serait fondée à Rimouski, le printemps prochain.

A la suite de la rumeur publiée la semaine dernière, au sujet des stations de service GO, nous avons obtenu les informations suivantes :

La compagnie GO a été fondée à Rimouski par M. Lorenzo Ouellet sous le nom de "Gaz Ouellet Enr.". Au fur et à mesure que cette compagnie a progressé on a décidé de changer son nom en celui de "Gaz Ouellet Ltée" dont le fondateur et président reste M. Ouellet.

La rumeur voulant que GO soit contrôlé par du capital anglais est complètement fausse. Gaz Ouellet Ltée ou GO est le seul et unique distributeur indépendant du Québec et la compagnie est dirigée entièrement par un Canadien-français, M. Lorenzo Ouellet, son fondateur.

Heureuse initiative que celle prise par la Jeune Chambre de Rimouski d'installer des lampadaires le long des rues. Toutefois, ces lampadaires seraient plus attrayants si les commerçant les illuminaient...

Au nombre des décorations des fêtes particulièrement remarquables, il faut signaler celles du magasin Adrien Guay.

L'enquête des sols faite pour le Bas St-Laurent révèle de façon presque certaine la présence de pétrole au sud de Rimouski...

On sait que B.A. fait des recherches à ce sujet.

Pour ceux qui ne le sauraient pas encore, ARDA n'est pas la jolie fille que l'on peut voir descendre du train un bon matin...

M. André Querton, voyageur de commerce, qui habite Rimouski, est devenu officiellement citoyen canadien. Il a reçu son certificat de citoyenneté à Matane. Il est d'origine belge.

Le ministère de la Voirie ferait effectuer le redressement de la route Baie-des-Sables-Matane dès le printemps prochain.

BALLON-BALAI de la JOC

Voici les premiers résultats des parties de la ligue de ballon-balai de la J.O.C. de Rimouski.

Vendredi soir dernier, sur la patinoire du Séminaire, la première partie se termina au compte de 3 é 2 en faveur du St-Robert en face du St-Germain. Les compteurs furent, pour les gagnants, Gilles Labbé, Isidore Côté et Carol Bois, et pour les perdants, Robert Duchesne se mérita les deux buts.

Dans la deuxième partie du programme double, le St-Pie X et le Ste-Agnès firent match nul 1 à 1 dans une joute très contestée car le point du Ste-Agnès fut enregistré lorsqu'il ne restait plus que 10 minutes de jeu à la troisième période. Sur une échappée de Jacques Labrie, Laurent Ouellet se chargea du point du St-Pie X au début du troisième engagement.

Le St-Robert, présentement en première position, fera face au St-Pie X, vendredi soir prochain, tandis que le St-Germain, en dernière place, rencontrera le Ste-Agnès, ex-aequo en deuxième avec St-Pie X.

MAIGRE PROFIT POUR L'ELEVEUR QUI DOIT PAYER L'ACCREDITATION

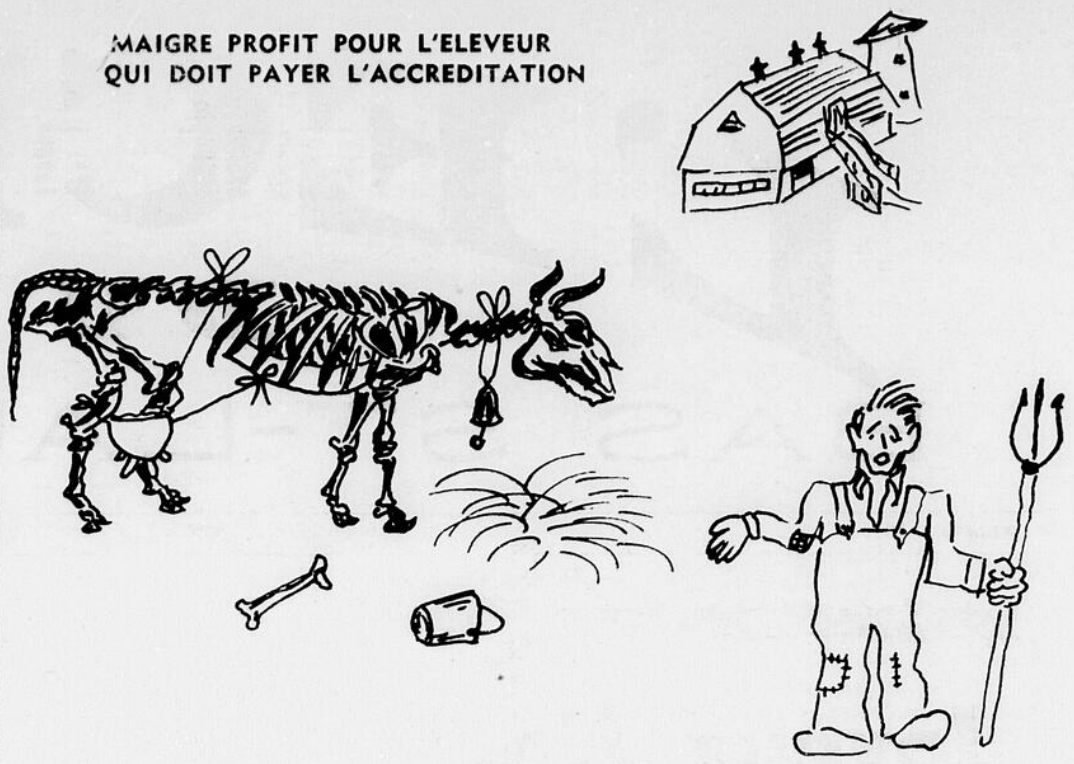

WHIP ADJOINT

M. Albert DIONNE, député du comté de Rimouski à l'Assemblée législative, a été nommé whip adjoint du parti libéral, a annoncé le chef du parti, l'hon. Jean Lesage, premier ministre, à la suite d'un caucus libéral.

"Prix David"

par Charles Hamel

Pour la première fois de leur histoire, les Editions de l'Homme publient un ouvrage dont l'auteur est décédé. Le journaliste Charles Hamel que beaucoup ont lu dans "Le Jour" et "Le Canada" mourut, en effet, le 18 novembre 1961, à l'âge de 47 ans. C'est donc à l'occasion du premier anniversaire de la mort de Charles Hamel que paraît ce livre.

"Prix David" est une satire sur les prix littéraires qui promène le lecteur à travers un monde mesquin et transitoire, un monde de pseudo-intellectuels. L'auteur de cette vaste bouffonnerie est un fin observateur; ses descriptions sont parfois blessantes (pour ceux, bien sûr, qui ne savent pas rire).

Pour ceux qui ne connaissent rien de nos cercles littéraires "Prix David" sera une révélation (pourvu qu'ils aient le sens de l'humour). Quant à ceux qui s'imaginent tout connaitre de ce monde de la pensée, ce merveilleux roman leur rappellera des souvenirs. Il est certain, en tout cas, que pas un ne pourra lire ce livre sans éclater de rire.

"Prix David" (288 pages) est en vente dans toutes les librairies à $2.50 l'exemplaire ou à L'Agence de Distribution Populaire, 1130 est, rue Lagauchetière, Montréal.

● Il y a encore des milliers de tuberculeux dans nos sanatoriums. La tuberculose n'est donc pas vaincue. En achetant des timbres de Noël, vous contribuez à la prévention de cette maladie.

L'agent Marius Trépanier et un camionneur meurent dans une collision, à Ste-Blandine

Un tragique accident a coûté la vie à l'agent Marius Trépanier, de la Sûreté provinciale, et à Roméo Martel.

L'accident s'est produit à mi-chemin entre Rimouski et Ste-Blandine, mardi, le 18 décembre, à 5 heures p.m. Mandée sur les lieux, la voiture des policiers, occupée par les agents Marius Trépanier et J.-Guy Degrâce, a frappé de front une camionnette qui circulait à feux éteints et qui a soudainement traversé à droite de la route.

Le camion était conduit par un individu de Rivière-des-Prairies, Roméo Martel, dont la mort fut instantanée. Marcel Brown, propriétaire de la camionnette, qui se trouvait à l'arrière, s'en est tiré indemne.

La police avait été demandée à Ste-Blandine, à la suite de plaintes faites par les gens de l'endroit, disant qu'un camion transportant des fruits circulait sans lumière.

L'agent Trépanier est décédé à son entrée à l'hôpital, tandis que l'agent J.-Guy Degrâce, de Nazareth, est actuellement à l'hôpital où son état s'avère satisfaisant.

M. Marius Trépanier, de la PP, âgé de 49 ans, originaire de Causapscal, était père de 3 enfants. Il était résident de Rimouski.

Lenquête du coroner s'est tenue mercredi, le 19 décembre, à la morgue Ouellet, et la police continue ses recherches.

Les Timbres de Noël vous protègent contre la tuberculose et les maladies pulmonaires

Achetez des Timbres de Noël

Un auteur infatigable

Photo prise lors du lancement du livre du Chanoine Lionel Groulx : "L'Histoire du Canada français", en deux tomes reliés, que Fides publie dans sa belle collection "Fleur de Lys". De gauche à droite le R.P. Paul-Aimé Martin, c.s.c., directeur général de Fides, le R.P. Richard Arès, s.j., de "Relations", le chanoine Groulx et M. François-Albert Angers.

Déraillement à St-Anaclet

Trente-quatre wagons de marchandise ont renversé, vers 3h.30 heures, mercredi matin, près de la gare de St-Anaclet. Ils faisaient partie d'un convoi de 91 wagons de fret, tirés par 5 diesel, provenant des Maritimes, en direction de Montréal.

Les wagons ont déraillé à partir du 51e et les 5 derniers sont demeurés sur la voie ferrée.

Les rails ont été arrachés sur une longueur de 1,500 pieds.

Les wagons renversés se sont amoncelés pêle-mêle sur la voie ferrée et d'autres se sont éventrés de chaque côté, dans les fossés.

Aucune personne n'a été blessée. La cause du déraillement est encore inconnue.

On prévoit que le déblayage des rails ne sera terminé que jeudi midi, ce qui paralyse le passage des autres convois.

Les voyageurs des Maritimes se dirigeant vers l'Ouest pourront continuer leur route. Des services d'autobus les recueilleront à Mont-Joli, pour les transporter à Rimouski, où ils pourront reprendre le train pour se rendre à destination. Même procédé pour les voyageurs en sens inverse.

Vol, avec effraction, de $600 chez H. Jacob

La maison d'embouteillage Henri Jacob, de Rimouski, a reçu la visite d'un ou de plusieurs individus, dans la nuit de vendredi à samedi (14 au 15 décembre), qui ont dérobé une somme d'environ $600.00.

Les voleurs se sont introduits dans l'édifice en forçant une porte du côté sud, ont réussi à ouvrir un coffre-fort et se sont emparés de l'argent (papier et monnaie) laissant de côté les chèques et autres valeurs non-échangeables.

La police fait enquête.

Vol de $125.00 dans un magasin

Un autre vol a été commis chez Woolworth, samedi, le 15 décembre.

Il s'agit d'un montant de $125 environ, en argent, somme gardée pour ouvrir les caisses, le matin.

Le ou les voleurs ont pénétré en brisant un carreau en arrière du magasin et ont causé des dommages et du désordre en tentant de trouver d'autres dépôts d'argent.

Vols de cigarettes et d'argent dans des garages de Trois-Pistoles

Des voleurs se sont introduits dans deux établissements commerciaux de la ville de Trois-Pistoles.

Dans la nuit du 11 au 12 décembre, des voleurs se sont introduits en brisant une vitre avant du poste de service Irving, de Trois-Pistoles, propriété de M. Pierre-Damien D'Auteuil. Le vol consistait de peu de chose, mais totalisant une somme de plus de $80.00 en cigarettes ou autres articles de service.

Dans la nuit du 12 au 13 décembre, ce fut autour du garage Gagnon Enr., propriété de M. Gratien Gagnon, de Trois-Pistoles. Les voleurs se sont introduits par l'arrière du garage pour ensuite faire main-basse sur plusieurs paquets de cigarettes et un peu d'argent se trouvant dans la petite caisse, tatalisant un chiffre d'environ $100. La Police provinciale du secteur de Trois-Pistoles fait présentement enquête pour découvrir les maraudeurs.

Deux vols ratés

Un voleur a raté son coup à la Compagnie d'Autobus de Rimouski. Il était à casser des vitres de la porte avec une pierre, lorsque, ayant été aperçu par un passant, il eut tout juste le temps de fuir.

AUX ATELIERS DE SOUDURE LTEE

Un méfait à peu près semblable a été signalé aux Ateliers de Soudure Ltée, boulevard Jessop.

Des carreaux ont été cassés à la porte arrière de la boutique, mais rien ne semble avoir été volé. Le contenu de la caisse est resté intact.

Un trio médite en prison

Trois jeunes gens réfléchissent à l'ombre, au Palais de Justice de Rimouski, après une tentative de vol faite la semaine dernière.

S'inspirant du travesti de "l'homme invisible" de la télévision, le trio dont l'un des membres portait des lunettes noires a fait irruption au Bosquet Fleuri, de Rimouski, propriété de Mlle B. Tremblay.

Cette dernière s'apprêtait à sortir quand elle aperçut l'un des jeunes gens qui se dirigeait derrière la caisse enregistreuse et qui l'invita à retenir un chien qui aboyait.

Pendant ce temps, un comparse se dirigea vers le vivoir où M. Jos. Tremblay était assis. Le jeune homme à la cagoule lui ordonna de lui remettre son argent en brandissant une pièce de bois. L'intrus réussit à asséner un coup de bâton à M. Tremblay, mais ce dernier lui administra un coup de pied au derrière et l'intrus prit la fuite.

L'un des adolescents perdit son chapeau dans l'aventure. La police réussit à retracer le trio peu de temps après la manoeuvre manquée.

Un voleur est pris à son propre piège

Mardi soir, vers 9 h. 30, un individu, en quête d'argent, a causé des dégâts à la gare de Rimouski.

Au bureau de fret, il a tenté de défoncer des portes, cassé des vitres avec une gaffe, pour ensuite pénétrer à l'intérieur où il a endommagé la serrure du coffre de sûreté, qu'il n'a cependant pu ouvrir. Il a semé le désordre partout, jusque dans le bureau du chef de gare.

Une étrange aventure a provoqué son arrestation.

Une femme demeurant à proximité du bureau de fret, occupée à monter son arbre de Noël, est sortie à l'extérieur pour chercher quelques objets. Quelle ne fut pas sa surprise de trouver la porte de l'automobile de son mari ouverte et, à l'intérieur, des papiers maculés de sang (papiers portant le nom du chef de gare).

M. Paul Sirois, chef de gare, prévenu, s'est rendu à la maison de cette voisine où il a pu constater que les papiers venaient du bureau de fret, ce qui fit découvrir le carnage.

La police fut alertée. M. Sirois allait quitter la maison de la voisine pour se rendre à la gare, lorsqu'il aperçut l'individu dans son automobile, qui a aussitôt pris la fuite. La police est arrivée juste à temps pour le rattraper et l'incarcérer.

Il s'agit d'un homme d'une trentaine d'années, de Notre-Dame du Sacré-Soeur. Il a causé des dégâts pour une somme approximative de $40.00.

Vol dans une grange, à Bic

Dans la nuit de mardi, le 11 décembre, des voleurs ont pénétré dans la grange de M. Chs-Eug. Chénard, du 2e rang de Bic.

Les malfaiteurs ont emporté une taure et 12 poules. Laissant derrière eux les portes ouvertes, ce qui eut pour effet la perte de 8 porcelets gelés à l'entrée de la grange.

La police fait enquête.

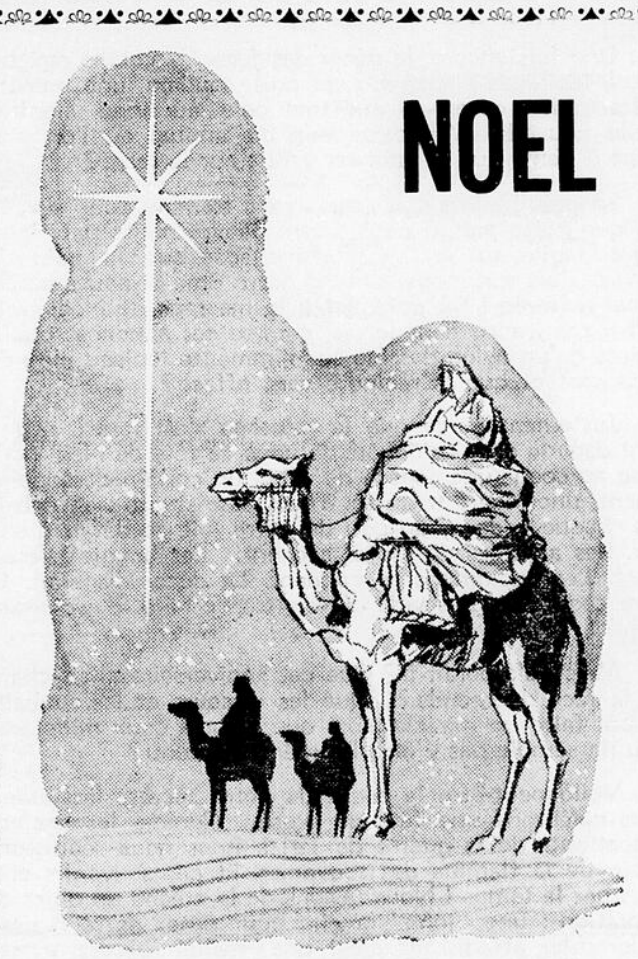

A tous mes amis et assurés je souhaite un

Joyeux Noël

PAUL DUVAL

représentant

SUN LIFE DU CANADA

COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

ST-FABIEN étudie les plans d'un système d'aqueduc

On sollicitera une subvention du gouvernement provincial

Les membres du conseil de la municipalité de St-Fabien et les membres du comité de construction d'aqueduc se sont réunis, vendredi, le 14 décembre, afin de poursuivre l'étude entreprise, au cours de l'été dernier, dans le but de doter le village d'un service d'aqueduc.

On sait que les ingénieurs Leroux & Marquis, de Rimouski, ont dressé les plans pour la construction de l'aqueduc.

M. André Leroux, présent à cette assemblée, a donné à l'assistance tous les détails concernant les plans et estimés.

Les membres présents ont exprimé le désir de rencontrer les autorités du Gouvernement Provincial, au cours de janvier, dans le but d'obtenir une subvention substantielle à cette fin.

On prévoit que la municipalité serait en mesure de donner le service d'eau, à un taux qui pourrait être comparé à ceux généralement établis ailleurs dans la province.

Quatre blessés dans une collision

Quatre personnes ont été blessées dans une collision sur la route nationale, à Bic, près de l'Auberge du Français.

L'automobile que conduisait M. Paul Boucher, de St-Guy, a doublé un autre véhicule et alla frapper la camionnette de M. Cyrice Rioux, de Bic, qui circulait en sens inverse, fit une embardée et tomba dans un ravin de 35 pieds de profondeur. Les occupants de la voiture de M. Boucher furent transportés à l'hôpital St-Joseph où leur état est satisfaisant. Ce sont Mmes Gérard Pelletier et Araham Pelletier, de St-Guy.

M. Rioux, conducteur de la camionnette, s'en est tiré indemne et M. Boucher souffre de multiples contusions.

EDITORIAL

Pouquoi ce retard à agrandir l'Institut de Technologie?

Un fait brutal est là, devant nos yeux : l'Institut de Technologie de Rimouski a refusé 2,500 élèves depuis neuf ans et 80% de ces élèves auraient été aptes à terminer un cours de 2 ou de 4 ans.

Devant cette constatation on est en droit de se demander pourquoi on n'a pas procédé à un agrandissement de cette école d'enseignement spécialisé ou pourquoi n'a-t-on pas construit une école plus vaste ailleurs dans Rimouski.

Notre question demeure sans réponse pour l'instant. Il faudra tout de même que la lumière se fasse un jour et qu'on se décide à mettre les locaux nécessaires à la portée de nos jeunes qui ont tout de même droit à préparer leur avenir selon leurs aptitudes.

Le Ministre de la Jeunesse, l'hon. Paul Gérin-Lajoie, qui est aussi président du comité inter-provincial des Ministres de l'Education, a déclaré, ces jours derniers, qu'à titre du président du comité et au nom de la province de Québec, il demandera au gouvernement fédéral de prolonger jusqu'en 1967 l'entente qui veut que le gouvernement du Canada paie 75% du coût de construction ou de réparation des écoles d'enseignement spécialisé. On sait que l'entente fédérale-provinciale actuelle doit se terminer le 1er avril 1963 et, qu'après cette date, le Fédéral ne paiera plus que 50% du coût des écoles.

Si cette demande était acceptée elle serait à l'avantage de la province de Québec et elle nous offrirait un espoir quant à l'agrandissement de notre Institut de Technologie de Rimouski.

Les rapports publiés nous indiquent, en effet, que la province de Québec n'a que peu profité de l'offre du Gouvernement fédéral. En effet, alors que l'Ontario a retiré $186,-700,000 en vertu de cette entente, le Québec n'a obtenu que $13,600.000.

D'un autre côté, le Ministre de la Jeunesse a déclaré que le programme préliminaire adopté par le Québec pour la construction d'écoles de technologie prévoyait une dépense totale de $53,000,000.00 répartie sur trois ans. La première tranche de ce programme est déjà en voie d'exécution.

A Rimouski, nous n'avons pas encore goûté les fruits de la première phase du programme. Pouvons-nous espérer que notre problème sera résolu au cours de la réalisation des deux tranches à venir ?

Un autre facteur entre en ligne de compte pour la province de Québec, on sait que le gouvernement attend le rapport d'un comité qui a été chargé de faire une étude sur l'enseignement spécialisé. Comme l'Institut de Technologie a soumis des rapports à ce comité, on peut sans doute entretenir un autre espoir, celui que les recommandations de notre Institut soient entendues et qu'elles décident le gouvernement à agir à Rimouski.

•

On a raison d'être surpris, par ailleurs, de constater que la position dans laquelle se trouve notre Institut de Technologie n'émeuve pas nos organismes publics. Il nous semble que tous nos corps publics devraient s'inquiéter du fait que deux milliers d'enfants ont été privés d'un enseignement à leur portée uniquement parce que les locaux étaient trop exigus.

•

Si nous prenons pour acquis qu'un autre Institut de Technologie doit être construit à Rimouski, on peut se demander où il sera construit. Le plan d'urbanisme directeur a prévu un terrain qui servira de campus universitaire. Une école d'enseignement spécialisé doit-elle loger sur un campus universitaire ?

Nous savons qu'à l'Ouest des terrains réservés pour l'Ecole secondaire régionale, il reste encore de vastes espaces qui pourraient servir aussi bien pour loger l'Ecole de Métiers que l'Institut de Technologie.

Il n'est pas trop tôt pour formuler un souhait pour la nouvelle année. Notre plus ardent désir serait donc de voir s'agrandir notre Institut de Technologie pour qu'il puisse recevoir, à l'automne 1963, tous les adolescents qui désirent s'y inscrire.

Jean-Paul LEGARE

Une fois encore : NOEL

Une fois encore, le décor des fêtes, la course aux cadeaux, les repas plantureux, et puis, soudain, une immense lassitude : qu'est-ce que tout cela au fond signifie, quelle nouvelle m'apporte ce relais annuel où l'on proclame à l'envi que la paix est venue sur la terre ?

La paix ! Alors que nous avons tremblé pour elle, alors que notre paix à nous, notre pauvre petite paix intérieure fragile, est encore plus menacée que la paix du monde, alors que nous sentons notre âme si peu assurée, si mal rassurée ! Où donc est-il le message de Noël ? Ne s'est-il pas inscrit dans le ciel comme ces annonces publicitaires qu'un avion dessine sur l'immense tableau bleu du firmament et que le moindre vent efface ?

Justement parce que le message s'est inscrit seulement dans le ciel, en dehors de nous, la fête de Noël nous laisse au coeur une espèce de faim, un certain désappointement, une légère tristesse. Tout passe si vite : en déballant chaque cadeau, un peu de notre joie se défait à son tour. Les aiguilles de sapins sèchent. Les bougies s'éteignent. Les excitations se calment. Le décor disparaît. Et notre coeur est plus vide d'avoir trop espéré, d'avoir tant espéré !

Mais qu'espérait-il ? Que cet anniversaire allait changer la face du monde ? Que les discours et les souhaits allaient faire un miracle alors que, depuis deux mille ans, Dieu ne semble pas y être lui-même parvenu ?

Voilà peut-être la cause de notre secrète lassitude ! Nous célébrons une fête du passé. Comme les anciens combattants de la guerre de 1914, nous nous réunissons autour de la flamme des souvenirs. Et des souvenirs embellis par le temps ! Nous faisons de la crèche un objet de décoration : une "jolie" crèche pour orner notre maison confortable, affadissant ainsi une réalité excessivement pauvre, tragique et nue.

Car Noël n'est pas un anniversaire. Noël est avant tout, dans le mystère de ce monde, la naissance pour chacun de nous d'un Dieu.

A chaque Noël, Dieu nait pour nous mais, pour l'accueillir, il nous faut être comme lui très pauvres de nous-mêmes.

A l'inverse des grands de la terre, Dieu passe incognito. Et comme il y a deux mille ans, les agitations du recensement, c'est-à-dire de la vie matérielle, nous empêchent d'être attentifs à cette naissance qui se fait en nous.

Noël peut, Noël doit changer notre coeur ! Noël nous permet de commencer à neuf. Mais ce commencement dépend de nous. De nous seuls. C'est pourquoi il est tellement difficile ! Tellement difficile d'accueillir ce Dieu pauvre et nu ! Ce Dieu qui exige que je devienne comme lui pauvre et nu !

Pauvre : ayant vraiment besoin des autres, dépouillé de ma carapace d'orgueil pour mendier des autres un sourire, pour accepter de recevoir des autres sans posséder en retour le plaisir de donner. Pauvre pour poser un geste qui témoigne de cette présence de l'Enfant dans ma vie.

Tant que nous ne serons pas parvenus à poser un acte de pauvre, à nous débarrasser quelque peu de notre richesse, nous laissons passer Dieu, comme les habitants de Bethléem. Nous ratons Noël. Nous manquons l'essentiel. Dieu naît en vain pour nous. Une fois de plus, Dieu est caché par la richesse, les cadeaux, les plaisirs. Dans l'agitation de la fête, nous avons oublié de l'accueillir. Nous avonns négligé ce geste de pauvre : avoir au moins besoin de Lui.

Avoir au moins besoin de Dieu, c'est s'insérer dans le monde des Béatitudes, ce monde qui prépare le retour au Père de tous les hommes de bonne volonté, de tous les pauvres hommes de bonne volonté.

Et notre plus beau, notre plus vrai Noël sera celui où nous aurons vraiment senti qu'il nous manquait quelque chose, où nous nous serons trouvés le coeur et les mains un peu vides. Un Noël où la pauvreté nous rejoindra et, par elle, ce Dieu qui, par amour de nous, l'a choisie.

Et notre amertume se changera en joie. (CCC)

Robert BASTIN, o.m.i.

SUR LE CHAMP DE BATAILLE

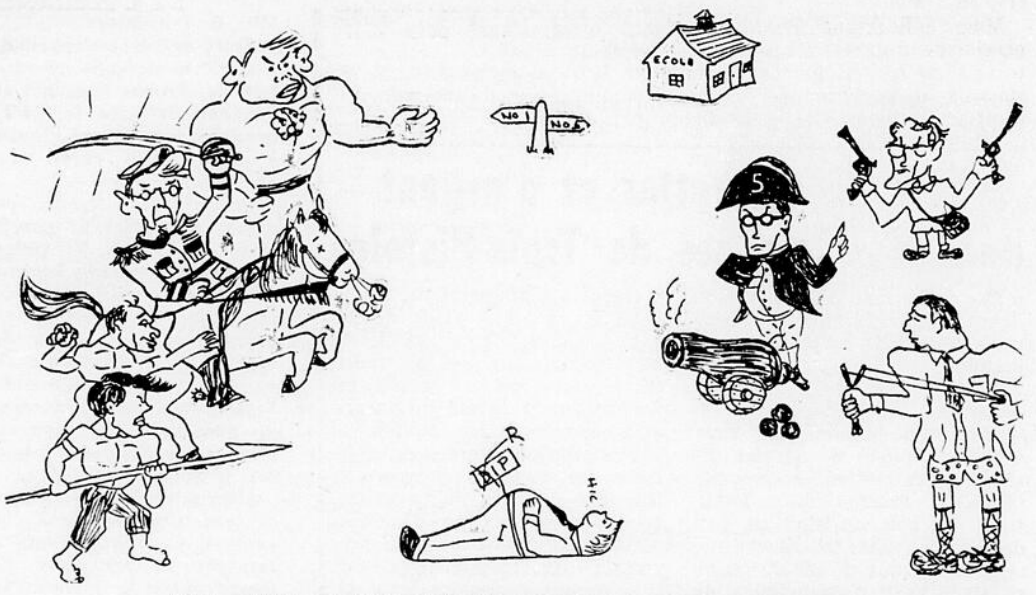

LES DEUX CAMPS S'AFFRONTENT A SACRE-COEUR

Publié par :

L'Echo du Bas St-Laurent Inc.
160-B, rue St-Germain — RIMOUSKI
C. P. 110

Administrateur : Jean-Paul Legaré
Abonnement : Canada : $3.00;
Autres pays : $3.50

Membre de "Audit Bureau of Circulation" (ABC).

Membre de l'Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada.

Membre de Canadian Weekly Newspapers Association (C.W.N.A.).

● Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéroire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Cours de personnalité de la J.O.C.F.

Ci-dessus, les responsables des cours de personnalité qui sont donnés sous les auspices de la J.O.C.F., de Rimouski, et le groupe des demoiselles qui suivent ces cours. 1ère rangée : Mgr Philippe St-Onge, aumônier, Mlles Rolande Vignola et Clémence Vignola, responsables des cours qui ont débuté le 3 décembre, à 127, boul. de l'Evêché.

(Photo M.-L. Pelletier)

Respectons l'aspect chrétien de Noël, dit l'aumônier du CED

A leur dernière réunion avant les fêtes, les dames et demoiselles du Cercle d'Economie Domestique St-Germain ont voulu donner une atmosphère de fête à leur réunion.

La réunion débuta par le cours régulier d'art culinaire de 2e et 4e années, donné par des techniciennes du ministère de la Jeunesse, qui confectionnèrent un menu "Réveillon de Noël".

Les dames du C.E.D. avaient aussi exposé le travail du mois et différentes garnitures de table et de maison pour donner une note de gaieté aux demeures, pour Noël.

Mme J.-Rodrigue D'Amours, présidente du cercle, avait souhaité la bienvenue et donné les conseils et les directives pour le prochain mois. Elle en profita pour adresser des voeux à toutes, sans oublier les techniciennes à qui on offrit un cadeau du Cercle, de même qu'à M. l'aumônier, l'abbé Léopold Thibault.

A la demande des dames qui aiment à se réunir pour échanger des idées et s'entraider une après-midi dans la semaine, on a communiqué qu'elles auraient toujours une salle à leur disposition, à 2 heures p.m., au Centre des Loisirs; on prendra aussi le thé. Quant aux quilles, on pourra jouer le jeudi, à 2 heures.

On a aussi annoncé que les cours d'art culinaire reprendront après les fêtes.

Quant aux cours de couture, ils débuteront le 18 février, à Ste-Agnès. Il y aura trois techniciennes en couture, cette année.

Prenant la parole pour le mot de la fin, M. l'aumônier Léopold Thibault, vicaire à la cathédrale, donna des conseils appropriés pour que toutes les familles soient vraiment dans l'atmosphère de Noël; il "broda" une magnifique conférence autour de la naissance du Sauveur; il donna l'étymologie du mot Noël, qui vient de l'adjectif natal et le nom naissance.

Aux trois messes, dit-il, on symbolise la naissance du Sauveur, naissance physique, éternelle, spirituelle. Il insista sur la naissance spirituelle de Jésus dans nos âmes. Il conseilla de méditer davantage les vertus de Notre-Seigneur pour mieux préparer nos âmes à la fête de l'anniversaire de notre Sauveur fait homme. Comme Jésus, acceptons, dit-il, soit les croix, la pauvreté, le renoncement, le dévouement; toutes ces vertus que les dames ont tant d'occasions de pratiquer chaque jour.

La coutume des souhaits, des cadeaux échangés à Noël, dit-il, est faite en souvenir du cadeau que Notre-Seigneur nous a fait par son incarnation.

Il conseille de raconter des histoires vraies aux enfants, de chanter des chants de circonstance, des chants gais qui sont beaucoup plus formateurs qu'une partie de ces chants ou danses modernes énervantes qui sont déformateurs pour notre jeunesse.

Pour terminer en beauté et surtout en "bon thé", on servit un réveillon avec toutes les bonnes choses confectionnées par les mains expertes.

Conférencier au Richelieu

M. Gilbert Bélanger, d.o.p., conseiller d'orientation au service de la Commission scolaire de Rimouski, sera le conférencier au souper Richelieu du 20 décembre.

Il intitulera sa conférence "orientation professionnelle".

Echos mondains

MM. et Mmes Arthur Dionne, Philippe Dionne, Mme Adélard Blais, MM. Joseph Jean, Jean, Adrien et René Dionne, Mlle Germaine Dionne, de Bic; M. et Mme Arthur Dionne, de Rimouski, à Montréal, récemment, pour assister aux funérailles de leur soeur, Mme Edmond Lévesque.

M. Marius Bernier, de Québec, était dans sa famille, en fin de semaine, chez M. et Mme Jos. Bernier.

Mlle Gisèle Moyen de passage, en fin de semaine, à Québec, chez M. et Mme Oscar Savard.

M. et Mme Georges Ringuet, de Rimouski, sont allés passer une fin de semaine à Québec.

Mme Laurent Boudreau, de Sacré-Coeur, et Mme Georges Daigneault, de St-Pie X, Rimouski, sont allées, en fin de semaine, à Québec.

M. et Mme Roger Michaud sont de retour de voyage à Québec et Montréal.

M. et Mme Adolphe Parent, de Sacré-Coeur, sont allés passer une huitaine à Rivière-du-Loup, récemment, les invités de leurs gendre et fille, M. et Mme Martin Banville.

Le Dr et Mme Lévis Santerre passeront la fête de Noël à Montréal.

M. et Mme Clément Alary et leur famille se rendront à Montréal visiter leur jeune fille Suzanne hospitalisée à l'hôpital Maisonneuve.

M. Louis-N. Pineau, étudiant à l'Université St-George William, de Montréal, passe ses vacances dans sa famille à Sacré-Coeur.

M. Charles Marquis, de Rimouski, est de retour de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, de Québec, où il a suivi des traitements spéciaux. M. Marquis est en bonne voie de guérison.

Soirée récréative

Vendredi, le 21 décembre, à 7 heures, à l'Ecole Secondaire Langevin, une soirée récréative sera donnée par les Cadets de l'Air, de Rimouski.

Denis Grondin, délégué en Angleterre, racontera son voyage.

On se récréera à de nombreux amusements.

St-Germain

Baptêmes

2 décembre, Marie-Marguerite-Huguette, enfant de M. et Mme Laurent Boulianne (Bernadette Isabel), du Bic. Parrain, Raynald Fournier; marraine, Marguerite Côté.

2 décembre, Marie-Monique, enfant de M. et Mme Lucien Proulx (Thérèse Roy), de St-Anaclet. Parain, Ovila Roy; marraine, Jeanne D'Amours.

9 décembre, Marie-Catherine-Louise, enfant de M. et Mme Olivier Fougères (Gisèle Champoux). Parrain et marraine, M. et Mme Gaétan Leclerc, oncle et tante.

9 décembre, Marie-Guylaine, enfant de M. et Mme Camille Gagné (Léonette Côté), de Ste-Blandine; parrain et marraine, M. et Mme Auguste Gagné.

13 décembre, Joseph-Michel, enfant de M. et Mme André Bouillon (Berthe Lavoie). Parrain et marraine, M. et Mme Ovila Lavoie, grands-parents.

15 décembre, Joseph-Yves, enfant de M. et Mme Roch Lévesque (Jacqueline Roy), de New-Carlisle. Parrain et marraine, Rosario Lévesque et Marguerite Lévesque, oncle et tante.

15 décembre, Joseph-Jean-Louis, enfant de M. et Mme Gérard Fournier (Alberte St-Pierre. Parrain et marraine, M. et Mme Jules Labrie, oncle et tante.

Mariage

M. Léon Beauchemin, fils de Louis Beauchemin et de Juliette Pigeon, de Ste-Anne de Varennes, et Yolande Nadeau, fille de Louis-Philippe Nadeau et de Aline Roy, de Rimouski.

● Si vous voulez avoir des enfants parfaits, vous allez au-devant de formidables désillusions, a dit le Christ. "La perfection n'est pas de ce monde !"

JOYEUX NOEL

à notre distinguée clientèle

VOUS NE SAURIEZ FLATTER D'AVANTAGE SON GOUT DU CHIC ET DE L'ELEGANCE, QU'EN LUI OFFRANT UN CADEAU QU'ELLE APPRECIERA TOUTE L'ANNEE....

et que vous aurez choisi aux

UN MANTEAU...
PARLE SI BIEN AU COEUR FEMININ - OFFREZ-LUI

UNE JOLIE ROBE...
POUR CELLE QUE VOUS AIMEZ CHOYER

UN JOLI CHAPEAU...
C'EST PEUT-ETRE CE QU'ELLE PREFERE LE PLUS

LES ACCESSOIRES...
GANTS, FOULARDS, BOURSES CONÇUS POUR HARMONISER AVEC SES PLUS RAVISSANTES TOILETTES

LA PLUS EXQUISE LINGERIE...
FLATTERA SUREMENT SA FEMINITE

A LA SPORTIVE...
OFFREZ DES VETEMENTS DE SKIS

C'est aux Créations Chez Madame que vous pourrez dépasser toutes ses espérances

A TOUS

UNE HEUREUSE ANNEE

REMPLIE
DE JOIE ET DE PROSPERITE

Dépouillement d'un arbre de Noël

Club Sportif des Entreprises Michaud

Dimanche dernier, la direction du CSEM invitait tous les enfants de ses membres au dépouillement d'un arbre de Noël à l'hôtel du Havre. Plus de 150 enfants reçurent alors la visite personnelle du Père Noël qui leur distribua cadeaux et friandises. La fête était sous la présidence d'honneur de M. et Mme Albert Michaud.

Nous reconnaissons sur la photo les responsables et chefs de services des entreprises Michaud.

Election chez les abstinents du Cercle St-Germain

Lors de l'élection annuelle du Cercle Lacordaire et Jeanne d'Arc St-Germain, à Rimouski, tenue au Centre des Loisirs, dimanche dernier, 16 décembre, M. J.-Emile Bouchard fut élu président, en remplacement de M. Eugène Lavoie, démissionnaire.

Chez les Jeanne d'Arc, la présidence a de nouveau été confiée à Mlle Rose-E. Heppell.

Mlle Rose-E. Heppell, réélue présidente des Jeanne d'Arc

Les vice-présidents élus ou réélus sont M. Maurice St-Pierre, M. Joseph Tremblay, M. Léopold Jean et M. Donat Bérubé.

Les vice-présidentes sont Cécile Côté, Mme Gérard Langlais.

Lors de la prochaine réunion, on complètera les cadres de l'exécutif.

Lors de l'élection, M. Emile Thibault a agi comme président d'élection; les scrutateurs étaient M. Léon Ruest, président

M. J.-E. Bouchard, nouveau président Lacordaire

par intérim, et Mlle Florence Lebel, secrétaire des Jeanne d'Arc, et M. Antonio Martin, président du Centre d'Accueil.

M. Ruest fit une mise en garde avant la période des fêtes qui approche, car les occasions seront plus fréquentes. Il y a moyen de s'amuser sainement à cette occasion comme en toute autre période de l'année, dit-il. Les 65,000 Lacordaire de la province l'ont expérimenté et se trouvent très heureux de ne plus voisiner avec la bouteille, car l'abus des boissons enivrantes avilit l'homme.

Installation des nouveaux officiers

On fit ensuite l'installation des nouveaux officiers. L'aumônier, M. l'abbé Robert Saindon, s'adressant à eux, les félicita et les remercia d'avoir bien voulu accepter de travailler pour une si belle cause sociale et morale. Il ajoutait en donnant un conseil à tous les membres du Cercle, n'ayez crainte de montrer que vous existez pendant la période des fêtes.

Invité à porter la parole, M. Maurice Martin, président diocésain, ajouta des mots de remerciements aux officiers.

CINÉMA

T — TOUS, y compris les enfants.
Aa — ADULTES ET ADOLESCENTS. Films pouvant être vus par les spectateurs admis dans les salles de cinéma (16 ans et plus).
A — ADULTES. Films convenant aux personnes possédant une certaine expérience de la vie et jouissant d'un degré moyen de maturité intellectuelle, morale et spirituelle (Ne convenant généralement pas aux adolescents).
AR — ADULTES, AVEC RESERVES. Films s'adressant aux seuls adultes particulièrement avertis, i.e. possédant une formation inntellectuelle, morale et spirituelle supérieure à la moyenne. (Ne convenant jamais aux adolescents).
D — A DECONSEILLER. Fils ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et compromettre la santé morale et spirituelle de la société. (Même les adultes avertis doivent s'abstenir de voir ces films).
P — A PROSCRIRE. Films nettement condamnables aux points de vue moral et religieux; dont on doit s'abstenir par discipline humaine et chrétienne.

C.A. — Cote artistique
C.I. — Cote d'intérêt
C.M. — Cote morale

AUDITORIUM

22-28 décembre

CINQ FEMMES MARQUEES

C.a. : oeuvre d'un réalisateur de métier, mais qui manque de mesure et d'intériorité. Interprétation déficiente en général.

C.i. : trop est trop.

C.m. : D. L'accent mis sur la sensualité et l'absence totale de sens moral chez les personnages obligent à déconseiller ce film.

CENDRILLON AUX GRANDS PIEDS

C.m. : tous. (Cote française. Aucun autre renseignement).

CARTIER

22-28 décembre

QUAI NOTRE-DAME

C.a. : certaines qualités, surtout des défauts. Personnages manquant de caractère, mélo affleurant constamment, interprétation inégale.

C.i. : à part quelques trouvailles, ensemble plutôt faible.

C.m. : AR. La moralité de l'épilogue ne parvient pas à atténuer suffisamment la présentation de l'amour libre comme une chose acceptable ou normale.

UNE JEUNE FILLE, UN SEUL AMOUR

TELEVISION

21 décembre, 8 h. 30

UN TAXI POUR TOBROUK

C.a. : une réalisation habile. La mise en scène est sobre et précise, l'interprétation, très homogène, est excellente.

C.i. : intéressant, malgré un dialogue un peu recherché et la présence constante d'un décor désertique.

C.m. : Aa. Ce film exalte le courage, l'endurance et le respect de l'ennemi vaincu.

PHOTOGRAMME

"On souhaite que toutes les forces chrétiennes contribuent de façon positive au succès des oeuvres de valeur. La critique catholique, objective et sincère, doit être toujours compréhensive et constructive.

...L'Assemblée souhaite que les Offices Catholiques se mettent à la disposition des créateurs...; et aident au succès de leurs oeuvres dès qu'elles rendent le spectateurs "plus joyeux, plus libre et meilleur"...".

Extrait des conclusions du Congrès de l'O.C.I.C. à Montréal, juin 1962.

CINEMA **AUDITORIUM** RIMOUSKI

Tél. 723-3646 — Ave Michaud — Rés. 723-5172

A NOTER : Représentation continuelle
tous les dimanches de 1 heures à minuit

Tous les soirs à 7 heures et répétition du 1er film.
Sujet à changement sans avis

Samedi 22 déc. à vendredi 28 déc.

HORAIRE : 7 et 10.45 P. M.

CENDRILLON

AUX GRANDS PIEDS

Comédie bouffe

TECHNICOLOR®

AVEC

Ed. Wynn, Judith Anderson, Anna Maria Alberchetti

AUSSI

HORAIRE : 8.35 P.M.

CINQ FEMMES MARQUEES

AVEC

JERRY LEWIS

Sylvana Mengono, Vera Miles, Jeanne Moreau

Drame d'après guerre

Matinée spéciale pour enfants
jeudi, 27 déc., à 1.30 p.m.

L'Etat doit une attention spéciale aux régions négligées

(Hon. M. ALCIDE COURCY)

Le Bas St-Laurent est à vocation principalement forestière

"Notre action collective doit se poursuivre. Cela veut dire, qu'avec le concours de groupements d'avant-garde, tel le Conseil d'Orientation Economique du Bas St-Laurent, l'Etat québecois va se diriger de plus en plus vers une planification, qui sera non seulement économique mais aussi sociale.

Cela veut dire que, se donnant pour objectif ultime d'accroître le bien-être des individus et des familles de toute la province, l'Etat devra apporter à l'aménagement de régions qui ont été aussi négligées que celles du Bas St-Laurent et de la Gaspésie une attention et une sollicitude particulières".

Voilà ce qu'a déclaré le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, l'hon. M. Alcide Courcy, qui s'adressait aux congressistes du COE, à Amqui, dimanche.

"Connaître et accepter le milieu avec ses possibilités mais aussi ses limites, cela ne veut-il pas dire l'impérieuse nécessité d'étudier à fond la situation et ses correctifs dans les domaines du tourisme, de l'exploitation du sous-sol, du commerce et de l'industrie, du transport, de la chasse et de la pêche, de l'agriculture et de la foresterie ?

Le temps de l'étude et de la recherche n'est pas fini; il commence. Soyons enfin réalistes. Pourquoi voudrions-nous parachever ici en deux ou trois ans des entreprises qui en d'autres pays ont déjà fait l'objet de quinze ans et plus d'investigations et qui se poursuivent encore... ?

En matière de production agricole, il importe de reconnaître les limites mais aussi les possibilités du milieu. Qu'il s'agisse de répondre à la demande régionale, à celle de la Côte

Nord, ou de se tailler une plus large place sur les marchés métropolitains de Québec et Montréal, les producteurs agricoles de la région ont la possibilité d'accroître leurs productions de légumes frais, de petits fruits, de pommes de terre, d'oeufs et de chair de volaille, d'agneaux de marché et de moutons, peut-être aussi, mais de façon plus restreinte, de porcs et de boeufs de boucherie...

LOI DES MARCHES AGRICOLES

Je répète que la Loi des marchés agricoles sera amendée de façon à protéger les Offices de producteurs de bois à pâte et à leur permettre de s'organiser, s'ils le désirent, en une fédération provinciale, de permettre aux producteurs de bois, de pommes de terre et de légumes, par exemple, de se donner des plans conjoints provinciaux pour la mise en marché ordonnée de leurs produits.

Je veux aussi répéter que l'Etat accordera toute l'aide que la conjoncture rendra possible en vue d'organiser l'entreposage coopératif des pommes de terre et des légumes. Mais toutes ces interventions n'aideront à corriger les lacunes actuelles de nos productions agricoles que dans la mesure même où les producteurs voudront vraiment s'aider, s'imposer les disciplines nécessaires à la satisfaction des grossistes, des détaillants et des consommateurs de denrées alimentaires.

VOCATION FORESTIERE

Reconnaître les possibilités et les limites du milieu, c'est en arriver à la conclusion que les conditions de sols et de climats du Bas St-Laurent, et plus encore de la Gaspésie, en font des régions de vocation principalement forestière. Par suite de la surexploitation antérieure des boisés de ferme, et des terres de la Couronne, une entreprise de reboisement s'impose, ici, que des inventaires forestiers aideront à préciser. J'ai la quasi-certitude que des travaux de reboisement pourront bientôt s'entreprendre dans la région, dans les cadres des programmes Arda.

J'ai pris connaissance, avec grand intérêt, des nombreuses suggestions de l'U.C.C. concernant divers moyens d'intégrer la forêt à l'économie rurale de votre région...

Dernière chance de préparer notre avenir

(M. R. PELLETIER)

M. Rosaire Pelletier, officier supérieur du gouvernement fédéral pour l'application de la loi ARDA, a déclaré, samedi, à Amqui, devant les congressistes du COE que ARDA se présentait comme notre dernière chance de préparer notre avenir.

M. Pelletier a insisté sur quelques mesures qui pourraient être prises, dans la région, pour améliorer notre économie. Il a mentionné, en particulier :

- les travaux de drainage,
- la plantation de milliers d'arbres "pur sang" et, au besoin, la création d'essences forestières bien adaptées à notre région,
- l'étude de la possibilité d'établir chez nous des fermes forestières comme il en existe au Nouveau-Brunswick,
- l'amélioration du tourisme en vue d'intensifier la récréation en plein air,
- la consolidation des terres non rentables.

Vous êtes déjà à l'oeuvre depuis dix ans dans le domaine de la planification économique, voilà pourquoi vous méritez ARDA, dit M. Pelletier.

L'abondance de nos ressources nous a rendus insouciants. Ainsi, nos ressources naturelles ont été dilapidées et non reconstituées. Voilà pourquoi il nous faut apprendre à administrer nos abondances. L'heure de l'exploitation négligée des ressources est passée, dit le conférencier.

M. Pelletier met ses auditeurs en garde. Il leur demande de ne pas voir ARDA comme un remède universel. C'est plutôt l'occasion d'une prise de conscience de nos problèmes. Nous devons comprendre l'importance de prévoir l'avenir en bâtissant des programmes solides d'aménagement. Nous n'avons pas le droit de laisser aux enfants de demain des obligations qui les feront courber.

Trop souvent, dit M. Pelletier, nous renvoyons nos responsabilités à l'Etat en lui demandant de nous faire vivre. ARDA nous offre l'occasion d'un travail d'équipe qui aura sa source dans le milieu local. N'oublions pas que si l'Etat pouvait tout faire, il pourrait tout posséder.

Le conférencier rappelle ensuite que la loi ARDA s'applique à la mise en valeur de toutes les ressources et non seulement de l'agriculture. Toutefois, l'agriculture occupe un secteur primordial puisqu'elle fait vivre 39% de la force ouvrière au Canada.

Notre tâche primordiale est de faire en sorte que nos régions produisent ce qu'elles peuvent produire économiquement. Aussi faut-il hausser le niveau de productivité de nos fermes afin que nos produits puissent concurrencer sur les marchés.

M. Pelletier affirme ensuite que la province de Québec a la plus importante ressource forestière du pays. Pour sa part, le Bas St-Laurent offre, dans le domaine forestier, de très grandes possibilités. Ceci est tout à notre avantage puisque le marché international a tendance à s'améliorer et qu'il nous est ouvert.

Le Bas St-Laurent, dit le conférencier, a donc tout avantage à remettre ses terres improductives en forêt. Si ces terres ont été cultivées une fois, la reforestration y gagnera puisqu'elle se fera plus rapidement.

Priorité exceptionnelle au Bas St-Laurent

(M. H. DUBORD)

La somme de $20,000,000 sera dépensée dans la province de Québec pour l'application de la loi ARDA. De cette somme, le Bas St-Laurent recevra plusieurs millions parce que nous voulons accorder une priorité exceptionnelle à votre région qui a déjà un travail de pionnier de fait dans ce domaine.

Voilà ce qu'a déclaré M. Henri Dubord, directeur de l'administration de la loi ARDA pour le Québec, qui s'adressait aux congressistes du COE, samedi, à Amqui.

L'objectif premier de ARDA, dit le conférencier, est de mieux mettre en valeur les ressources disponibles. Il ne s'agit pas de cataplasmes, mais d'un moyen qui peut aider nos gens à mieux vivre.

M. Dubord a fortement insisté sur le fait que les projets d'aménagement rural en vertu du plan ARDA doivent être agréés par la province. Le gouvernement provincial agira uniquement en collaboration avec les organismes régionaux. La proposition des programmes d'aménagement doit donc venir de la région. Par ailleurs, le conférencier suggère qu'au niveau des localités des **syndicats d'aménagement locaux** soient institués.

La tâche qui nous incombe, ajoute M. Dubord, c'est d'attaquer de front le problème extrêmement grave des 40,000 fermiers qui, dans le Québec, ont un revenu brut inférieur à $1,200 par année. Ces cultivateurs sont victimes d'une évolution technologique.

LA FORET, votre secours...

"Allez vers la forêt, là est votre secours". Voilà ce que s'est écrié le conférencier qui a insisté sur la priorité à accorder au reboisement dans le Bas St-Laurent.

En effet, dit M. Dubord, un reboisement massif a été envisagé pour des territoires du Bas St-Laurent qui n'auraient jamais dû être déboisés. Il demande de ne pas négliger la possibilité de fertiliser la forêt.

Les travaux sylvicoles pourraient aussi offrir l'avantage d'occuper la main-d'oeuvre dans des périodes de chômage saisonnier.

Le conférencier fait reposer surtout sur les étrangers la responsabilité d'avoir pillé la forêt. Il se refuse à employer le mot "pillage" quand il s'agit de cultivateurs ou de colons. En effet, si le colon a pillé le domaine boisé, il l'a fait pour arracher sa vie, pour rester ensuite avec un sol ingrat. Admettons que nos colons ont manqué de guide pour que la ressources forestière se perpétue.

M. Dubord déplore aussi que ce soit dans notre région que les petits producteurs de bois reçoivent le plus bas prix pour leur bois de pulpe.

Le conférencier insiste sur l'intensification de l'élevage du mouton qui s'adapte parfaitement au Bas St-Laurent. Cela pourrait se faire par des pâturages communautaires. Pourquoi ne pourrions-nous pas produire de l'agneau de gril, se demande-t-il.

Enfin, M. Dubord recommande de développer davantage les centres récréatifs pour que les touristes et les gens des villes puissent se récréer en forêt dans la pleine nature. Le tourisme offrira un apport considérable à l'économie régionale, dit-il.

BAS PRIX DU LAIT

Le prix du lait, si on considère l'augmentation des salaires, est-il plus élevé qu'il y a une vingtaine d'années ? Les statistiques établissent que, de 1939 à 1960, le revenu annuel net par personne a plus que quadruplé ($339-$1408) et il a continué d'augmenter depuis.

Si le prix du lait avait lui aussi plus que quadruplé, il serait passé de 11 cents la pinte qu'il se vendait en 1939 à plus de 44 cents. Le prix du lait, qui était de 23½ cents pour le premier semestre de cette année n'a donc pas augmenté au même taux que les salaires.

Pour tous vos problèmes de
RECOUVREMENT DE PLANCHERS
Nous sommes en mesure de vous fournir
tuiles de toutes sortes
"ARMSTRONG"
•
et service d'un poseur

ALBERT MICHAUD INC
56, de l'Evêché
RIMOUSKI

APPELEZ-NOUS
723-7824
Nous irons prendre les mesures à votre domicile
GRATUITEMENT
•
Estimés

A Noël, votre famille mérite LE MIEUX du DOMINION!

Parmi tous les repas que vous préparez pour votre famille au cours de l'année, le réveillon ou le diner de Noël est le plus agréable et le plus important! Quand vous achetez votre dinde au Dominion, vous servez aussi le repas le plus succulent! Dès le moment où vous faites votre "grande entrée", les yeux brillent autour de la table . . . les sourires s'affirment et les exclamations surviennent de toute la famille, ce qui vous prouver a que vous avez obtenu ce qu'il y a de mieux du Dominion.

DINDE
éviscérée Catégorie A
CRY-O-VAC

De 6 à 16 lb — Lb .49

De 20 lb et plus — Lb .45

POUR DE DELICIEUSES TOURTIERES

PORC frais haché

Toujours frais haché. Qualité supérieure, maigre

3 lb pour 1.59

BACON A DEJEUNER Lb .79

"WILSIL" - Sans couenne

LA CRÈME DE LA RÉCOLTE — FRUITS & LÉGUMES

ORANGES "Sunkist"

Californie No 1 - Grosseur 113
Juteuses - Sucrées

Dz. .59

SPECIAL

ORANGES "Mandarines"

Directement du Japon - No 1 - Sucrées

Boîte 9 lb 2.49

CANNEBERGES (Atocas)

E. U. No 1 - Fraîches

Boîte 16 oz. .29

OUVE
Le soir, jusqu'
JEUDI, le 2
LUNDI, 24 DE
la journée jusq

FERM
MARDI, le 2
Jour de
MERCREDI, le

PLUS DE 400 EN SURPLU

★ TIMBRES

DOMINO

GRATUITS

Pour de magnifiques Cadeaux de va

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25
Avec coupon et achat de
CERISES au Marasquin "CORONATION" Pot 16 oz 59¢
Se termine lundi 24 déc. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25
Avec coupon et achat de
CREME GLACEE "RICHMELLO" Carton ½ Gallon 89¢
Se termine lundi 24 déc., au DOMINION

TIM
25

OUVERT
soir, jusqu'à 10 p.m.
JEUDI, le 20 DEC.
UNDI, 24 DEC., toute
journée jusqu'à 6 p.m.

FERME
MARDI, le 25 DEC.
Jour de Noël
ERCREDI, le 26 DEC.

Aliments de Noël en conserves

JUS de tomates "HEINZ" de fantaisie
Rég. 2/.31. Spécial
ECONOMISEZ .24
8 btes 20 oz **1.00**

POIS VERTS
"Libby's" - De fantaisie - Rég. .23
5 btes 15 oz. **1.00**

SALADE AUX FRUITS
"HENLEY" - de choix
Boîte 28 oz. **.39**

ANANAS TRANCHES
"Pinnacle" - de choix
Boîte 28 oz. **.39**

BLE D'INDE en crème
"YORK" - de fantaisie. Rég. 2/39
3 btes 20 oz. **.55**

Pour compléter votre Festin

FRAISES TRANCHEES
"DOMINO" - congelées
2 btes 15 oz. **.75**

JUS D'ORANGE
"DOMINION" - concentré
2 btes 6 oz. **.43**

Pour Réceptions de Noël

OIGNONS SURS ou SUCRES
"Gattuso" - délicieux. Spécial
3 pots 12 oz. **1.00**

OLIVES Régulières ou farcies
"Gattuso" Bas prix
3 pots 12 oz. **1.00**

APPRET A SALADE
"Richmello" - Au Dominion seulement
Pot 16 oz. **.39**

CATSUP aux tomates
"Heinz" - Epicé à point
2 bout. 11 oz. **.45**

SALADE DE LEGUMES
"Habitant" - marinée
Pot 16 oz. **.37**

FROMAGE EN PATE
"Domino" - délicieux - Economisez
Pot 16 oz. **.59**

Si vous aimez chanter des cantiques...
Feuilles de cantiques de Noël
fournies **GRATIS** *à votre*
Dominion

Vous êtes invités à déposer vos
TIMBRES "DOMINO"
DANS LA BOITE SPECIALE A VOTRE
Magasin Dominion
Pour la campagne du Cadeau de Noël du PATIENT MENTAL OUBLIE
la valeur prime des Timbres sera présentée à la Présidente de la Campagne Mme CLAIRE GAGNIER

CADEAUX DE NOEL
Un problème pour vous ?...
Donnez les Certificats Cadeaux Dominion
VOYEZ VOTRE GERANT LOCAL pour plus de détails

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 D
Avec coupon et achat de **FROMAGE** en tranches "DOMINO" Paquet 1 lb **57¢**
Se termine lundi 24 déc., au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 D
Avec coupon et achat de **CRETONS** ou tête fromagée Cont. 12 oz Toutes marques
Se termine sam. 22 déc., au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 D
NOIX EN ECALES Toutes les sortes
Se termine lundi 24 déc., au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 D
CAFE INSTANTANE "Richmello" Pot 6 oz. **.79**
Se termine lundi 24 déc. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 D
Avec coupon et achat de **Batonnets** DE PAIN "GRISSOL" Paquet de 10 oz **49¢**
Se termine lundi 24 déc., au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 D
Avec coupon et achat de **Pamplemousses** BLANCS ou ROSES 10 ou plus
Se termine lundi 24 déc., au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 D
PAPIER ALUMINIUM "Alcan" 12" x 25, **.37**
Se termine lundi 24 déc. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 D
BOITE DE **CHOCOLAT** "MOIRS" Town Talk Boîte 2½ lb **1.69**
Se termine lundi 24 déc. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 D
Avec coupon et achat de **THE en SACS** "HILLTOP" Paquet de 90 **69¢**
Se termine lundi 24 déc., au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 D
Avec coupon et achat de **PATATES** LAVEES Sac 10 lb ou plus
Se termine lundi 24 déc., au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 D
Betteraves "HABITANT" Pot 16 oz. **.29**
Se termine lundi 24 déc. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 D
CROUTE à tarte Betty Crocker Boîte 18 oz. **.41**
Se termine lundi 24 déc. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 D
Avec coupon et achat de **JAMBONS** Genre dîner - Désossé Toutes marques
Se termine sam. 22 déc., au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 D
Avec coupon et achat de **POMMES** "McINTOSH" Sac 10 lb ou plus
Se termine lundi 24 déc., au DOMINION

...ES ★
...NO
...TS
... de valeur

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 D
Avec coupon et achat de **MARGARINE** "BLUE BONNET" 2 Paquet 1 lb **.63**
Se termine lundi 24 déc., au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 D
Avec coupon et achat de **DETERGENT** LIQUIDE "DOMINO" Boîte 32 oz **63¢**
Se termine lundi 24 déc., au DOMINION

Le personnel amicale de votre magasin
Dominion souhaite à tous **Joyeux Noël**
DOMINION

LE CALME EST REVENU . . .

Une fois de plus, la ligue de hockey de Cité a connu des moments tragiques au début de la semaine et, une fois de plus, les directeurs se sont bien tirés d'affaire en solutionnant le problème de l'équipe St-Robert de façon à ce que tous les clubs ne soient pas affectés alors que déjà plus de la moitié de la cédule est écoulée.

Réellement, les directeurs avaient à faire face à un sérieux problème puisqu'il concernait le sort de la ligue et le bien du hockey à Rimouski. Ils se devaient de bien étudier la question avant d'y apporter une solution et les portes de sortie n'étaient pas nombreuses. St-Robert réclamait des joueurs pour combler trois départs et il fallait agir rapidement car l'équipe avait déjà refusé de se présenter pour une partie régulière. Aux yeux des spectateurs, c'était une très mauvaise chose qui n'était pas de nature à leur donner pleine confiance.

Les responsables de la ligue n'ont qu'un but en tête et c'est de mener à bonne fin la ligue de Cité. Ils ne sont pas parfaits, mais ils s'efforcent de prendre des décisions qui seront à l'avantage et non au désavantage des quatre equipes du circuit.

ST-ROBERT ETAIT-IL JUSTIFIE ? . . .

Il serait bon de se demander si la demande de joueurs faite par l'équipe St-Robert était pleinement justifiée. Nous croyons qu'elle l'était puisque André Goulet perdait les services de trois joueurs et son équipe devenait dans une mauvaise position. Depuis le début de la saison, Goulet est celui qui a le plus fait confiance aux jeunes et sa demande devait être considérée.

Ce que nous reprochons à l'équipe de St-Robert et à certains joueurs, c'est d'avoir refusé de disputer la joute de dimanche dernier même s'il manquait quelques joueurs. Il semble qu'il y ait au sein de l'équipe un manque de compréhension et qu'un petit groupe tenterait d'imposer une ligne de conduite à la direction. Comme preuve, on demandait les services d'un joueur qui est de calibre supérieur à notre circuit et tous semblent tenir fortement à cette demande.

Maintenant que le tout est entré dans l'ordre, nous sommes persuadés que St-Robert reprendra sa place dans le classement, et sera toujours une équipe menaçante en autant que tous les joueurs le veuillent. Par le passé, Goulet a prouvé qu'il était capable de mener des hommes et en agissant de la même façon cette saison, il réussira à obtenir du succès. Nous lui faisons confiance.

QU'ARRIVERA-T-IL MAINTENANT ? . . .

Nous l'avons dit au début de la saison qu'il ne serait pas facile de conduire la ligue de Cité au cours des prochains mois et, aujourd'hui, nous en avons la preuve. La ligue n'est plus ce qu'elle était parce que les joueurs sont devenus trop exigeants et indépendants. Ils oublient facilement ce qui a été fait et ce qui se fait pour eux par des sportifs absolument pas obligés de le faire. Ces personnes-là ont raison d'en avoir par-dessus la tête.

Comme la saison est encore jeune, il faut se demander ce qu'il arrivera maintenant. A quels autres problèmes auront à faire face les directeurs au cours des prochaines semaines ? Il y en aura encore justement parce que nos joueurs manquent de compréhension et ne veulent pas accepter de se divertir comme ils devraient le faire. Avant tout, notre ligue de hockey est un passe-temps aussi bien pour les joueurs que pour les amateurs et doit le rester. Si tous les concernés pouvaient comprendre cela . . .

Les responsables de la ligue accomplissent une grosse besogne et il serait illogique de leur en demander plus qu'ils sont capables d'en faire. Qu'on les comprenne et qu'on les aide. Ils ont besoin de collaboration et c'est en la leur accordant qu'il sera possible de terminer la présente saison. C'est vrai qu'ils se sont engagés, mais ils ne sont pas des robots.

CHOSES ET AUTRES . . .

Avec la température froide, c'est le début des activités sur les patinoires extérieures. Après la ligue de l'O.T.J. de Nazareth qui est entrée en opération dimanche dernier, ce sera la ligue juvénile qui ouvrira sa saison sur la patinoire des Frères du Sacré-Coeur, jeudi soir . . . Samedi, ce sera au tour de la ligue midget . . . Depuis lundi, les huit équipes sont à l'entraînement et les joueurs ne manquent pas. . . .

La neige a également fait plaisir à de nombreux skieurs puisque, depuis dimanche dernier, les pentes du Centre de Ski Mont-Blanc sont envahies par un fort groupe de fervents de ce sport magnifique . . . En parlant de ski, nous offrons nos sincères félicitations à Yvar Tronstad qui vient d'être promu moniteur au Mont Tremblant dans les Laurentides . . .

Dans la ligue de hockey Québec-Nouveau-Brunswick, les activités ont repris dans les différentes localités qui forment le circuit et, graduellement, les spectateurs s'intéressent puisque les joutes sont intéressantes . . . A Mont-Joli, mardi soir, la joute d'ouverture nous a impressionné . . .

En terminant, il nous fait plaisir de transmettre à tous nos amis sportifs et lecteurs de nos pages, nos voeux pour un **TRES JOYEUX NOEL. Que le Divin Messie soit toujours votre meilleur guide !**

Ouverture de la ligue de l'OTJ, de Nazareth

Tigres et Etoiles victorieux

Dimanche dernier, se faisait, à Nazareth, l'ouverture de la ligue de hockey de l'O.T.J. de l'endroit. Dans la première joute, les Tigres ont décroché une première victoire de justesse au compte de 6-5 contre les As.

Hugues Lavoie fut la vedette des Tigres avec trois buts et deux assistances. Jules Savard a compté deux fois tandis que Raymond Parent complétait le pointage. Pour les perdants, Nelson Migneault a marqué deux buts alors que Wallace Chapados, Laval Duchesne et Marcel Dubé complétèrent le pointage.

Dans l'autre joute, Claude Gagnon et Laval Parent ont compté chacun deux buts pour permettre à leur équipe, les Etoiles, de disposer, par le compte de 5-2, des Aigles.

Marcel Thériault a enregistré l'autre filet tandis que Jean Lebel et Jean-Marc Thériault réussissaient les deux buts des Aigles.

Les joutes dans ce circuit sont cédulées les dimanches, mardis et jeudis. L'actif président est Jean Desrosiers.

2e victoire des ETOILES

Dans la ligue de l'O.T.J. de Nazareth, mardi soir, les Etoiles ont défait les Tigres par le compte de 9-5.

Marcel Thériault et Laval Parent ont dirigé l'offensive des gagnants tandis que Raymond Parent se signalait pour les Tigres.

Les prochaines parties seront présentées samedi et dimanche après-midi, sur la patinoire de Nazareth.

Palais des quilles

HEURE DES QUILLES

Rénald Laplante, 443; Marcel Raiche, 331.

INTER-SALLES

Palais des Quilles, 3; Loisirs de Rimouski, 1.

Plus haut triples :

Roland Boutet, 559; Gilbert Proulx, 552.

Les quilleurs voudront bien noter que les équipes terminent leurs activités en fin de semaine pour les reprendre le 7 janvier. La salle est donc libre à tous les quilleurs pour cette période.

Mgr Desbiens bénit le centre sportif à Sacré-Coeur

Le dimanche 16 décembre, Mgr J.-E. Desbiens, p.a., vicaire général, a bénit le chalet construit près de la patinoire de Sacré-Coeur, Rimouski.

Le curé de la paroisse, M. l'abbé W. Blanchet, était présent, de même que M. l'abbé H. Lanouette, M. Gérard Legaré, m.p., M. A. Dionne, m.a.l., M. Siméon Canuel, président de la Commission scolaire; M. Lucien Parent, i.é.; les membres de la Commission des Loisirs, des marguilliers, MM. Antonio Parent et Roméo Pineault, des paroissiens de l'endroit, leurs épouses et de nombreux jeunes et moins jeunes qui s'en donnèrent ensuite à coeur joie sur la glace fraîche.

Le président de la Commission des Loisirs, M. Pat Poirier, présidait la fête et agissait aussi comme maître de cérémonie.

Invité à porter la parole, Mgr Desbiens s'est dit heureux de bénir ce chalet et cette patinoire afin d'attirer les bénédictions du ciel, car, disait-il aux jeunes, c'est vingt-quatre heures par jour que nous avons besoin de la protection de Dieu.

Il faut sanctifier les loisirs, dit-il, citant saint Paul qui disait : "Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, soit que vous travailliez, soit que vous vous récréiez, gardez toujours la présence de Dieu".

A L'HORIZON BLEU

Après la bénédiction du Centre récréatif, les paroissiens furent invités à une réception à l'Horizon Bleu. A la table d'honneur, entourant Mgr le Vicaire Général, nous avons remarqué le curé de l'endroit, M. l'abbé Wilbrod Blanchet, le président de la Commission des Loisirs, M. Pat Poirier, M. Lucien Rioux, i.é., sec.-trés.; Sa Majesté Normande 1ère (Normande Marin), M. Maurice Roy, vice-président; les autres membres de la Commission, MM. Paul Côté, Roger Desjardins, Georges Roy, Marc-Aurèle Pineault, Laurent Boudreau, Lionel Lavoie, Normand Roy, Charles-Antoine Michaud, Philippe Cantin, Emile Bélanger, Henri-Paul Pineault, Isidore Albert, Léopold Patry, avec leurs épouses.

M. le curé

Prenant la parole, M. le curé remercia chaleureusement ses paroissiens pour leur dévouement pour les loisirs des jeunes.

L'Eglise, ce n'est pas le curé, à l'autel, à la sacristie, c'est un être qui doit aller au milieu de son monde pour qu'on se sente protégé amicalement. Il espère qu'il aura toujours la collaboration de ses paroissiens pour le bien spirituel et temporel de tous.

La Brigade Ambulancière

On informait la population aussi que les Ambulanciers délégueraient un de leurs membres les oeuvres dans cette paroisse.

M. Albert Dionne, m.a.l.

Le député à l'Assemblée législative dit qu'il était content d'avoir pu collaborer pour obtenir des subsides pour aider la Commission des Loisirs et s'il peut faire davantage c'est avec plaisir qu'il le fera.

M. Pat Poirier

Le président, M. Pat Poirier, remercia Mgr Desbiens d'avoir accepté de bénir le chalet des sports de Sacré-Coeur et remercia M. le curé d'avoir encouragé tous les membres de la Commission des Loisirs, les travailleurs bénévoles et les amis qui se sont donné la main pour cette réalisation, au projet des jeunes, qui leur procurera des loisirs sains.

M. Gérard Legaré

Le député du comté de Rimouski aux Communes dit qu'il a été heureux de collaborer pour obtenir des subsides pour venir en aide aux paroissiens de Sacré-Coeur dans cette oeuvre des loisirs, et ajoute que ce n'est qu'un commencement; il sera toujours heureux d'aider pour faire la garde aux loisirs. Le surintendant régional de la brigade, M. Maurice St-Pierre, remettait, à cette occasion, une trousse de premiers soins d'une valeur de $40.00.

Reine des sports du Club des Entreprises Michaud

Le 16 décembre, à l'hôtel du Havre, les employés des maisons Michaud Automobiles Inc. et Albert Michaud Inc., se rencontraient lors d'une soirée sociale à leur intention, pour le couronnement de leur Reine des Sports. Mlle Denise Desrosiers (Michaud Automobiles Inc.) fut alors désignée pour occuper le trône et diriger les festivités pour l'année en cours.

Sur la photographie, la Reine Denise tient une magnifique gerbe de roses.

(Photo Studio Lacombe)

RIMOUSKI-CENTRE EN PREMIERE PLACE

Remportant une victoire par défaut contre le St-Robert, dimanche dernier, et battant le Ste-Odile au compte de 9-4, lundi soir, le Rimouski-Centre est passé en première position du classement de la ligue de hockey de Cité soit avec trois points de plus que le St-Robert qui détenait la tête depuis le début de la saison.

Lundi soir, le Centre n'a eu aucune difficulté à vaincre Ste-Odile. Gaston Lebel et Gaston Côté ont dirigé l'attaque des vainqueurs avec chacun trois buts. Yvon Côté, Jean-Yves Côté et Jean-Paul Hins ont marqué les autres filets.

Pour le Ste-Odile, Gaétan St-Pierre, Georges Bossé, Gilles Paradis et Clément Bérubé enfilèrent les quatre buts.

La joute fut dénuée de rudesse puisque les officiels Marcel Couture et Ben Moreau eurent à sévir à seulement trois occasions. Les arrêts par Marcel Pelletier 5 et 37 par Jean-Luc Drapeau.

CLASSEMENT

Rimouski-Centre	21
St-Robert	18
Ste-Odile	13
Nazareth	10

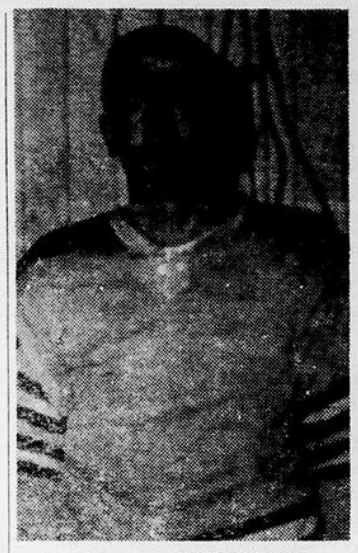

Georges ST-LAURENT

Guy HARRISSON

Benoît MOREAU

JOUTE NULLE entre NAZARETH et STE-ODILE

Le Ste-Odile et le Nazareth ont fait match nul 7-7 dans la première partie du programme double de la ligue de Cité, dimanche dernier. La rencontre, qui fut disputée devant près de 1,500 spectateurs, fut marquée de belles pièces de jeu de la part des deux équipes. Le Nazareth avait détenu l'avance durant toute la joute mais, dans le dernier engagement, le Ste-Odile compta pour annuler les chances et les deux équipes évitèrent de commettre des erreurs.

Hermans Hins a compté trois fois pour le Nazareth, tandis que Hugues Lévesque, Jean-Louis Tremblay, Guy Harrisson et Georgie Martin enfilèrent les autres buts. Pour le Ste-Odile, Yves Caissie et Georges Bossé ont marqué chacun deux buts alors que Georges St-Laurent, Gilles Paradis et Gaétan St-Pierre complétèrent le pointage.

La joute fut marquée de seulement cinq punitions mineures qu'imposèrent Marcel Couture et Claude Pearson. Les arrêts par Pelletier 23 et 20 par André Longchamp.

ST-ROBERT REFUSE DE JOUER

La deuxième joute au programme n'a pas eu lieu puisque les joueurs de l'équipe de St-Robert ont refusé d'endosser leur équipement et le Rimouski-Centre l'a emporté 1-0 par défaut alors que Gaston Côté a marqué un but dans un filet désert.

RIMOUSKI-CENTRE 5
NAZARETH 5

Dans le but de compléter le programme double qui devait être présenté, le Nazareth a accepté de jouer une deuxième fois en partie d'exhibition et il a fait match nul 5-5 avec le Rimouski-Centre.

Les compteurs pour Nazareth, Hugues Lévesque avec deux buts, Herman Hins, Guy Harrisson et Georgie Martin, chacun un. Jean Lebel, Jacques Francoeur, Pierre Doucet et Jean-Yves Côté ont compté pour le Rimouski-Centre.

Le cas du ST-ROBERT est réglé

Afin d'apporter une solution au problème qui existait au sein de l'équipe de St-Robert, les directeurs de la Ligue de Hockey de Cité se sont réunis, lundi soir, et ont décidé ce qui suit dans le but de ne pas briser la ligue qui a connu un beau début de saison mais qui doit subir l'effet de plusieurs absences sur les équipes.

Tout comme il fut décidé la semaine dernière, Vic Corbin reste avec le St-Robert en remplacement de Robert Moreau qui n'a pu rejoindre l'équipe. Les joueurs André Goulet, Aldège Banville et Gaston Yockell étant rayés de la liste du St-Robert, l'équipe aura la permission d'aligner Benoît Moreau pour remplacer ces trois joueurs.

Les directeurs furent unanimes à prendre cette décision et croient qu'elle permettra à l'équipe d'André Goulet de continuer sa saison tout en demeurant un club qui s'efforcera de présenter d'intéressants programmes.

MONT-JOLI est battu par AMQUI

Mardi soir, à l'aréna de Mont-Joli, l'équipe de l'endroit inaugurait sa saison à domicile et le Amqui est sorti victorieux par le compte de 4-2 dans une rencontre disputée à vive allure.

Les compteurs du Amqui : Dumas, Viens et les frères Rod. et Jacques Leclerc. Pour le Mont-Joli, Bouchard et Janelle ont compté.

Avant la joute, le pilote du Mont-Joli, Gilles Daigneault a présenté son équipe, après quoi il y eut mise au jeu officielle par des dignitaires de l'endroit. Les présidents du Jeune Commerce et de la Commission des Sports étaient du nombre.

Gilles Richard, de Mont-Joli, un des "trois grands" du tournoi des Champions Dow

C'est la première fois, depuis cinq semaines que se déroule dans la province le "Tournoi des Champions de la Brasserie Dow", qu'un quilleur de la région a conquis une place dans les "Trois Grands", groupe sélect, si l'on peut dire, puisqu'il est réservé aux quilleurs qui ont les meilleurs triples de la province.

Il s'agit de Gilles Richard dont le triple de 561, enregistré à la Salle Mont-Joli, lui a valu la troisième place dans le tournoi provincial. Son exploit lui permettra éventuellement de tenter sa chance au fameux programme de "L'Heure des Quilles".

HOCKEY

TRINITE-DES-MONTS 10
ESPRIT-SAINT 4

Le samedi 8 décembre, une joute de hockey se disputait entre les jeunes d'Esprit-Saint et ceux de Trinité-des-Monts. Trinité-des-Monts l'emporta au compte de 10 à 4. Les compteurs de l'équipe gagnante ont été Gaston Marquis, 3 points, Damien Gobeil, 2 points, Christian Lafrance, Alain Thibault, Marcel Lavoie, Donald Fournier, Gaétan Malenfant, un point chacun. Roger Dumont, 2 points, Fernand Santerre et Robin Soucy, un point chacun, ont été les compteurs d'Esprit-Saint.

LA FLECHE ENFLAMMEE

RAPPORT DU PRESIDENT

En prenant connaissance du rapport de la semaine dernière de notre conseiller publiciste L. Tardif, je constate que la formation d'équipes, en plus de créer un stimulant pour chacun des participants, permet également de constater le progrès qui s'opère dans la moyenne du tir à mesure que la saison avance.

Nous avons des surprises tant au point de vue équipes que performance individuelle, tant au point de vue gradation chez les uns que forte stabilité de pointage chez d'autres. Nous avons, par ailleurs, quelques désappointements que je décrirais comme incompréhensibles à prime abord si l'on ne considère que l'aspect physique en comparant des pointages actuels à une moyenne plus élevée que l'on a pu remarquer dans les mois antérieurs, mais explicable si l'on tient compte de différents facteurs. Chez l'un ce peut être un changement d'équipement, chez un autre, des accessoires qui ont perdu leur précision, par exemple des flèches qui ne sont plus balancées, soit par un changement de pointe, soit des plumes défectueuses.

On peut ajouter comme facteur psychique l'impossibilité passagère de concentration causée par des tracas extérieurs, obligations de toutes sortes ou de la fatigue. Malgré ces échecs passagers, je conseille à ceux qui les éprouvent de se montrer quand même sportifs. N'abandonnez pas pour si peu. En somme l'on pratique un sport non pas pour s'en faire un point de jalousie ou s'en créer un motif de "rancune".

Ce qui compte pour celui qui a adopté ce sport, ce n'est pas tant les records de pointage qui paraissent dans les journaux, ce n'est pas tant d'arriver bon premier bien qu'il faille en avoir pour stimuler les autres, ce n'est pas surtout de se faire des tracas ou de ce que vont penser les lecteurs, mais bien de considérer que c'est un sport que l'on a adopté parce qu'on y trouve un délassement, une sorte d'évasion aux tracas de tous les jours, un exercice sain parmi tous les autres que nous pouvons pratiquer et qui contribuent dans l'ensemble à l'éducation physique générale.

Ce qui compte dans l'esprit des équipes, c'est que les premiers continuent à maintenir leur moyenne et à démontrer leur supériorité, mais que les derniers en tirent également profit en observant bien tous leurs gestes, à demander leurs conseils, subir à l'occasion quelques taquineries non malicieuses et prouver ainsi qu'ils ont intérêt à s'améliorer et qu'ils démontrent surtout le plus bel esprit sportif.

Le classement des équipes n'est pas sans avoir créé quelques surprises accompagnées de "hein !" significatifs non moins que par l'expression des figures. On a même procédé à quelques recomptages. L'équipe P. Dion est en tête avec un total de 8245 points pour une moyenne de 1515.3. Ce classement, comme on l'a mentionné la semaine dernière, est le résultat de quatre rencontres.

L'équipe de Bertrand Beaulieu détient la seconde position avec 8094 points pour une moyenne de 505.8.

Raymond Potvin, qui vient en troisième position, n'en croit pas ses yeux puisque malgré ses efforts exemplaires à conserver une moyenne individuelle de 804.2, son équipe n'a réussi à totaliser que 8063 points pour une moyenne de 503.9. Il y a de quoi à regarder deux fois, je vous l'assure.

L'expression la plus déconfite que j'ai pu lire sur un visage est celle do Donald Lévesque, réussissant à totaliser, à date, 7736 points pour une moyenne de 483.5. Il faut admettre que Donald et son équipe ont eu à subir toutes sortes d'inconvénients qui se rencontrent rarement dans une seule équipe.

Loisirs de Bic

QUILLES

Salon Isabel	44
Magasin Voyer	33
Const. Doucet	22
Société des Artisans	13

Meilleures parties et plus haut triples : Hildegarde Lévesque, 170 et 445; Ghislain Doucet, 198 et 464.

Garage Bélanger	42
Coop.	34
Garage Breton	22
Magasin Langlois	14

Trophée à M. QUILLES 1962

Sur cette vignette, Richard Fillion, de la brasserie Dow, remet à Charles-Omer Bérubé un trophée pour s'être mérité le titre de "quilleur de l'année". Ce trophée lui fut remis à l'occasion de la Soirée du Quilleur, mercredi dernier.

Comité du Concours de Décoration à Mont-Joli

Les responsables du concours de décorations de Noël sont, de g. à d.: MM. Gaby Lemire, publiciste; Bernard Frigon, président; Robert Bourassa, concours; Maurice Alexandre, Richard Corriveau, Yvan Fortin, décoration; Fernand Chamberland.

TROPHEE DOW

M. Bernard Frigon, de la Chambre de Commerce de Mont-Joli, président du comité du concours de décorations de Noël, recevait de M. Richard Fillion, de Rimouski, représentant de la Brasserie Dow, le trophée qui sera attribué au gagnant du concours de décorations.

La photo nous montre Son Honneur le Maire de Mont-Joli, le Dr Raymond Lavallée, M. Bernard Frigon, président, M. Richard Fillion et M. Benoît Quimper.

S.H. le maire Lavallée ouvre le concours de décoration à Mt-Joli

Mardis oir dernier, le 11 décembre, à l'hôtel Commercial, de Mont-Joli, le Dr Raymond Lavallée, maire, lançait officiellement le concours de décoration de Noël organisé pour la sixième année consécutive par le Jeune Commerce.

MM. Richard Fillion et Jacques Charbonneau, respectivement représentant régional et surveillant des ventes pour la brasserie Dow, les directeurs du Jeune Commerce, les membres du Comité du concours de décoration de Noël ainsi que quelques gagnants du concours de l'an dernier, assistaient à cette réunion. Pour la deuxième année consécutive, tous les prix qui seront accordés aux gagnants seront une gracieuseté de M. Fillion.

Le concours est divisé en deux catégories : les résidences et les commerces. Toutefois, si d'autres groupes ou associations réarent l'attention des juges, ils se verront attribuer des mentions spéciales.

En plus de recevoir un magnifique trophée perpétuel qu'il pourra garder chez-lui durant une période d'un an, le gagnant de chacune des deux catégories plus haut mentionnées se verra offrir un autre trophée qui est une réplique du premier et sur lequel seront gravés son nom ainsi que la date de son attribution. Ceux qui se classeront deuxième et troisième dans chacune des catégories, recevront chacun un magnifique "buck" en étain poli. La remise de tous ces prix aura probablement lieu vers le 28 décembre.

Les décorations seront jugées selon les critères suivants :

Pour les commerces

Valeur commerciale	40 points
Originalité	30 points
Travail	20 points
Coût	10 points

Pour les résidences

Valeur artistique	25 points
Originalité	30 points
Travail	25 points
Eclairage	15 points
Coût	5 points

Les trois juges du concours parcoureront les rues de Mont-Joli entre le 24 et le 27 décembre pour l'attribution des points. Nous demandons donc à tous ceux qui veulent participer à ce concours de bien vouloir laisser les lumières allumées tous les soir de 6 h. 30 à 11 heures dans le but de permettre aux juges de bien examiner les décorations et aux photographes, d'avoir tout le temps voulu pour prendre leurs photos. Les noms des gagnants seront connus du public par la voie des journaux, de la radio et de la télévision.

Visite industrielle à Mont-Joli

Lors d'une récente visite industrielle du Clan Commandos, de Mont-Joli, aux ateliers de la firme "Les Tricots Excel", le président de cette industrie, M. Bertrand Dandonneau, remettait un chèque substantiel à M. Jean-Guy Marquis, responsable des Commandos. Les Commandos font une oeuvre magnifique auprès des jeunes de Mont-Joli.

Sur la photo, dans l'ordre habituel, M. Jean-Marc Thibault, comptable, M. Jean-Guy Marquis et M. Bertrand Dandonneau.

Reportage sur la Manicouagan

20 ANS EXPRESS

Samedi 22 décembre, 4 h. p.m.

A l'émission **20 ans express** des samedis 22 et 29 décembre, à 4 heures, on présentera un reportage effectué par James Bamber et Louis Martin aux chantiers de la Manicouagan.

Au cours de la première partie du reportage (22 décembre), les téléspectateurs verront les techniques employées dans la construction d'un colossal barrage en béton, long de 4,000 pieds et haut de 650 pieds. Un ingénieur en donnera l'explication au moyen de maquettes.

On connaîtra également les conditions de travail des ouvriers, au cours d'une interview avec un organisateur syndical.

La semaine suivante, on suivra un jeune ouvrier à son travail et dans ses heures de loisirs. Cette enquête nous révélera les conditions de vie de ceux qui travaillent à la réalisation de cette vaste entreprise hydroélectrique.

LA BIBLE VOUS PARLE
Textes choisis par la Société Catholique de la Bible

Comme tu as fait, il te sera fait : tes actes te retomberont sur la tête.

(Abd 15)

M. Théo. D'Amours, nouveau président Richelieu-Trois-Pistoles

Un nouveau président Richelieu a été élu en la personne de M. Théo. D'Amours, de Trois-Pistoles. Le vice-président est le Dr Jean-Marc D'Amours; secrétaire, Dr Raymond D'Anjou; trésorier, M. Normand Larrivée; le Dr Chanel Dupuis a été nommé cérémoniaire; M. Adrien Caron, panetier, et les directeurs suivants furent nommés : MM. Charles-E. Pelletier, Roger Rioux, Antonio Deschênes, ainsi que l'ex-président, le Dr J.-Maurice Desjardins.

Le comité de publicité est formé de MM. Dr Maurice Desjardins et Dr Jean-Paul Langlais; le comité de souscriptions est sous la présidence de M. Antonio Deschênes; le comité d'entrain fut confié à MM. Roger Rioux et Robert Létourneau. Le responsable des conférenciers est M. Marc Martin, président-fondateur du Club local. Le comité de recrutement a été confié à MM. Charles-E. Pelletier et Dr Jean-Marc D'Amours.

PAIN RICHELIEU : $625.00

La campagne du pain Richelieu, qui eut lieu dimanche, le 9 décembre, sous la direction de M. Antonio Deschênes, a été un vif succès. Les recettes nettes se chiffrent à $625 qui serviront à aider l'enfance malheureuse.

La direction du Club Richelieu, de Trois-Pistoles, remercie tous ceux et celles qui ont rendu possible une réussite sans précédent et remercie tous les bénévoles donateurs.

M. et Mme Julien Boisclair sont fêtés à Mont-Joli

Samedi dernier, M. Julien Boisclair, inspecteur d'écoles, de Mont-Joli, était convié à une soirée d'adieu avant son départ de Mont-Joli pour la vieille capitale où il occupera de nouvelles fonctions au Conseil de l'Instruction publique.

Une bourse substantielle lui fut offerte et la jeune Louise Carrier remit à Mme Boisclair une gerbe de fleurs. Plusieurs associations, dont faisait partie M. Boisclair, étaient représentées.

21 cadets gradués à Mont-Joli

A l'Ecole Jean-Lévesque, de Mont-Joli, dimanche dernier, 21 cadets recevaient des brevets d'aptitude pour devenir officiers. La remise se déroulait devant plusieurs autorités de la ville, des militaires et les parents des cadets.

Le commandant du Régiment des Fusiliers du St-Laurent, le lieutenant-colonel Télesphore Tremblay, remettait les brevets. Les cadets de Mont-Joli sont sous la direction du capitaine J.-M. Roussel. Ils sont au nombre de 95.

M. Jacques Brillant rend hommage à

M. Thomas Bernier

Au cours d'une manifestation qui s'est déroulée lundi soir, à Rimouski, le personnel de la Compagnie du Pouvoir du Bas St-Laurent a rendu hommage à M. Thomas Bernier qui prend sa retraite.

On pourra lire ci-dessous le texte de l'allocution prononcée par M. Jacques Brillant.

M. Thomas BERNIER

"Il y a 33 ans arrivait à Rimouski un jeune homme qui, quelques années après, allait s'affirmer comme une des personnalités les plus marquantes de notre région. M. Thomas Bernier, ingénieur, polytechnicien et diplômé du MIT, âgé de 27 ans, entrait au service de la Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent, et cela pendant une période d'organisation des cadres de la compagnie, de coordination et d'unification des réseaux électriques du Bas St-Laurent. Les temps étaient difficiles puisque, après ces longues années, nous sommes en mesure d'apprécier les problèmes de capitalisation auxquels a dû faire face la compagnie, sans oublier qu'à l'époque l'économie du pays, à caractère inflationnaire prononcé, allait se résorber par une crise économique qui bouleversera le monde occidental.

M. Bernier, avant son arrivée à Rimouski, avait travaillé pendant un an à la Régie des services publics. Il avait été à même, dans cet organisme gouvernemental, d'étudier les différents système d'électricité et d'en faire une synthèse. C'était une période héroïque, car dans la région du bas St-Laurent tout était à faire. Il fallait apporter une solution pratique à toutes les difficultés sans épargner le travail ni la fatigue.

Soulignons que M. Bernier était déjà bien entouré d'administrateurs dont vous connaissez tous aujourd'hui la compétence et d'un personnel dévoué, dont les noms sont encore connus de nous tous, et dont plusieurs sont ici même présents à cette assemblée.

Plus tard, en 1937, M. Bernier s'intéressa au service téléphonique. Là encore nous en étions à nos débuts. Les découvertes électroniques et ses applications pratiques n'étaient pas rendues au stage qui ont fait de Québec-Téléphone une compagnie moderne et progressive. L'essor de cette dernière sera, pour une bonne part, l'oeuvre d'un T.-A. Bernier et d'un de ses principaux adjoints en génie, M. F.-C. Doak.

Malgré tous les grands problèmes de survie, la haute direction n'a pas hésité à moderniser la Compagnie de Pouvoir et Québec-Téléphone. Plusieurs millions de dollars ont été dépensés à date pour arriver à cette fin. C'était d'ailleurs la seule façon d'assurer un bon service à la région, de promouvoir l'expansion des réseaux et d'assurer une régie interne compétente et stable.

Hier et aujourd'hui

Il suffit de donner quelques chiffres pour se rendre compte de l'ampleur des réalisations. A la Compagnie de Pouvoir, en 1929, il y avait 29 employés; aujourd'hui nous en comptons 312. Nous comptions 5,200 clients; aujourd'hui nous avons 35,017 consommateurs. La population du territoire desservi par la compagnie était, en 1929, de 49,800 habitants, aujourd'hui 201,400 habitants.

A Québec-Téléphone, en 1937, nous avions 101 employés, aujourd'hui 1,442. Le nombre de téléphones en service pour la même période était de 3,419 contre 80,815 à date, couvrant pas moins de 18 comtés, soit une population de 710,240 habitants.

Au cours des années à Rimouski, M. Bernier a acquis, non seulement le respect, mais l'affection et l'amitié de tous ceux qui l'entourent. Pour nous les plus jeunes, qui prenons la relève, nous lui portons une très grande admiration; admiration pour son objectivité devant les faits, pour la justesse de son jugement et la pondération dans ses actes. M. Bernier s'est acquis la réputation, non seulement d'un bon ingénieur, mais d'un grand administrateur, et c'est avec regret que nous le voyons partir. Avec lui, nous nous sommes assurés de la qualité de service de la Compagnie de Pouvoir et de Québec-Téléphone, et avec la bonne administration qui le secondait et dont il me fait plaisir de saluer ici monsieur Norman Gendreau qui le remplacera comme premier vice-président de Québec-Téléphone, nous pouvons être assurés que son oeuvre portera encore pendant bien longtemps les fruits impressionnants de son travail.

M. Bernier ne s'est pas contenté d'administrer les deux compagnies que je viens de mentionner, il a contribué grandement au développement et à la bonne réputation de notre région et des oeuvres sociales qu'il a soutenues.

Pendant 33 ans, il a été bien secondé par une charmante femme qui s'est dévouée entièrement à ses trois enfants et à son mari. En votre nom, je suis heureux de lui offrir nos hommages respectueux.

Aujourd'hui, M. Bernier doit prendre sa retraite, les motifs qui l'y forcent sont en dehors de son contrôle et du nôtre. Nous sommes heureux cependant qu'il demeure avec nous au conseil d'administration et à la vice-présidence de Québec-Téléphone. Je puis assurer d'orès et déjà que le groupe d'hommes qu'il laisse derrière lui est fermement décidé à suivre ses traces et à faire progresser la compagnie selon les principes qu'il nous a enseignés depuis de nombreuses années.

Mes chers amis, je me fais votre interprète pour témoigner à M. Bernier l'amitié profonde que nous ressentons à son égard, tout en espérant que, dans sa retraite, il reviendra souvent pour nous conseiller.

Mon père, qui a longtemps vécu à ses côtés, a tenu à venir personnellement ce soir, lui rendre hommage.

La Jeune Chambre décore Trois-Pistoles pour les fêtes

La Jeune Chambre de Commerce de Trois-Pistoles vient de compléter, à l'intersection des rues Notre-Dame et Jean-Riou, un tableau représentant "l'arrivée des Rois-Mages à Bethléem". Ce décor se trouve dans le parc de l'église Notre-Dame-des-Neiges, de Trois-Pistoles.

En ce qui concerne l'illumination du quadrilatère, celui-ci est agrémenté de cloches, sapins, étoiles et couronne tout illuminés par quelque 350 lumières multicolores.

Tous les citoyens de la ville de Trois-Pistoles et de la paroisse sont invités à faire de même en décorant leurs demeures afin de donner un air de fête à la ville.

Un concours de décorations est actuellement en cours et la Jeune Chambre distribuera, vers la mi-janvier, deux trophées qui seront accordés aux participants gagnants dans chacune des catégories, c'est-à-dire résidentiel et commercial. La Jeune Chambre profite de cette occasion pour souhaiter à tous et chacun un joyeux Noël et une bonne et heureuse année.

M. le ch. Soucy fêté à Bic

Pour souligner l'anniversaire de naissance de leur vénéré pasteur, un groupe paroissiens offrit, dans une atmosphère de reconnaissance, une soirée récréative réunissant les Bicois. Grâce au dévouement de Mmes Samuel Gagnon, Louis Landry et Paul Lagacé, la soirée remporta un beau succès.

Michelle Parent a offert des roses et Michel Gagnon a présenté une bourse bien garnie à M. le chanoine Soucy.

Pour débuter, "Pasteur et Pilote", chant d'allégresse fut joyeusement rendu par la chorale féminine aînée.

"Le Petit Vieux" (Léo Côté), comédie de Félix Leclerc, souleva de vifs applaudissements.

Des danses de folklore russes, israéliennes, écossaises étaient sous la direction de Blanche Lanteigne.

Avec une voix d'ange, le jeune Raymond Létourneau chanta la "Prière du petit Jean à la crèche".

Le choeur féminin exécuta un extrait de "l'Opéra de Mireille"; les costumes et les décors étaient appropriés; les solistes étaient Mlles Mireille Pineau, Monique Gagnon et Huguette Bernier.

Francine Landry, soprano, chanta "Noël des Pauvres"; en rappel, "Poupée valsante".

Une seconde comédie, "C'est trop, c'est pas trop", d'esprit satirique, tint l'assistance dans une franche gaieté.

De Brahms, Huguette Bernier et Mireille Pineau, aux voix pures, ont exécuté l'opérette "Les Bohémiennes".

Un service de vaisselle a été gagné par M. Gérard Roussel. Danielle Santerre fut l'heureuse gagnante d'une pièce murale.

Invité à prendre la parole, M. le curé se dit heureux d'être l'objet de cette fête. Il assura ses paroissiens que sa reconnaissance se manifesterait au pied de l'autel.

Mardi soir dernier, le 11 dé-

Activités des Ch. de Colomb de Tr.-Pistoles

Dimanche, le 23 décembre, les Chevaliers de Colomb de Trois-Pistoles, comme à l'accoutumée, feront la guignolée par les rues de la ville de Trois-Pistoles. Le profit de cette guignolée sera remis aux autorités de la ville de Trois-Pistoles pour remettre aux pauvres.

Le 26 décembre, dans l'après-midi, ce sera la fête des enfants des Chevaliers de Colomb et des vieillards de la Maison Notre-Dame-des-Anges qui auront la visite du légendaire Père Noël qui leur remettra à tous et chacun des cadeaux et des friandises.

Le 6 janvier 1963, ce sera la fête des Rois, qui aura lieu à l'hôtel Victoria. Cette soirée sera mixte et réservée aux membres du Conseil 3917 des Chevaliers de Colomb, de Trois-Pistoles, à leurs épouses ou amies. Il y aura le couronnement d'un Roi et d'une Reine.

NOMINATION A CANADIAN PETROFINA Ltée

J.-H.-P. Cloutier

M. M.-R. Turcot, gérant de division de la Canadian Petrofina Ltée, annonce la nomination de M. Pierre Cloutier au poste de représentant des ventes pour le territoire de Rimouski.

M. P. Cloutier a déjà 5 années d'expérience avec la Compagnie Canadian Petrofina Ltée et fait partie de plusieurs associations locales telles La Jeune Chambre de Commerce, les Loisirs St-Yves, l'Association des Voyageurs de Commerce du Bas St-Laurent.

Ch. de Commerce de Rimouski
M. Philippe Michaud, président du Comité des Affaires municipales

Le comité des Affaires municipales de la Chambre de Commerce de Rimouski a été constitué officiellement, ces jours derniers, lors d'une réunion qui avait été convoquée par le patron du comité, M. L.S. O'Connor.

L'exécutif qui a été choisi se compose comme suit : président, M. Philippe Michaud, comptable; vice-président, M. Claude Harvey; secrétaire, M. Gaston Ouellet.

Le comité a profité de sa première assemblée pour mettre au point le programme qu'il entend réaliser au cours de la présente année.

Au nombre des item à l'étude mentionnons : la transformation des routes d'accès à la ville de Rimouski à la sortie Est du pont de la rivière, des travaux de tunnels ou de signalisation aux passages à niveau pour assurer une plus grande sécurité, la fluoration de l'eau comme préventif à la carie dentaire, l'épuration des eaux-vannes, le jumelage de Rimouski avec une ville anglaise, l'étude du budget municipal de l'année 1963 avant son adoption.

Le comité apportera une attention particulière à la possibilité de construire un tunnel qui réunirait l'avenue Lavoie et l'avenue Michaud, de même qu'un tunnel pour piétons face à la rue Blais.

Quant aux projets de fluoration et d'épuration des eaux, le comité entend apporter une collaboration constructive aux autorités municipales. La Chambre de Commerce demanderait même l'avis d'experts en la matière pour approfondir l'étude de ces projets.

Enfin, notons que le comité a fait l'unanimité sur la restauration du couvent St-Joseph en monument historique. Il propose cet ouvrage comme projet de la Confédération à Rimouski.

La Chambre de Bic fête M. Archambault

Les anciens et nouveaux membres de la Chambre de Commerce de Bic fêteront leur ex-président, M. Ls-Ph. Archambault. On sait que ce dernier est transféré à Rimouski.

Samedi, le 22 décembre, un buffet froid sera servi, suivi d'une soirée sociale, à l'hôtel Laval, de Bic.

St-Robert

Baptêmes

2 décembre, Martine, enfant de M. et Mme Philippe-Auguste Lepage (Aurise Proulx). Parrain et marraine, M. et Mme A. Lepage, oncle et tante.

2 décembre, Magella, enfant de M. et Mme R. Gagné (Berthe Bouffard). Parrain et marraine, M. et Mme Bertrand Bouffard, oncle et tante.

2 décembre. Louiselle-Sylvie, fille de M. et Mme Roland Rouleau (Yvonne Corbin). Parrain et marraine, M. et Mme Hector Ringuet.

9 décembre, Sylvain, enfant de M. et Mme Aurèle Landry (Murielle Ross). Parrain et marraine, M. et Mme E. Landry, oncle et tante.

Assemblée des marguilliers

Le 20 décembre, à 7 h. 30, à la salle paroissiale, il y aura réunion des marguilliers anciens et nouveaux.

La Direction et le Personnel du

SERVICE B-A

Omer Dubé, prop.

Coin St-Germain-Rouleau — RIMOUSKI

Tél. : 723-3144

remercie sa nombreuse clientèle pour son encouragement et lui souhaite, ainsi qu'à ses parents et amis

Joyeux Noël Heureuse Année

CENTRE DES LOISIRS

QUILLES

Les différentes ligues de quilles ainsi que les compétitions de l'Heure des Quilles Senior et Junior de même que le Télé-Quilles mixte du Centre ont cessé leurs activités pour la période des fêtes, au cours de la dernière fin de semaine.

Par contre, tous les quilleurs et quilleuses seront heureux d'apprendre que les 9 allées du Centre ne continueront pas moins de bourdonner, puisqu'elles seront mises à leur disposition pour la pratique libre. Les activités régulières des ligues reprendront lundi, le 7 janvier.

HEURE DES QUILLES SENIOR

J.-C. Pomerleau 163-169-159 : 490. Nouveau champion. Jacques Therriault 154-158-157 : 469.

L'Heure des Quilles senior reprend ses activités le dimanche 6 janvier et Charles-Omer Bérubé, classé 1er avec une moyenne de 171.5, sera l'aspirant.

HEURE DES QUILLES JUNIOR

Marc-André Marquis 154-145-171 : 470. Denis Morency 126-120-126 : 372.

Début des activités le 11 janvier alors que Yves Labrie sera l'aspirant.

TELE-QUILLES MIXTE

Béatrice Lévesque et Jean-Marc Bouchard 221-229-237 : 687. Nouveaux champions. Mabel Allard et Maurice Collin 188-192-205 : 585.

Le prochain programme aura lieu le 6 janvier et mettra en lice l'équipe formée de Viateur Poirier et Huguette Allard.

Prochains cours de YOGA

Le dernier cours de Yoga avant la période des fêtes a eu lieu lundi soir dernier. Les cours reprendront jeudi, le 10 janvier, et voici un aperçu de l'horaire à suivre après les fêtes.

LUNDI SOIR : 7 h. 30 et 8 h. 45 : cours pour dames; JEUDI APRES-MIDI, 2 h. 30 : Cours pour dames; JEUDI SOIR, 8 h. 45 : cours mixte.

Pour ce qui est de ce dernier cours, on peut s'inscrire en tout temps en communiquant avec Réjean Desrosiers au numéro de téléphone 723-7040. Les cours seront donnés seulement si le nombre d'inscriptions est suffisant.

Tournoi d'ESCRIME

Les cours d'escrime se sont terminés mardi soir pour reprendre mardi, le 8 janvier. Par ailleurs, on nous annonce qu'un tournoi d'escrime aura lieu jeudi, le 17 janvier. Ce tournoi est ouvert à tous ceux et celles qui veulent y prendre part.

Cours de GOLF

A partir du mois de janvier, une soirée sera réservée, au gymnase, exclusivement pour ceux et celles qui veulent suivre des cours de golf. On peut s'inscrire dès maintenant.

MARINS en tête du BALLON-PANIER

La Ligue de Ballon-Panier Senior a également mis fin à ses activités et voici la position des équipes pour la première partie de la cédule régulière : Marins, 8 points; Alouettes, 4 points; Globe-Trotteurs, 2 points; Normaliens, 2 points; Tigres, 0 point.

BRAVES premiers des juniors

La première tranche de la cédule régulière de la Ligue de Ballon-Panier junior se termine jeudi de cette semaine alors que le Centre des Loisirs et les Braves, de J.-L. Guérette, se feront face. Voici comment se lit le classement des équipes de cette ligue : Braves, de J.-L. Guérette, 6 points; Centre des Loisirs, 4 points; Castors, de Talon Rimouski, 4 points; Commandos, 2 points.

BALLON-VOLANT, professeurs 1ers

Les dernières rencontres de la ligue des hommes d'affaires pour l'année 1962 ont eu lieu lundi et mardi derniers. Les activités reprendront de plus belle lundi, le 14 janvier 1963. On sait que cette ligue se compose de 5 équipes dont voici le classement : Professeurs du Commerce-Normale, 6 points; Richelieu, 4 points; Rotary, 2 points; Chevaliers de Champlain, 2 points; Lions, 2 points

Ces résultats excluent les rencontres de lundi et de mardi.

Début du HOCKEY midget

La saison régulière des ligues midget et juvénile du Centre des Loisirs de Rimouski s'ouvre jeudi prochain, le 20 décembre, à 6 h. 30, à la patinoire du collège des Frères du Sacré-Coeur. Une courte cérémonie précèdera cette première rencontre. Une invitation est faite à tous les parents ainsi qu'à tous ceux qui s'intéressent aux loisirs des jeunes.

Soirée récréative, 22 décembre

Une autre soirée récréative est prévue pour samedi soir prochain, en la salle des Bateliers. La soirée débute à 8 h. 30. Il y aura un programme musical par le Corps de Clairons de Rivière-du-Loup.

Par ailleurs, on tente présentement d'organiser une veillée dite "Veillée du Bon Vieux Temps" pour la période des fêtes.

Prochainement, une soirée récréative pour les adultes.

AVIS AUX JEUNES

Le Centre des Loisirs présentera à tous les jeunes un excellent film samedi prochain, à 1 heure de l'après-midi.

Messe de minuit

Tout comme les années dernières, il y aura, encore cette année, une messe de minuit au Centre des Loisirs. On peut réserver sa place en communiquant avec Réjean Desrosiers au numéro de téléphone 723-7040.

SALLE MARINE DU CENTRE DES LOISIRS

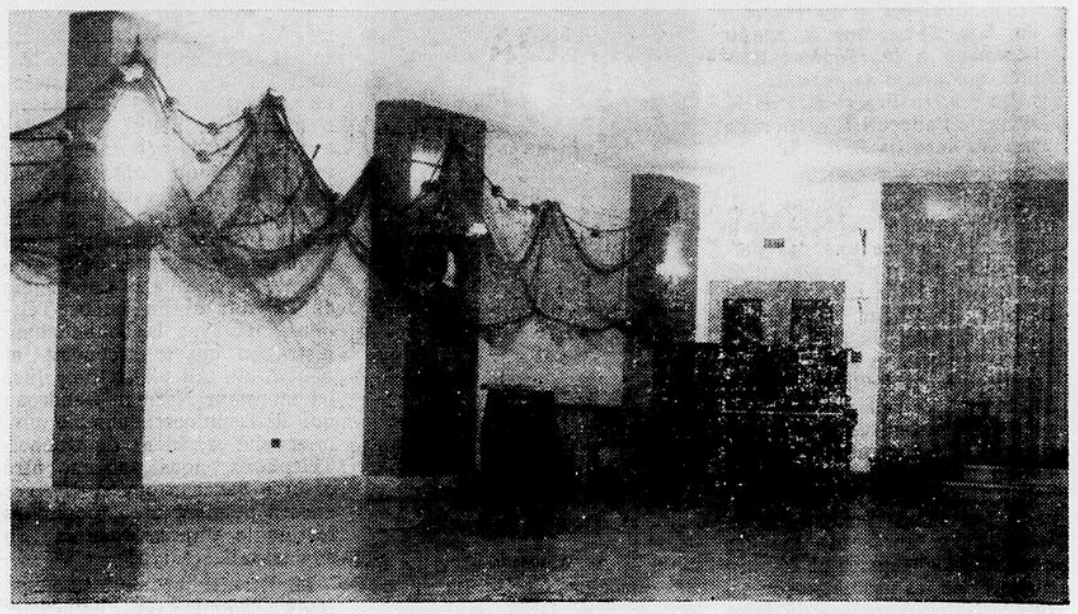

Maintenant rénovée et d'une atmosphère vraiment marine, la salle des Bateliers du Centre des Loisirs de Rimouski jouit d'une grande popularité.

Samedi soir, le 22 décembre, une autre soirée récréative y groupera tous les jeunes désireux de se récréer sainement.

AVIS : horaire des fêtes

La salle de quilles et le gymnase du Centre des Loisirs seront fermés lundi soir, le 24 décembre, à partir de 9 heures. Par contre, le Centre sera ouvert à partir de 11 heures pour la messe de minuit.

Par ailleurs, le jour de Noël et le premier de l'An, le Centre sera fermé pour permettre au personnel de passer ces jours dans leurs familles.

Le 26 décembre et le 2 janvier, le Centre sera fermé à l'exception de la salle de quilles. M. François Bélanger, le gérant de la salle de quilles ,invite tous les quilleurs et quilleuses de la ville et leurs amis pendant la période des fêtes, à retenir leurs allées. Ceci permettra au personnel de la salle de quilles de donner à tous les quilleurs un meilleur service.

ACTIVITES DU GYMNASE

Pendant la période des fêtes, une cédule spéciale sera à l'affiche, pour les activités du gymnase.

Attention, les jeunes

Une après-midi remplie d'attractions est organisée pour tous les jeunes, membres ou non du Centre des Loisirs. Elle se tiendra le samedi 22 décembre.

Seront au programme, des numéros pas des artistes invités tels que "le Corps de Clairons de Rivière-du-Loup" et la troupe de gymnastes. Un film comique et un sketch seront présentés, de même qu'une séance de jeu "Domino" par le Père Noël. Admission : 0.10.

La direction et le personnel du Centre des Loisirs de Rimouski souhaitent aux abonnés et à tous ceux qui fréquentent le Centre des Loisirs, un joyeux Noël

626 chopin s de SANG

La population de la ville de Rimouski a fourni 626 chopines de sang à l'occasion de la Clinique des Donneurs de Sang qui s'est tenue au cours de la semaine dernière.

AVIS PUBLIC

Province de Québec

MUNICIPALITE DE LA VILLE DE RIMOUSKI

AUX HABITANTS DE LA MUNICIPALITE DE LA VILLE DE RIMOUSKI

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par

Armand Gagnon, Greffier que le Conseil de Ville de Rimouski, a, lors de sa séance régulière du 17 décembre 1962, adopté en deuxième et dernière lecture le règlement SIX CENT TRENTE-CINQ (635) pour décréter un nouvel alignement sur les rues Dumont, Morissette, et d'Auteuil dans la Zone R-24-B, et que tel règlement est maintenant déposé au bureau du soussigné pour l'information de toute personne intéressée.

AVIS PUBLIC est de plus donné qu'une assemblée publique des Electeurs Propriétaires dans la Zone R-24-B aura lieu à l'Hôtel de Ville de Rimouski LUNDI le 31 décembre 1962 à 8.00 hres p.m., alors que ledit règlement SIX CENT TRENTE-CINQ (635) leur sera soumis pour approbation.

Donné à Rimouski, ce dix-huitième jour du mois de décembre mil neuf cent soixante-et-deux.

ARMAND GAGNON,
Greffier de la Ville.

Noël esquimau

Le réalisateur Georges Francon, accompagné d'un cameraman, se rendait récemment à Grande-Baleine, à la baie d'Hudson, pour capter quelques images d'une fête organisée pour les Esquimaux et les Indiens de la région, images qui seront présentées aux téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada lors d'une émission spéciale intitulée **Noël esquimau,** le samedi 22 décembre, à 7 h. 15 du soir.

Cette fête, donnée par les civils et les militaires travaillant au poste de la ligne Mid-Canada à Grande-Baleine, débutait dans l'après-midi par diverses compétitions sportives telles que courses en raquettes ou en traineaux à chiens, tir à la carabine, etc.

Au cours de l'émission, nous verrons quelques-uns de ces jeux extérieurs et nous assisterons à l'élection de Miss Esquimau et de Miss Indien, à une représentation donnée par les écoliers, à des danses, ainsi qu'à la distribution de cadeaux par le Père Noël. Nous entendrons aussi quelques témoignages des membres de l'A.R.C. stationnés à Grande-Baleine.

C'est de nouveau Noël. Bientôt suivra l'An neuf. C'est le même vieux refrain qui monte du coeur aux lèvres : **JOYEUX NOEL ET BONNE ET HEUREUSE ANNEE !**

Tels sont les voeux que nous formulons à tous nos clients et amis

* * *

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE LA

Construction du Golfe

LIMITEE

Gilbert Lévesque, T.P., président

Tél. : 723-6826

71, rue St-Laurent — RIMOUSKI

Orientez-vous vers les productions agricoles qui puissent s'exporter

Pour l'application de ARDA

Un plan d'aménagement régional s'impose dans le Bas St-Laurent

Enquête forestière et reboisement

Les délégués au sixième congrès du Conseil d'Orientation Economique du Bas St-Laurent ont préconisé la formation de "syndicats locaux", comme première phase de l'établissement d'un plan directeur d'aménagement rural en vue de la mise en application de la loi ARDA dans la région.

Dans une autre résolution adoptée au terme de ce congrès, les délégués ont demandé au COE d'effectuer, avec l'aide du ministère des Terres et Forêts, une enquête complète sur la situation forestière dans la région, en vue de l'établissement d'un plan de restauration forestière dans le cadre de la loi ARDA.

LE TOURISME

Dans le domaine du tourisme, secteur également compris dans le plan ARDA, une autre résolution a été adoptée demandant l'établissement d'un plan d'ensemble pour la mise en valeur des sites touristiques de la région du Bas St-Laurent. La résolution souligne l'importance d'entreprendre le plus tôt possible un inventaire des sites touristiques. On sait que plusieurs organismes de la région, notamment les Chambres de Commerce, ont entrepris un travail en ce sens afin de raviver l'industrie touristique.

Au total, une trentaine de résolutions touchant les différents aspects de la vie économique du Bas St-Laurent ont été présentées au cours de la dernière séance du congrès.

Dans le domaine de l'agriculture, les principales résolutions demandaient le reboisement des terres improductives, l'établissement des fermes communales, des travaux d'égouttement, la récupération des terres en bordure du fleuve, l'exploitation des carrières de pierre à chaux et une plus grande diversification des produits laitiers.

Au chapitre de la forêt, on demande notamment la réaffectation des terres incultes à la forêt, une enquête forestière complète, une aide plus grande aux petits exploitants; la multiplication des syndicats forestiers, le rachat des seigneuries par le gouvernement, l'agrandissement des pépinières et des travaux de sylviculture.

Outil pour une remise en valeur des terres du BSL

Le classement des terres qui a été fait pour les cinq comtés de Rivière-du-Loup, Témiscouata, Rimouski, Matapédia et Matane a pour but de délimiter les zones de production pour organiser les politiques de mise en valeur des terres.

Voilà ce que déclarait M. Armand Dubé, pédologue, qui présentait une communication sur le classement économique des sols du BSL, au congrès du COE, tenu en fin de semaine à Amqui.

Pour sa part, M. Auguste Mailloux, du laboratoire des sols, a insisté sur la nécessité, pour le Bas St-Laurent, de procéder immédiatement à des programmes d'amélioration des modes de culture. Si vous ne vous mettez pas à l'oeuvre immédiatement, dit-il, le laborieux travail du classement des terres aura été fait inutilement.

La région possède maintenant, pour chacun des cinq comtés, une carte de trois-quarts de pouce au mille illustrant en couleurs les six catégories de sols. Les cartes imprimées à 2,000 exemplaires pour chacun des comtés, seront disponibles au début de 1963.

Dans l'ensemble, la cartographie révèle que notre région est à très forte majorité une région forestière. Les bonnes terres sont assez nombreuses, mais disséminées par petits ilots dans tout le territoire à l'exception du comté de Rivière-du-Loup qui compte plus de massifs de bonne terre.

Dans plusieurs secteurs, des terres mises en culture devront nécessairement être reboisées, surtout sur les coteaux appalachiens.

La cartographie ne porte que sur les territoire habités; mais M. Armand Dubé a déclaré que pour la partie boisée, qui n'a pas été étudiée, le territoire doit rester à au moins 95% en forêt.

Les cartes du classement des terres seront utilisées avec profit comme outil de remise en valeur et de réorientation des productions agricoles. En effet, pour chacune des catégories de sols on a indiqué les travaux qui s'imposaient pour une revalorisation du sol, soit : épierrement, drainage, fertilisation ou corrections des méfaits de l'érosion.

POLITICIENS : n'exploitez pas la misère pour vous gagner des votes

Un fonctionnaire provincial, M. Henri Dubord, directeur de l'application de la loi ARDA pour le Québec, a fait une violente sortie contre notre système actuel d'assistance sociale. M. Dubord, qui parlait au congrès du COE, à Amqui, a déclaré que tout notre système est à repenser.

Nos ruraux ont un potentiel plus beau à nous offrir que de devenir les parasites des gens des villes, dit-il.

Le conférencier a ensuite dit qu'il faut nous débarrasser de la politique dans ce domaine et agir sur le plan de l'efficacité. S'adressant aux politiciens, il leur demande de ne pas se servir de la misère des ruraux pour se gagner des votes.

M. Dubord a, entre autre, ridiculisé la loi qui veut qu'un cultivateur qui a plus de trois vaches ne puisse bénéficier de l'assistance sociale. Il faudra donc vendre nos vaches pour vivre, dit-il.

REELU PRESIDENT

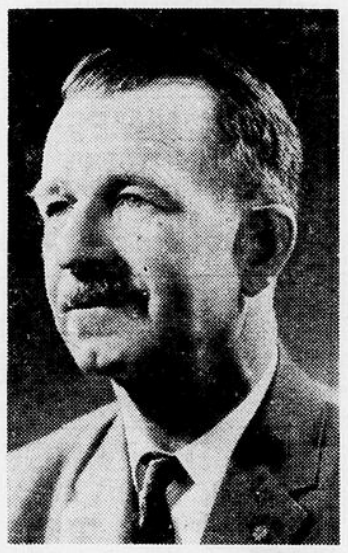

M. Arthur RIOUX, agronome du comté de Rimouski, qui a été réélu président du Conseil d'Orientation Economique du Bas St-Laurent.

M. Yves DUBÉ aux cultivateurs

Les cultivateurs du Bas St-Laurent devront accepter de changer d'optique et de réorienter leurs productions; mais rien ne doit leur être imposé. Les transformations, pour être efficaces, doivent être voulues.

Voilà ce qu'a déclaré M. Yves Dubé, économiste, dans le rapport préliminaire de l'enquête agricole qu'il a faite pour le COE et qu'il a présenté au congrès d'Amqui.

M. Dubé a particulièrement recommandé aux cultivateurs de s'orienter vers les productions agricoles qui puissent être expédiées hors de notre région.

L'économiste en a surpris plusieurs en déclarant que l'agriculture n'était pas une industrie de base dans le Bas St-Laurent. Il a décrit l'industrie de base comme celle qui permet une grande exportation des produits apportant à la région des revenus qui lui permettent de se procurer d'autres services. Toutefois, dit M. Dubé, en termes de main-d'oeuvre, l'agriculture reste une industrie fondamentale pour votre région.

Actuellement, le Bas St-Laurent a un surplus de produits agricoles dans certaines catégories comme les bovins, les veaux, les porcs, le mouton, le beurre, les pommes de terre; mais, par contre, la région doit importer d'autres produits comme les poules, les dindes, les oeufs, les légumes. En définitive, le revenu de nos exportations ne fait que compenser pour ce que nous devons débourser pour nos importations.

M. Dubé a ensuite relevé quelques caractéristiques de notre région. Les fermes et surtout les superficies en culture sont plus petites que dans l'ensemble de la province. Il y a aussi moins de machinerie sur nos fermes que dans l'ensemble des fermes du Québec.

Le conférencier a démontré que la tendance à la diminution au nombre des fermes et à l'agrandissement des fermes qui subsistent se manifeste surtout dans l'Est du Canada et dans le Bas St-Laurent en particulier.

M. Dubé a invité les congressistes à considérer tous les facteurs qui peuvent affecter un secteur économique. Ainsi, en agriculture, il faut tenir compte du sol, du climat, du marché et du revenu des cultivateurs. Le sol qui, de façon générale, n'a qu'une importance relative, prend, dans le Bas St-Laurent, une importance prépondérante par rapport aux marchés qui sont éloignés.

L'économiste a ensuite insisté sur les secteurs de la production qui devraient davantage retenir l'attention des agriculteurs. Il les a invités à intensifier la production des pouiets, des dindes et des oeufs. Il a particulièrement insisté sur les ajustements qui s'imposent dans les productions. Ainsi, il faudra, à l'avenir, diminuer graduellement la production du beurre et se montrer prudent dans l'élevage des bovins de boucherie.

Organisme régional à créer pour l'application de ARDA

Un organisme groupant les différents mouvements à caractère économico-social serait créé pour la mise en application de la loi ARDA dans la région du Bas St-Laurent. Dans la résolution en ce sens adoptée par les délégués au terme du 6e congrès du COE, on suggère que ce nouvel organisme ait les pouvoirs nécessaires afin de mener le projet à bonne fin.

Quant au COE lui-même, on suggère qu'il devienne un organisme consultatif tout en conservant son caractère actuel.

Rencontre du personnel et de la Commission scolaire à St-Jean de Dieu

Le 17 décembre, le personnel enseignant de St-Jean de Dieu recevait les membres de la Commission scolaire, lors d'un souper-causerie donné à la salle de quilles de St-Jean de Dieu.

A la table d'honneur, on remarquait M. l'abbé Roger Tremblay, vicaire de la paroisse; S.H. le Maire et Mme la Mairesse, M. et Mme Léo Rouleau, M. l'abbé Georges Côté, curé de la paroisse; M. Adrien Sénéchal, président de la Commission scolaire; M. et Mme Antoine Jean.

M. l'abbé Charles Parent, vicaire à Rivière-Bleue, rehaussait l'assemblée de sa présence. M. Claude Beaulieu agissait comme maitre de cérémonie. Le mot de bienvenue fut formulé par M. Claude Langlois et Mme la Mairesse prononça le mot de la fin. Tout se passa dans la gaieté commune à l'approche des fêtes. Cette réunion était l'initiative de Mlle Lucia Grenier.

Pour tous vos problèmes de
RECOUVREMENT DE PLANCHERS
Nous sommes en mesure de vous fournir
tuiles de toutes sortes
"ARMSTRONG"
•
et service d'un poseur

ALBERT MICHAUD INC
56, de l'Evêché
RIMOUSKI

APPELEZ-NOUS
723-7824
Nous irons prendre les mesures à votre domicile
GRATUITEMENT
•
Estimés

Décès de M. J.-B. Labbé

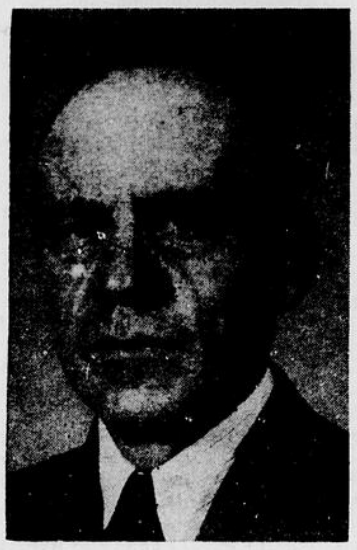

A St-Robert, vendredi, le 14 décembre ,est décédé, à l'âge de 59 ans, M. Jean-Baptiste Labbé.

Né à St-Valérien, le 22 février 1903, le défunt était le troisième des neuf enfants de Joseph Labbé, entrepreneur, et de Marie Beaulieu.

Après ses études primaires à Rimouski, il devenait, en 1923, employé pour son père. Deux ans plus tard, il entrait au service de la Compagnie Price Brothers, à Rimouski, comme contremaître et, en 1939, il commençait à faire le commerce du bois, ce qui fut, jusqu'en dernier, son occupation principale.

Le 16 juillet 1923, il épousait, en la cathédrale de Rimouski, Angéline Duchesne. Ils eurent deux enfants, Angéla et Mélanie. Cette dernière est décédée à l'âge de huit ans. De plus, quatre enfants eurent la chance de les avoir comme parents adoptifs.

M. Labbé mena une vie sociale peu ordinaire et fut un véritable homme d'oeuvres.

En 1941, il devint syndic et, en 1945, marguillier de la paroisse St-Robert Bellarmin. La même année, il était élu à la présidence de la Société St-Vincent de Paul; de 1944 à 1947, il était président du Cercle Lacordaire de St-Robert. Il fut aussi pendant plusieurs années directeur de la Société St-Jean-Baptiste et, jusqu'à la fin, directeur de la Caisse Populaire St-Robert.

En 1947, il devint commissaire d'écoles à la commission scolaire de la ville de Rimouski et, par la suite, il a toujours été réélu à ce poste par acclamation.

En 1955, M. Labbé fut décoré de la Croix St-Germain du Mérite Diocésain par Son Ex. Mgr Charles-Eugène Parent, archevêque de Rimouski.

La ville de Rimouski et, particulièrement la paroisse St-Robert Bellarmin lui doivent beaucoup de leur progrès.

M. Labbé laisse dans le deuil, outre son épouse, Angéline Duchesne, une fille Angéla, deux fils Maurice et Fernand, quatre frères et deux soeurs.

Son service fut chanté lundi dernier, en l'église St-Robert Bellarmin.

Décès de Mme Derome Asselin

de Rimouski

Mme Dérome Asselin (Cécile Lamoureux), 45 ans, de Ste-Agnès, est décédée subitement à la gare de Rimouski, le 16 décembre. Elle était l'épouse de Me Dérome Asselin.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Mme Marcel Pelletier (Manon), de Sept-Iles; Claude et René, étudiants, de Rimouski; son père, M. Côme Lamoureux, de Nazareth; sa soeur, Mme Jean Toulgoat (Berthe), de Nazareth; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Jean Toulgoat, de Nazareth; Mme Paulette Eagan, d'Halifax; Mme Rolande Gunter, de Montréal; M. André Asselin, de Rimouski; Françoise Asselin, de Toronto; Jean Asselin, de Nazareth; Solange Asselin, de Québec; Jacqueline et Pierre Asselin, de Rimouski; Jules Asselin, de Matane.

La défunte était originaire de St-Jacques, de Montréal.

Le service a été chanté le 19 décembre, en l'église de Ste-Agnès.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Bissonnette & Frère, de Rimouski.

Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

FUNERAILLES

En l'église Ste-Agnès, le mercredi 19 décembre, au milieu d'une nombreuse assistance, ont eu lieu les funérailles de Mme Cécile Lamoureux, épouse de Me Dérome Asselin.

M. l'abbé Louis-David D'Auteuil, curé retiré, fit la levée du corps; M. le curé Alcide Côté, de Ste-Agnès, officia à la messe des funérailles assisté de M. l'abbé André-Albert Gauvin, professeur au Séminaire, et de M. l'abbé Noël Bélanger comme diacre et sous-diacre.

La croix, qui précédait le cortège funèbre, était portée par Me Roland Gagnon, notaire, de Rimouski. Portaient le cercueil, des employés de la Maison Bissonnette & Frère.

Outre les parents de la défunte, on a remarqué dans l'assistance, M. le maire de la ville de Rimouski, Me Maurice Tessier; M. le juge G.-E. Blanchard, M. le juge Louis-Joseph Gagnon, de Mont-Joli; Me Charles-Alphonse Beaulieu, avocat de la Couronne; la plupart des membres du Barreau du Bas St-Laurent, des échevins de la ville, des représentants de la Commission Scolaire, des représentants de différentes associations et différents organismes de la ville; des maires des paroisses du grand Rimouski, des officiers des corps de police du grand Rimouski et de Mont-Joli.

- **Ne nous trompons pas... il y a encore des milliers de personnes atteintes par la tuberculose chez nous. Aidez à combattre la contagion en achetant des timbres de Noël.**

- **Chaque dollar versé pour l'achat de timbres de Noël est un geste posé dans le but de vous protéger contre le danger de la tuberculose et des maladies pulmonaires. Contribuez à la campagne du timbre de Noël selon vos moyens et votre sens civique.**

PARTICIPEZ AU

TIRAGE "GEM"

CHAQUE SEMAINE

Gagnez le REMBOURSEMENT COMPLET de votre marché, quel qu'en soit le montant.

Formule de participation à notre magasin

GEM

"Roi des bas Prix"

La semaine dernière Mme Henri Neilson, avenue de la Cathédrale, s'est vue rembourser le montant de son marché.

DINDE

C.O.V., GRADE "A" Eviscérée de 10 à 16 livres Lb .49

FRAICHE Grade A éviscérée 18 livres et plus Lb .43

JAMBON FESSE Prête à manger "Swift" Lb .63

PORC FRAIS Haché maigre 3 lb 1.59

Pâté à la viande "AMIOT" Ch. .79

LAITUE "ICEBERG" 2 pommes .35

ECHALOTES Fraîches, importées 3 pqts .25

ORANGES "NAVEL", SUNKIST Grosseur 113 Dz. .59

POMMES "McINTOSH" de fantaisie 5 lb .39

CIGARETTES Emballage de Noël Carton 3.49

CHOCOLAT Assorti "MOIRS" Bte 5 lb 2.79

CREME GLACEE "POL-R" 3 chop. .59

JUS D'ORANGE Congelé "BIRDS EYE" 2 Boîtes 6 oz. .39

FRAISES Congelées "BIRDS EYE" Bte 15 oz. .39

NOUVEAU!

Avez-vous goûté les nouvelles spécialités de nos cuisines?

- Pâtés à la viande,
- Tartes aux pommes,
- Tartes à la 'farlouche',
- Tartes au chocolat
- Tartes au caramel
- Ragoût de boulettes
- Graisse de rôti
- Tête fromagée
- Sauce à spaghetti
- Ketchup aux fruits,
- Bar-B-Q Spare Ribs,
- Bar-B-Q Fèves au lard

Consultez notre circulaire "Vente des Fêtes"

PLUS DE 60 GRANDS SPECIAUX D'EPICERIE

Ces spéciaux dureront jusqu'au 24 décembre

ROI DES BAS PRIX

LOUIS AMIOT ENR.

28 rue Lavoie — Bière et Porter — Tél. 723-3361

GOODYEAR SUBURBANITE

Obtenez TRACTION et SÉCURITÉ durant TOUT L'HIVER

GOODYEAR

Voici l'as des pneus d'hiver . . . celui qui possède la force de traction qui assure des démarrages et un roulement sûrs. Vous roulerez plus longuement et plus solidement, grâce à l'ultra-robuste Nylon 3-T et au nouveau Tufsyn du Suburbanite. Faites installer les vôtres dès aujourd'hui.

Vulcanisation Moderne Ltée

362, St-Germain RIMOUSKI Tél. : 723-7843

Ressemelage — Accessoires "GOODYEAR"

Les Ch. de Champlain demandent de remplacer M. Gordon

Dans une lettre adressée au premier ministre du Canada, Les Chevaliers de Champlain demandent que M. Donald Gordon soit remplacé à la présidence du Canadien National.

Voici le texte de la lettre:

Rimouski, 13 déc. 1962
L'hon. John Diefenbaker,
Premier Ministre du Canada,
Ottawa, Ont.
Honorable Premier Ministre,

Au nom de l'Intendance et des Abitations des Chevaliers de Champlain, ayant pris connaissance des déclarations inopportunes de M. Donald Gordon au sujet de la représentation des Canadiens français au sein du C.N., nous voulons protester comme suit :

M. Gordon a oublié que nos Canadiens français ont au moins la supériorité d'être bilingues.

En fait de compétence, il est inadmissible que l'on ne trouve pas de Canadiens-français qui ont la compétence et la séniorité.

Partant de là, nous vous demandons dans un esprit de justice, de remplacer ce monsieur à la tête du C.N. par un autre membres du Cabinet, qui, lui, comprendra l'Acte de la Confédération, et n'excluera pas les candidats canadiens-français des postes de commande, au sein de son département.

Connaissant votre équité, nous espérons que vous vous rendrez à notre demande, qui est juste et conforme à l'acte confédératif de l'Amérique du Nord.

Bien vôtre,

Les Chevaliers de Champlain,
Rimouski.
Par Clément Alary,
Intendant secrétaire.

Noël fête d'adulte

On reproche — avec combien de raison ! — à notre monde occidental d'avoir commercialisé la fête de Noël. D'ici le 25 décembre, la plus belle musique, pour nombre d'oreilles, se jouera sur le clavier de la caisse enregistreuse.

Mais la fête de la naissance du Sauveur est aussi l'objet d'une déviation plus subtile. C'est l'aspect sentimental et exclusivement "petit-Jésus" qu'on lui donne trop souvent. Le message vraiment révolutionnaire du Christ venant en ce monde passe ainsi inaperçu. La fête liturgique de Noël n'a pas été instituée pour réjouir les enfants. Ni pour éveiller chez les adultes des souvenirs nostalgiques de ce paradis perdu qu'est toute enfance normale regardée avec des yeux vieillis.

Le petit Jésus est maintenant un grand garçon, et cela depuis bientôt deux mille ans. Une formation religieuse basée exclusivement sur des rappels à Jésus-Enfant risque d'être jetée pardessus bord ou d'être remisée au grenier des vieux jouets dès les premières crises de l'adolescence.

Jésus n'est pas venu sur la terre pour jouer avec des colombes. Par sa naissance et par sa mort ,il est venu prêcher le terrible sermon des Béatitudes. Dès la crèche de Bethléem, il nous trace un programme d'adultes : bâtir un monde où l'on oublie les haines, où les pauvres sont les maîtres et seigneurs, un monde où les richesses sont des instruments dont on a peur, où le ciel invisible, mais si près, doit devenir la première préoccupation.

De sa crèche aussi bien que de sa croix, le Christ nous condamne : il condamne le païen qui voile son paganisme de sentimentalité peu compromettante. Si, avec humilité, nous acceptons ce jugement, nous pourrons alors entendre son appel aux hommes de bonne volonté et avancer plus rapidement sur la route du chrétien, route d'adultes. (CCC)

Soirée d'amitié des Fermières de N.-D.-du-Lac

Mercredi dernier, environ 50 membres du Cercle de Fermières se sont réunis pour leur assemblée mensuelle, sous la présidence de Mme Albert Lévesque.

Après la partie étude, on a fait l'échange de cadeaux-souvenir à l'occasion de la saison des Fêtes. Cet échange de cadeaux a été suivi d'un succulent goûter à la préparation duquel chacune avait participé.

C'est la 8e année consécutive que le cercle fait cette soirée d'amitié pour tous ses membres. Cette année, l'organisation de la fête avait été confiée à Mme Uldège Fournier, directrice.

A LA S.C.B.

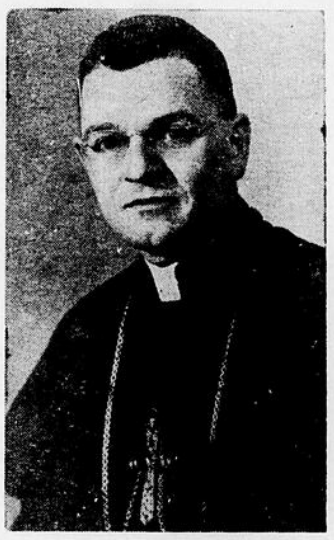

Son Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, récemment nommé par l'Assemblée Episcopale de la Province civile de Québec, évêque "ponens" auprès de la Société Catholique de la Bible.

Cours aux sans-travail, à Causapscal

L'école de Métiers de Causapscal, en collaboration avec le bureau du Service National de Placement de l'endroit, offre encore cette année des cours aux travailleurs sans emploi.

La série comporte des cours sur : la menuiserie-charpente, la transmission automatique, l'électricité d'automobile, plomberie-chauffage, dépannage des appareils électriques domestiques, réparation et entretien des scies mécaniques, cuisine, service de table, cours de 9e année qui est reconnu par le Département de l'Instruction publique de Québec.

Ces cours sont offerts à ceux qui possèdent déjà des connaissances dans les spécialités en cause. Les autorités de l'école de Métiers affirment toutefois que les classes seront ouvertes que s'il y a un nombre suffisant de candidats. Les inscriptions se feront au Service National de Placement d'ici le 20 décembre. Les cours débuteront en janvier.

Les JOUETS et la sécurité

Si vous n'avez pas encore complété vos achats de jouets pour Noël, la Ligue canadienne de la sécurité a quelques conseils à vous proposer : recherchez avant tout un jouet qui soit convenable à l'enfant et non pas un jouet que vous aimeriez pour vous-même.

Si, par exemple, vous donnez un ensemble de chimie à un enfant qui n'en comprend ni l'usage ni le danger, vous vous exposez à perdre et l'enfant et la toiture de votre demeure.

Si le jouet est pour un jeune enfant, voyez à ce que les parties constituantes ne soient ni tranchantes ni petites; les enfants ont une tendance à mettre tout dans la bouche.

Enfin ne laissez pas le souci des emplettes de dernière heure vous affoler au point d'acheter des jouets sans porter attention au danger qu'ils renferment. Basez votre choix sur la valeur et l'utilité du jouet. Assurez à l'enfant un Noël joyeux en adoptant les mesures de sécurité nécessaires.

PROJET DE LA CONFEDERATION

Restauration d'un monument historique à Rimouski

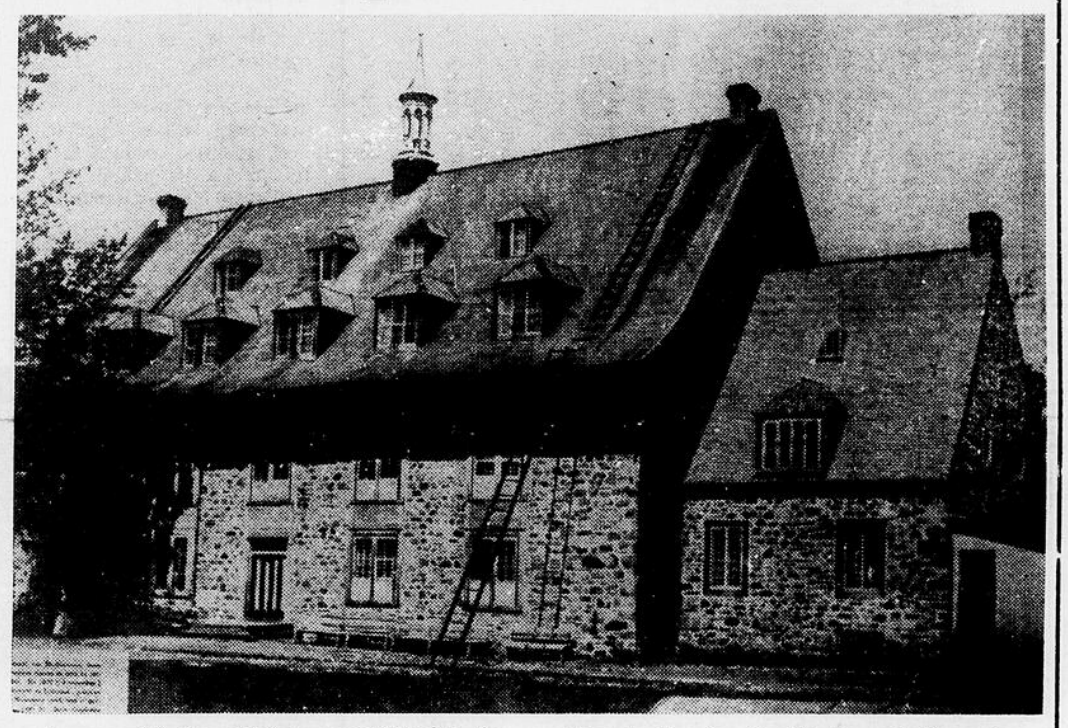

Le comité des affaires municipales de la Chambre de Commerce de Rimouski a fait l'unanimité sur un projet qui pourrait se réaliser d'ici 1967, année du centenaire de la Confédération canadienne.

Il s'agit de la restauration de l'édifice actuellement utilisé comme une école pour filles, le "Couvent St-Joseph". Cet édifice, chargé d'histoire, a été construit en 1823. C'est certainement le plus ancien édifice en pierres qui subsiste à Rimouski.

Le projet consisterait à reconstituer l'architecture primitive de l'édifice et à en faire un monument historique officiel qui pourrait être utilisé à des fins culturelles, soit comme musée, bibliothèque, centre d'art, etc.

Des études plus approfondies seront faites de ce projet et le comité des affaires municipales de la Chambre de Commerce de Rimouski se propose de consulter toutes les institutions intéressées.

On sait que le gouvernement canadien consent à verser une subvention d'un dollar par personne aux municipalités canadiennes qui voudront commémorer le Centenaire de la Confédération par un ouvrage permanent qui tiendra de la culture ou du civisme. Les gouvernements provinciaux seront appelés à verser une contribution égale à celle du gouvernement fédéral. Par ailleurs, il serait convenable que les municipalités fassent une contribution du même ordre.

La proposition du comité des affaires municipales de la Chambre de Commerce sera soumise au conseil de ville de Rimouski pour approbation.

N.D.L.R. — Nos lecteurs se souviendront que ce projet avait été préconisé par l'ECHO qui avait fait un reportage historique, le 15 août 1962.

MONSIEUR GAGNE, propriétaire de votre Magasin de Cadeaux, AU BLEU DE ROI E NR. ainsi que son PERSONNEL, souhaitent
A TOUS LES CLIENTS, PARENTS ET AMIS,

DE
Joyeuses Fêtes

au Bleu de Roi E.NR.

Monsieur GAGNE profite également de l'occasion pour remercier sa nombreuse clientèle de son précieux encouragement pour 1962.

UNE
BONNE, HEUREUSE et SAINTE ANNEE

CJBR-TV

SAMEDI, 29 décembre

11.00 Am-Stram-Gram
11.30 Coucou
12.00 Pirouette
1.00 Le golf et ses étoiles
2.00 Images en tête : "L'homme tranquille"
4.00 20 ans Express
4.30 Soif de Dieu
5.00 L'enfant à l'étoile
5.30 L'année 1962 à Québec
6.00 Ed Sullivan Show
7.00 Mes trois fils
7.30 Au nom de la loi
8.00 Adam ou Eve
8.30 Micheline Bardin
8.45 Soirée du hockey : Détroit à Montréal
10.15 Les Couche-Tard
10.45 Téléjournal
11.00 Cinéma du samedi soir
12.30 CBC TV News
12.40 A l'affiche demain et fermeture

DIMANCHE, 30 décembre

11.00 Jour du Seigneur
12.00 Revue des forces armées
12.30 Naissance de Telstar
1.30 Travaux et les jours
2.00 L'univers des sports
5.00 A l'heure du concile
5.30 L'heure des quilles
6.30 Le monde en 1962
7.00 L'homme invisible
7.30 Papa a raison
8.00 En habit du dimanche
9.00 L'année 1962 dans le monde
10.00 Téléjournal
10.15 Commentaires
10.23 Nouvelles sportives
10.30 Actualités politiques
11.00 Sport éclair
11.30 CBC TV News
11.40 A l'affiche demain et fermeture

LUNDI, 24 décembre

1.00 Cinéma
3.00 Votre cuisine, madame
3.15 Votre enfant, madame
3.30 Revue de la maison
4.00 Bobino
4.30 La boite à surprises
5.00 Radisson
5.30 Marcus
6.00 Au jour le jour
6.30 Manchettes
6.35 Nouvelles régionales
6.45 La météo
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Message de Noël
7.15 Voeux de Noël
7.30 Chez Isidore
8.00 Les belles histoires
8.30 Poule aux oeufs d'or
9.00 Dans tous les cantons
9.30 Histoire vécue
10.00 Téléjournal
10.30 Yoland chante Noël
10.15 Commentaires
10.22 Nouvelles sportives
11.00 Et le Verbe s'est fait chair
1.00 Fermeture

MARDI, 25 décembre

1.00 Message de Sa Majesté la Reine et de l'hon. Premier Ministre
1.30 Cinéma : "La fontaine
3.00 Votre cuisine, madame
3.15 Votre enfant, madame
3.30 Actualités féminines
3.45 Illusions amusantes
4.00 Bobino
4.30 La boite à surprises
5.00 La vie qui bat
5.30 Mon amie Flicka
6.00 Branche de gui
6.30 Manchettes et météo
6.40 Nouvelles du sport
6.50 Film
7.00 Cinéroman
7.15 Crieri
7.30 Ciné-festival Dow
8.00 Joie de vivre
8.30 Edition spéciale
9.00 Le temps des copains
9.30 Les insolences
10.00 Téléjournal
10.15 Commentaires
10.22 Nouvelles sportives
10.30 Rendez-vous de Noël
11.00 Cinéma de Noël
1.00 Fermeture

MERCREDI, 26 décembre

12.50 Cinéroman
1.00 Cinéma
3.00 Votre cuisine, madame
3.15 Votre enfant, madame
3.30 Le temps de vivre
4.00 Bobino
4.30 La boite à surprises
5.00 Le courrier du roy
5.30 Le grand duc
6.00 Au jour le jour
6.30 Manchettes internationales
6.35 Nouvelles régionales
6.45 Météo
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Vatican
7.30 Adèle
8.00 Le pain du jour
8.30 Dans les rues de Québec
9.00 Dernier recours
9.30 Droit de cité
10.00 Téléjournal
10.15 Commentaires
10.23 Nouvelles sportives
10.30 Cinéma
12.00 CBC TV News
12.10 A l'affiche demain

JEUDI, 27 décembre

1.00 Cinéma
3.00 Votre cuisine, madame
3.15 Votre enfant, madame
3.30 Casse-tête
4.00 Bobino
4.30 La boite à surprises
5.00 Roquet belles oreilles
5.30 Riu Tin Tin
6.00 Au jour le jour
6.30 Manchettes internationales
6.35 Nouvelles régionales
6.45 La météo
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Le soir chante
7.15 Actualités sportives en 1962
7.30 La famille Stone
8.00 Filles d'Eve
8.30 Zéro de conduite
9.00 Jeudi théâtre
10.00 Téléjournal
10.15 Commentaires
10.22 Nouvelles sportives
10.30 Votre courrier
11.00 Tommy Ambrose
11.30 Dernière édition
11.35 CBC TV News

VENDREDI, 28 décembre

1.00 Cinéma
3.00 Votre cuisine, madame
3.15 Votre enfant, madame
3.30 L'éternel féminin
4.00 Bobino
4.30 La boite à surprises
5.00 Les enquêtes Jobidon
5.30 CF-RCK
6.00 Au jour le jour
6.30 Manchettes internationales
6.35 Nouvelles régionales
6.45 La météo
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Les sports en 1962
7.30 Police des plaines
8.00 La balsamine
8.30 Cinéma international : "Dernier convoi"
10.00 Téléjournal
10.15 Commentaires
10.22 Nouvelles sportives
10.30 Premier plan
11.00 Cinéma
12.30 CBC TV News

Découpez et conservez

A l'enseigne du FRANCAIS

SITE - EMPLACEMENT

Ces deux mots ne s'emploient pas l'un pour l'autre.

Site, "partie pittoresque d'un paysage" (Bénac); "partie de paysage considérée relativement à la vue qu'elle représente" (Quillet).

Emplacement désigne un lieu, un endroit convenable pour construire ou pour établir quelque chose.

(Faute) : le site de l'exposition.

(Correct) : l'emplacement de l'exposition.

(Faute) : le site de l'immeuble.

(Correct) : l'emplacement de l'immeuble.

(Faute) : les sites historiques.

(Correct) : les lieux historiques.

N.B.— A noter que "sites historiques" se dit seulement de la partie du paysage considérée relativement à la vue qu'elle représente.

TEL QUE

Tel que ne peut être suivi d'unp articipe passé ni d'un adjectif.

a) Tel que marque un rapport de similitude, de convenance, introduisant des exemples : "Les bêtes féroces, telles que la panthère, le tigre..."

b) Tel que introduit une proposition consécutive : "Il était dans une colère telle que je n'ai pu lui parler".

(Faute) : la machine telle qu'illustrée.

(Correct) : la machine telle qu'elle est illustrée.

(Faute) : tel que prévu.

(Correct) : tel qu'il est prévu; tel qu'il a été prévu.

(Faute) : le règlement tel que modifié.

(Correct) : le règlement modifié.

LA MODE DU PRET-A-PORTER

Robe de cokctail au décolleté croisé peu ordinaire, présentée au cours de la Semaine londonienne de la mode qui vient d'avoir lieu.

Cette robe, qui fait partie des collections de prêt-à-porter du printemps de 1963, est en crêpe Tricel.

LA BALSAMINE

Le vendredi à 8 heures du soir, le réseau français de Radio-Canada offre à ses téléspectateurs un nouveau téléroman signé Jean Filiatrault. Il s'agit de **la Balsamine** qui nous fait pénétrer au sein d'une famille d'un milieu petit-bourgeois, où on trouvera sans doute un reflet de notre propre entourage. Sur cette photo, nous apercevons deux des interprètes : Marthe Thiéry et Denise Provost.

St-Fabien

Baptêmes

18 novembre, J.-Jean-Jacques, né le 11 novembre, fils de M. et Mme André Gagnon. Parrain et marraine, M. et Mme Romuald Gagnon, grands-parents de l'enfant.

18 novembre, Marie-Suzanne-Sylvie, née le 13 novembre, fille de M. et Mme Adrien Fournier. Parrain et marraine, M. et Mme René Fournier, oncle et tante de l'enfant.

2 décembre, J.-Wilfrid-Lionel, né le 1er décembre, fils de M. et Mme Jean-Marc Belzile. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Girouard, oncle et tante de l'enfant.

Sépulture

28 novembre, Mme Fabien Rioux, décédée le 26 novembre, à l'âge de 83 ans.

Concours de popularité

Depuis quelques jours, cinq jeunes filles de St-Fabien sollicitent les paroissiens en vue de l'élection de Miss Hockey 1962-1963. Ce concours est sous le patronage de l'association sportive et la Société St-Jean-Baptiste de St-Fabien. Les candidates sont Mlles Ghislaine Bérubé, Claudette Gagnon, Chantal Roy, Lucie Théberge et Nicole Jean. Le couronnement se fera lors du festival, le 17 février 1963.

Mariages

Le 28 novembre, le Dr Arthur Beauchesne, de St-Gabriel, épousait Mlle Lisette Michaud, fille de M. et Mme J.-Alphonse Michaud, de St-Fabien.

Le 1er décembre, M. Jacques Chénard, de Sept-Iles, fils de M. et Mme Louis-Jacques Chénard, de Bic, épousait Mlle Véronique St-Jean, fille de Mme Désiré Bernier, de St-Fabien.

JOYEUX NOEL

ET

BONNE ANNEE

A TOUS NOS CLIENTS, AINSI QU'A TOUTE LA POPULATION DE LA REGION ET DE LA COTE NORD

La Direction et le Personnel de

LA COMPAGNIE DE TRANSPORT DU BAS ST-LAURENT Ltée

RIMOUSKI, Qué.

Trois romans bien connus viennent d'être lancés, à un prix très populaire, dans la collection "Alouette bleue". Il s'agit du roman de Madame Germaine Guèvremont, "Le Survenant", de celui de M. Félix Leclerc, "Le fou de l'île" et de celui de M. Marcel Trudel, "Vézine". Une réception avait lieu récemment dans les salons de Fides **pour marquer cet événement. Nous voyons sur la photo entourant le R.P. Paul-A. Martin, c.s.c., directeur général, M. Marcel Trudel à sa droite et M. Félix Leclerc à sa gauche. Madame Germaine Guèvremont était malheureusement absente.**

DROIT de CITE

Mercredi, 26 décembre
CJBR-TV - 9 h. 30

Les revenus ordinaires d'une commission scolaire suffisent à peine à payer les salaires des professeurs et à rencontrer les remboursements au poste du service de la dette. Voilà qui explique les déficits répétés. Il y aura toujours certaines petites commissions scolaires qui seront nécessairement déficitaires. North Hatley est un exemple. Quant aux autres commissions scolaires plus importantes comme La Tuque, pourront-elles un jour s'administrer sans déficit ?

Radio Sacré-Coeur

Causeries de la semaine du 24 au 29 décembre

LUNDI : Jean Boileau, s.j. Le temps des Fêtes est arrivé. Chant.

MARDI : Renée-Salvator Catta. Noël. Chant.

MERCREDI : Robert Claude, s.j. Au milieu de la nuit. Chant.

JEUDI : Robert Claude, s.j. La grande joie annoncée. Chant.

VENDREDI : A. Richomme et R.-S. Catta. Fuite en Egypte. Chant.

SAMEDI : Robert Claude, s.j. (interview). Des livres pour adolescents. Chant.

Lourde perte pour Gilles Vigneault

L'un de nos meilleurs poètes et compositeurs de chansonnettes, M. Gilles Vigneault, a été victime d'un vol irréparable, alors que des malfaiteurs ont brisé une fenêtre de sa voiture en stationnement, à Montréal, et ont volé une machine à écrire, un sac de voyage et une serviette de cuir contenant des documents personnels.

La machine à écrire et le sac de voyage avec les effets qu'il contenait peuvent se remplacer mais, à moins que les voleurs ne fassent un beau geste et ne lui envoient ses papiers par la poste, Gilles Vigneault aura perdu à jamais une centaine de poèmes qu'il avait apportés à Montréal dans le but de les faire éditer et dont il n'avait aucune copie.

Dans la serviette se trouvait aussi de la documentation personnelle, fruit de deux années d'études et de recherches. De plus, il s'y trouvait un manuscrit de roman appartenant à un ami à lui et qui lui avait été prêté pour que Vigneault en fit lecture.

Geneviève BUJOLD

ROMAINE DANS MARCUS

Geneviève Bujold (prononcer Bujo) n'a que vingt ans. Sa carrière est encore très jeune, mais cela ne l'empêche pas d'être bien remplie et brillante.

Mme John David Webster

En mai 1962, John David Webster, étudiant en biologie (pré-médical) à l'Université de Montréal, en fait son épouse. Ce dernier ne voit pas de bonne, mais il s'y intéresse ardemment tout comme il encourage et applaudit les succès de son "épousette".

Du mariage à Diana Barella

A l'occasion de son mariage, la jeune comédienne se paie le luxe d'un mois de congé après lequel elle passe avec succès l'audition traditionnelle de Radio-Canada. Plusieurs réalisateurs qui l'avaient remarquée dans **le Barbier de Séville** sont présents à cette audition. Parmi ces derniers, Maurice Falardeau et Jean-Guy Benjamin lui offrent, sur un plateau d'argent, le rôle de Diana Barella dans la nouvelle série triennale **Marcus.** On sait que cette nouvelle émission, due à la plume de Bernard Letremble et au scénario de Roland Lepage, prendra l'affiche le 8 octobre, à 5 h. 30, au canal 2 de Radio-Canada.

Ce personnage romain

Voici la conception que se fait Geneviève Bujold du rôle de la jeune Romaine Diana Barella : "Diana a 14 ans. Elle est une petite fille très intelligente, sympathique et adulte pour son âge. En excellente santé, Diana aime le jeu. Elle est devenue le boute-en-train de la famille des Barelli. Mais très éveillée à tout et très sensible, elle peut se montrer très sérieuse, au besoin".

Gabriel Langlais

CJBR 900

RADIO, FM-STÉRÉO et TÉLÉVISION

Meilleurs Voeux

Mariage Arsenault-Mercier

M. et Mme Jean-Marc Mercier photographiés après la cérémonie de leur mariage à l'église St-Vital, de Moisie, le 1er décembre. La jeune épouse, née Yvonne Arsenault, est la fille de M. et Mme Wilfrid Arsenault, de St-Alexis de Matapédia, et le marié est le fils de M. et Mme Walter Mercier.

FANTAISIE POUR LE DESSERT DE NOEL

Faites de cette mousse mocha à la pacane la vedette au dessert de votre dîner de Noël. C'est un dessert léger, succulent, farci de pacanes et fleurant le bon café.

Amollir la gélatine dans l'eau froide. Chauffer le lait évaporé et le sucre dans une casserole. Ajouter la gélatine et le café; remuer jusqu'à dissolution. Refroidir pour faire prendre partiellement. Entre temps, fondre le beurre dans une petite poêle; ajouter les pacanes et les faire dorer légèrement. Battre la gelée de lait évaporé partiellement prise jusqu'à consistance ferme. Incorporer les noix et la vanille. Verser dans un moule de 1½ pinte préalablement rincé à l'eau froide. Au moment de servir démouler et saupoudrer de paillettes de chocolat.

CREME GLACEE "KRIS KRINGLE"

Ce sera le dessert favori de la jeune population à Noël. Non seulement ils y retrouvent la crème glacée mais ils en aimeront la texture croquante. Celle-ci vient d'un gâteau de fruits émietté dans la crème glacée.

CREME GLACE "KRIS KRINGLE" (9 portions)

2 oeufs
½ tasse de sucre
¼ tasse de farine
¼ c. à thé de sel
1 c. à thé de vanille
¼ tasse de cerises confites hachées finement
¼ tasse d'abricots hachés
½ tasse de dattes hachées
½ tasse de noix de Grenoble hachées
1 pinte de crème glacée à la vanille

Beurrer un moule à gâteau carré de 9". Préchauffer le four à 350°F. Bien battre les oeufs. Incorporer sucre, farine, sel, vanille; ensuite cerises, abricots, dattes et noix. Verser dans un moule préparé et étendre également. Cuire à four préchauffé 25 minutes. Refroidir à fond, émietter avec les doigts. Placer la crème glacée dans un bol et l'amollir légèrement. Incorporer les miettes et placer dans deux tiroirs du congélateur ou dans un moule à gâteau carré de 8" et faire congeler immédiatement.

Nouvelles sucreries des fêtes

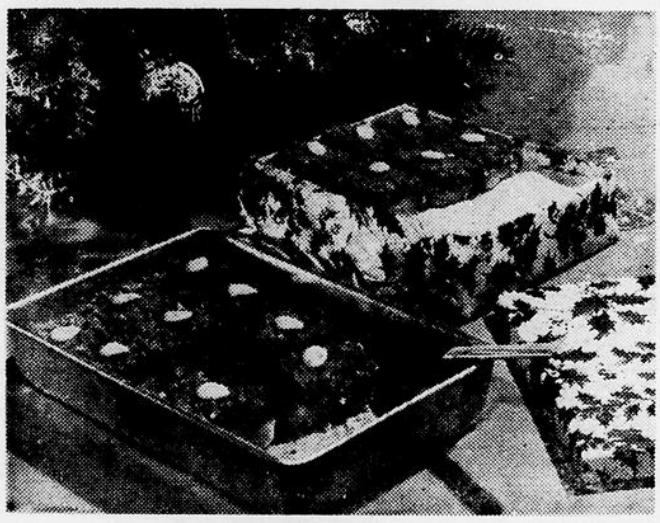

Défaire en crème 1 tasse de beurre et ¼ tasse de sucre. Ajouter 1 tasse de fromage cheddar fort, râpé. Ajouter graduellement 2 tasses de farine tout-usage tamisée. Presser le mélange dans un moule carré de 10 pouces. Cuire à four modéré (350°F.) jusqu'à ce que doré, environ 20 minutes.

Garniture

Carrés à la gelée, dont la pâte contient du fromage

Etendre sur la pâte 2 tasses de gelée de fruits. Mêler ½ tasse de cassonade pressée et ¾ tasse de farine tout-usage, tamisée, ajouter ⅓ tasse de beurre et couper finement à l'aide de deux couteaux ou d'un mélangeur à pâtisserie. Saupoudrer sur la gelée. Cuire au four jusqu'à ce que doré, environ 15 minutes. Couper en rectangles de 1 à 2 pouces. 50 morceaux.

Funérailles de Mme M. Garon

de Trinité-des-Monts

Une bonne paroissienne de Trinité-des-Monts, Mme Marcel Garon (Laurentia Demers), est décédée le 28 novembre. Elle était âgée de 52 ans et 8 mois et originaire de St-Donat.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, ses enfants : Ernest, Huguette, Roland, Fernand, Wilfrid, Réjean et Marie-France, de La Trinité-des-Monts; ses frères et belles-soeurs : MM. et Mmes Albert Demers (Alphonsine Langlois), Pierre Demers (Bernadette Demers), de La Trinité-des-Monts; Louis Demers (Marie Côté), de Château-Richer; Léopold Demers (Jeannine Ouellet), de Mont-Joli; Joseph-Noël Demers (Marie-Rose Roy), de Jonquière; Jean-Marie Demers (Simone Gauthier), de St-Luc de Matane; Adéodat Demers (Irène Croft), de St-Gabriel; ses soeurs et beaux-frères : MM. et Mmes Pierre Demers (Bernadette), Samuel Bouillon (Anita), de La Trinité-des-Monts; M. et Mme Phébald Bouchard (Desneiges Demers), de St-Donat; Roger Desgagnés (Isabelle Demers), Louis-Georges Desgagnés (Jeanne d'Arc Demers), de Luceville; autres beaux-frères et belles-soeurs : M. Honoré Blanchette, de St-Gabriel; MM. et Mmes Xavier Garon (Augustine Gagnon), Edouard Garon (Bernadette Desrosiers), dame Vve Laurentin Lévesque (Germaine), Mlle Blanche Valcourt, tous de St-Donat; MM. et Mmes André Valcourt et Léonard Caron, de St-Marcellin; Baptiste Lévesque (Marie-Louise Garon), de Kimouski; Benoit Lechasseur (Ernestine Valcourt), d'Amqui; Siméon Valcourt (Eliane Heppell), de Schefferville; Arthur Valcourt (Henriette Ringuet), d'Ontario; Lucien Lévesque (Cécile Valcourt), de Sept-Iles; Mlle Denise Lechasseur, de Luceville.

Le service a été chanté le 1er décembre, en l'église de Trinité-des-Monts, par M. le curé Léopold Desrosiers assisté de MM. les abbés Roger Beaulieu, curé d'Esprit-Saint, et Hervé Beaulieu, curé de St-Marcellin.

M. l'abbé Desrosiers présidait à la levée du corps.

Portaient la croix, M. François Bouchard, et le cercueil, MM. Philippe Brisson, Odilon Lévesque, Philibert Proulx, Albert Lévesque, Joseph Brisson, Omer Proulx.

MM. Anicet Proulx et Marius Deschênes portaient la bannière des Dames de Ste-Anne. Tenaient les rubans : Mmes Philibert Proulx, Albert Lévesque, Omer Proulx et Ernest Langelier.

L'inhumation eut lieu au cimetière du même endroit.

Le drapeau de la Société St-Jean-Baptiste était porté par M. Omer Malenfant.

Les funérailles ont été l'occasion d'un beau témoignage d'estime à la défunte et à sa famille. L'église était remplie de paroissiens, parents et amis.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Claude Ouellet, de Rimouski.

Nos sincères condoléances à la famille.

LIVRAISON GRATUITE

Restaurant Au Gourmet

Téléphone 723-3800

Guy ROY, prop.

Commandez nos spécialités par téléphone

Smoked Meat — Poulets-Bar-B-Q.

Spaghetti italien — Hot Chicken Sandwiches

SERVICE RAPIDE, COURTOIS, GARANTI

Que le Divin Enfant et sa Mère vous accordent toutes les grâces de NOEL et que la NOUVELLE ANNEE en soit une de sainteté et de paix pour toutes les nations !

A. Kirallah & Cie

ET LE PERSONNEL

114, St-Germain, - RIMOUSKI

Tél.: 723-2785

Joyeux Noël!

et

Bonne et Heureuse Année

A TOUS NOS CLIENTS ET AMIS

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE VOTRE MAGASIN

PEOPLE'S

Jacques NOISEUX, gérant, Rimouski

L'HOROSCOPE

BELIER : 21 mars au 20 avril — La prudence redevient nécessaire quant à votre santé. Même fatiguée, vous devriez prendre une marche au gand air avant de vous coucher. Vous serez surprise des résultats. Tâchez d'assouplir quelque peu vos conceptions sentimentales. Il vous est facile de vous attirer des sympathies. Gains imprévus. Votre jour : dimanche.

TAUREAU : 21 avril au 21 mai — Bonne santé, résistance physique à toute épreuve. Attendez-vous à de grandes satisfactions sentimentales ce mois-ci. Ne défendez pas avec trop de parti pris les personnes que vous aimez. La stabilité de vos sentiments vous apportera la joie. Vous oeuvrez avec le maximum de chance. Votre jour : jeudi.

GEMEAUX : 22 mai au 21 juin — Affection bénigne. Malaises sans conséquence. Par un apport fortuit, vous allez augmenter votre bonheur. Votre évolution spirituelle et morale attire sur vous de hautes protections. Opérations profitables pour votre compte de banque. Votre jour : vendredi.

CANCER : 22 juin au 23 juillet — Méfiez-vous de vos déplacements, risque d'accident mineur. Une puissante affection vous est acquise. Toutes les chances sont de votre côté. Votre jour : samedi.

LION : 24 juillet au 23 août — Stabilité physique, raffermissement des forces. Votre suractivité nerveuse vous empêche d'être heureuse. Par votre grande souplesse, vous évitez de grands heurts sur le plan sentimental. Difficultés financières, travail momentanément difficile. Votre jour : dimanche.

VIERGE : 24 août au 23 septembre — Surmenage préjudiciable, évitez la fatigue. Influences discordantes, troubles dans l'entourage. Du côté coeur, heureuse aventure de laquelle surgira une affection sincère et soutenue. Travail momentanément difficile, possibilités de gains. Votre jour : mardi.

BALANCE : 24 septembre au 23 octobre — Découragement et lassitude à secouer énergiquement. Toute votre hérédité vous convie à l'amour désintéressé. Période réalisatrice dans le domaine des amours. Votre jour : mercredi.

SCORPION : 24 octobre au 22 novembre — Au regard de vos forces, renouvelez votre vigilance. Un changement, un repos à la campagne renouvellerait vos énergies. Les tiraillements accompagnés d'inquiétude sont mauvais. Soyez plus confiants en qui vous aime. Affaires en progression. Votre jour : lundi.

SAGITTAIRE : 23 novembre au 22 décembre — Un peu de fatigue, prenez des précautions. Vous manquez de sommeil. Soucis et joies vont se partager votre coeur. Soyez ouverte et confiante en amour. Revirement heureux dans le domaine spéculatif. Votre jour : samedi.

CAPRICORNE : 23 décembre au 21 janvier — Tendance aux douleurs, énergie en baisse. Amélioration progressive des rapports affectifs. Un instinct vous guide dans le monde des affaires. Votre jour : samedi.

VERSEAU : 22 janvier au 19 février — Tenez-vous en état de défense, votre santé s'altère. Bouleversement dans votre entourage. La tolérance est nécessaire à l'avènement de votre bonheur. Ne pensez pas à changer de position pour le moment. Votre jour : mercredi.

POISSONS : 20 février au 20 mars — Engorgement du foie... allégez votre régime. Le bonheur vous frôle. Qu'attendez-vous pour le saisir ? Ne soyez pas superficielle comme une petite fille. Sur le plan productif vous aurez facilement raison de vos difficultés. Votre jour : samedi.

Premier NOEL de Kateri

par Henri Béchard, s.j.

A sa façon, la vénérable Kateri Tekakwitha, lors de son premier Noël vécu en ce lointain 1677 à la Mission Saint-François-Xavier, a goûté ce vouloir du Verbe divin de s'unir aux autres Personnes et de nous unir à toute la Trinité. Et qui plus est, de nous unir entre nous.

On lui permit, en effet, la nuit de la Nativité, de faire sa première communion. Elle avait alors vingt-et-un ans. Cette fois-là et toutes les autres, quand il lui fut permis de communier, Dieu laissa couler sur elle une profusion de grâces, que nous laissent entrevoir ses premiers biographes.

Les cadeaux de Noël n'ont pas de sens en dehors de ce don de nous à Dieu et surtout du Don de Dieu à nous. Le jour de Noël 1677, Kateri n'en a pas reçu d'autre que le Verbe de Dieu et elle n'en a pas offert d'autre qu'elle-même au Sauveur nouveau-né. Encore une fois, tous les présents que nous échangeons entre nous, que ce soit un manteau de vison ou une cravate aux couleurs extravagantes, tout doit se donner dans la perspective de cette union générale au seul Seigneur tout aimable et tout séduisant. Autrement, c'est du vulgaire troc pour troc.

Dans ce sentiment, je tiens à exprimer ma reconnaissance en offrant une de mes messes de Noël spécialement pour vous qui, pendant l'année écoulée, par vos prières et vos aumônes, m'avez aidé dans mon travail de vice-postulateur. En outre, demandez un exemplaire de la dernière brochure sur Kateri. A cet effet, adressez-vous au Centre Kateri, a/s Rév. Pères Jésuites, à Caughnawaga, Qué.

Plusieurs personnes renommées jouent des instruments de musique pour se détendre et pour leur plaisir personnel. Les vedettes de cinéma Jimmy Stewart et Pier Angeli, le violoniste Jascha Heifetz et le magnat du baseball Bill Veeck jouent tous de l'accordéon, l'un des instruments les plus populaires en Amérique du Nord.

CLINIQUES de L'UNITE SANITAIRE

Clinique d'immunisation et de vaccination :
Rimouski (U.S.) : vendredi 14 décembre de 2 à 4 heures.

Clinique antituberculeuse :
Rimouski (U.S.) : mardi 11 décembre de 1 h. 30 à 3 h. 30.

NOEL ! NOEL !

Que les bénédictions divines vous accompagnent tout au long de l'année et se répandent sur toutes vos entreprises.

Joyeux Noël

A NOTRE VASTE ET DISTINGUEE CLIENTELE
TANT DE LA COTE NORD QUE DE LA RIVE SUD

La direction et le personnel de la maison

ALBERT MICHAUD INC

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL

DU RESTAURANT

"MON COPAIN"

141, ST-GERMAIN, - RIMOUSKI
Tél.: 723-7455

OFFRENT A TOUS SES CLIENTS ET AMIS

UN Joyeux Noël ET UNE Bonne, Heureuse Année

Echange de cadeaux des fêtes chez les Filles d'Isabelle

Les Filles d'Isabelle du cercle St-Germain, de Rimouski, ont tenu leur assemblée mensuelle. M. l'abbé Simard était l'invité d'honneur. Il y eut échange de cadeaux, remis par le bon père Noël. Une magnifique malle de voyage a été remise à Mme Louise Heppell, régente du cercle, par ses soeurs Isabelle.

La soirée se termina par un succulent goûter et toutes furent enchantées de leur soirée.

La régente et les membres du conseil souhaitent à toutes leurs soeurs Isabelle un joyeux Noël.

L'Unité Sanitaire présente à toute la population du comté de Rimouski les meilleurs voeux de santé et de bonheur pour 1963. Joyeux Noël.

Les bureaux seront fermés et il n'y aura pas de clinique du 25 décembre au 7 janvier.

Funérailles de Mme S. Dugas

de Sayabec

Mme Vve Samuel Dugas, née Anne-Aurore Lebrun, 83 ans et 1 mois, est décédée à Sayabec, le 3 décembre.

Elle laisse le souvenir d'une femme charitable et d'une grande chrétienne. Quoique éloignée de l'église, elle se créait des occasions pour venir plusieurs fois la semaine assister à la sainte messe. En outre, elle avait une grande admiration pour le prêtre. Elle était membre de la Congrégation des Dames de Ste-Anne et du Tiers-Ordre.

Mme Dugas laisse dans le deuil, ses enfants : M. Léopold Dugas, de Montréal; Mme Joseph-Emile Desjardins (Lécpoldine Dugas); ses belles-soeurs : Mme Charles Lebrun (Ernestine Tremblay), de Fal-River, Mass.; Mme Paul Côté (Marie-Ange Dugas), de Matane; ses gendres et brus : M. J.-Emile Desjardins, Mme Joseph Gaudreault (Annette Smith), M. Jos. Gaudreault; ses petits-enfants : M. et Mme Clément Gingras (Eliane Desjardins), de Montréal; Anita, Alberte, Bernard, Fernand, de Montréal; Marius, de Sayabec; M. et Mme Jean-Marc Gaudreault (M.-Ange Pelletier), Magella, Raymond, Jean-Paul, Cécile, Lauréat, Hélène, Georges-Henri, Thérèse, Jean-Yves Gaudreault.

Le service a été chanté le 6 décembre, par M. l'abbé J.-Alphonse Beaulieu, assisté de M. l'abbé Jean-de-Dieu Sénéchal et un prêtre de St-Moïse.

Portaient la croix et le cercueil, des membres de la Brigade Ambulancière St-Jean.

Les dames de Ste-Anne portaient leur bannière et tenaient les rubans.

L'inhumation eut lieu au cimetière de Sayabec.

Une foule considérable de parents, d'amis et de paroissiens assistaient aux funérailles, dont plusieurs neveux et nièces.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Georges Fournier, de Sayabec.

Nos condoléances à la famille.

SALAIRE D'UNE HEURE : 8 PINTES DE LAIT

Pour comparer le prix du boeuf avec celui du lait, de 1939 à 1960, les statistiques ont trouvé qu'en 1939 une heure de salaire d'un ouvrier de l'industrie manufacturière permettait d'acheter 4 pintes de lait et 2 livres de boeuf; en 1961, le pouvoir d'achat de cette même heure de salaire passait à 8 pintes de lait et à 2½ livres de boeuf. En somme, le prix du boeuf, en 1939 à 1961, a augmenté proportionnellement beaucoup plus que celui du lait.

● Le prix du lait à la pinte, au consommateur, n'a pas tellement changé ces dernières années. D'après les statistiques officielles, la moyenne du prix de la pinte de lait au Canada était, en 1959, de 23.4 cents; en 1960, de 23.7 cents; en 1961, de 23 cents et pour le premier semestre de 1962, de 23.5 cents.

Ce prix moyen est calculé d'après le prix à la pinte dans différentes régions du pays et dans différents genres d'établissements de détail.

LES ENFANTS ET LA ROUTINE QUOTIDIENNE

Les enfants sont plus heureux s'ils ont un horaire bien établi, sans toutefois être trop rigide. L'heure des repas et du coucher doit être fixe et on ne doit se départir de ces habitudes que pour des occasions bien particulières. On doit éviter les repas irréguliers et les sucreries entre les repas.

Les restes de Kateri

par Henri Béchard, s.j.,
vice-postulateur national de la cause de la vénérable Kateri Tekakwitha

On conserve maintenant à peu près la moitié des ossements de la vénérable Kateri Tekakwitha à la Mission Saint-François-Xavier de Caughnawaga. La plupart du temps, ces précieux restes reposent dans une chambre forte avec les registres qui remontent à 1735.

Un réceptable de bois, environ trente pouces de long et quinze de haut, dont le dessus est en verre, contient ces reliques. Cinq sceaux en cire rouge, aux armoiries de Son Excellence Mgr Paul Bruchési, tiennent en place les rubans d'un rouge éventé par les années. A certains endroits l'étoffe bien tendue s'est effilochée.

Quand les scellés ont-ils été posés ? Bien sûr, pendant l'épiscopat de Mgr Bruchési. Mais quand, exactement ? Personne ne semble le savoir. Avant 1927. Depuis plusieurs mois, je fouille les diaires de missionnaires longtemps disparus, qui ont vécu à Caughnawaga. Rien jusqu'ici. Dès qu'il y aura du nouveau à ce sujet, je vous en ferai part.

Se rend-on bien compte de la grâce que Dieu nous a faite en nous laissant ces ossements du Lys des Agniers.

Vos difficultés, votre bonne fortune, vous aussi, enveloppez tout dans une prière à Kateri et demandez-lui de l'offrir à Dieu. Je vous enverrai volontiers un exemplaire gratuit de la brochure KATERI, si vous m'envoyez un mot au Centre Kateri. a/s Rév. Pères Jésuites, à Caughnawaga, Qué.

La vie à deux

Par Laure Hurteau

Laure Hurteau a passé vingt-six ans de sa vie, directrice des pages féminines de "La Presse". Ses "entretiens" quotidiens ont toujours magnifiquement illustré son bon sens et les principes solides qui lui attirèrent un public fidèle.

Un premier ouvrage "L'Ecole de la vie" nous permettait de juger ses qualités d'éducatrice et de psychologue.

Dans "La Vie à deux" Laure Hurteau aborde franchement les problèmes du couple chrétien. L'adaptation de deux êtres, inconnus la veille, puis unis éternellement aujourd'hui par le mariage, fait le sujet des premiers chapitres. Viennent ensuite les problèmes multiples de la vie commune.

Aux questions posées Laure Hurteau répond, sans respect humain, avec maîtrise et un métier que lui donne son talent journalistique.

266 pages : $2.50.

Melba aux poires fraîches

6 poires Bartlett, petites
¾ tasse de sucre
1 tasse d'eau
2 c. à table de jus de citron frais
Pincée de sel
½ c. à thé d'extrait pure vanille
1 tasse de framboises fraîches ou d'autres baies en saison
1 c. à thé de jus de citron frais
Crème glacée à la vanille

Laver et peler les poires, mais ne pas en enlever les queues. Verser dans une casserole ½ tasse de sucre, l'eau, le jus de citron et le sel, et porter à ébullition. Ajouter les poires 2 ou 3 à la fois. Couvrir et cuire jusqu'à ce que tendres. Répéter avec les poires qui restent. Retourner toutes les poires au sirop. Ajouter l'extrait pure vanille. Laisser refroidir et réfrigérer. Juste avant de servir, déposer une louchée de crème glacée à la vanille dans chaque plat à servir. Placer une poire cuite réfrigérée sur chaque louchée. Passer les framboises à travers un tamis. Ajouter le jus de citron et le sucre qui reste. Verser par cuillérées sur les poires.

Rendement : 6 portions.

NOUVEAU PORTRAIT DE LA PRINCESSE ANNE

Nouveau portrait photographique de Son Altesse Royale la princesse Anne, pris par M. et Mme Archie Parker.

Bic

Baptêmes

Le 4 novembre, Marie-Sylvie-Réjeanne, née à l'hôpital de Rimouski, fille de M. et Mme Jean-Guy Landry (Sylvia Bellavance). Parrain, Sylvain Bellavance; marraine, Denise Bellavance, oncle et tante de l'enfant.

Le 11 novembre, Marie-Christiane, née à l'hôpital de Rimouski, enfant de M. et Mme Jean-Paul Marquis (Ghislaine Dubé). Parrain, Albert Dubé; marraine, Marie-Rose Charest, son épouse, grands-parents de l'enfant.

Le 18 novembre, Marie-France, née à l'hôpital de Rimouski, fille de M. et Mme Jean-Baptiste Bélanger (Marguerite Normand). Parrain, M. Georges Michaud; marraine, Mlle Rolande Michaud, cousine de l'enfant.

Que le temps des Fêtes soit pour vous une occasion de réjouissance et de paix!

Joyeux Noël

ET

Bonne et Heureuse Année

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE

HOME & AUTO Inc.

Roger Landry, gérant

721, St-Germain, - RIMOUSKI

Téléphone : 723-7859

APRES UNE ANNEE D'OPERATIONS, IL NOUS FAIT PLAISIR DE REMERCIER BIEN SINCEREMENT NOTRE CLIENTELE DE SON PRECIEUX ENCOURAGEMENT ET DE LUI OFFRIR NOS

MEILLEURS VOEUX

POUR

UN JOYEUX NOEL

ET UNE

BONNE ANNEE

RUEST & ARSENAULT AUTO

LIMITEE

519, Blvd. Jessop, RIMOUSKI Tél.: 723-9281

Funérailles de M. E. Vignola

de St-Narcisse

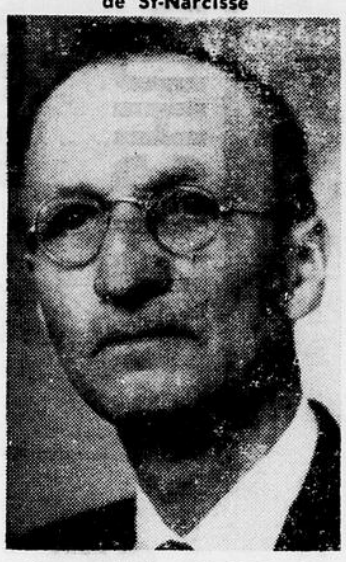

Les paroissiens de St-Narcisse sont en deuil d'un de leurs paroissiens émérites, soit M. Emile Vignola.

M. Vignola était originaire de la paroisse de St-Anaclet. Fils de M. Germain Vignola et de dame Marie Pineault, il était le 5e d'une famille de 7 enfants.

En 1906, il laissait sa paroisse natale pour venir s'établir sur un lot de colonisation dans ce qu'on appelait jadis "la Mission de St-Narcisse". Il rejoignait alors deux de ses frères bien connus, MM. Thomas et Adélard Vignola, de regrettée mémoire.

Aidé de sa vaillante épouse, feu dame Philomène Gagné, M. Vignola défriche courageusement son lot, élève une famille de quinze enfants et consacre en plus beaucoup de temps à l'apostolat paroissial.

Son inlassable esprit patriotique et son grand amour du prochain font de lui un surhomme. Il fut premier maire de St-Narcisse, poste qu'il occupa pendant 3 mandats; premier secrétaire de la corporation scolaire, pendant plusieurs années; membre fondateur du Syndicat paroissial de l'Union Catholique des Cultivateurs; membre actif de la Société Coopérative Agricole de St-Narcisse. Il prit place au banc de la paroisse comme marguillier.

Il était également membre Lacordaire actif de la première équipe d'abstinents de la paroisse et occupa pendant plusieurs années un poste de commande dans l'association locale.

A la fondation de la Caisse Populaire de St-Narcisse dont il était un des instigateurs, il fut nommé secrétaire-gérant. Fait historique à raconter, à sa fondation la Caisse Populaire ne pouvait payer les services d'un secrétaire-gérant et nous voyons là le grand zèle de M. Vignola, qui faisait du bureau le dimanche, avant et après la grand-messe, et se tenait à la disposition du public.

Une autre association qui a bénéficié de ses services, la Société St-Jean-Baptiste. Avec le regretté Gaudiose Plourde, M. Vignola soutenait énergiquement cet organisme patriotique. Leur courage a contribué à doter la paroisse de St-Narcisse d'une assurance funéraire, d'un terrain de jeux et bien d'autres services.

Retiré depuis quelques années, il est décédé le 1er novembre au sanatorium St-Georges, de Mont-Joli, à l'âge de 80 ans et 4 mois, laissant dans le deuil, ses enfants : Charles Vignola, de St-Robert; Philippe, de St-Fabien; Gilbert, d'Esprit-Saint; Jean-Marie, de St-Narcisse; Antoinette, de Forestville; Antonio, de St-Narcisse; Soeur Marie de Fatima (Cécile), des Rév. Soeurs de l'Espérance, de Montréal; Joseph, de Rimouski; Arthur, d'Ontario; Thérèse, d'Abitibi; Gabrielle, de Price; Maurice, de Baie-Comeau; ses beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Adélard Ross, de St-Anaclet; Mme Thomas Vignola, de St-Narcisse; Mme Joseph Vignola, de St-Anaclet; Mme Jean Gagné, de Ste-Blandine; Mme Ulric Brisson, de Mont-Joli; ses gendres et brus : Mme Charles (Marguerite Bérubé), Mme Philippe (Clorinthe Bélanger), Mme Jean-Marie (Gabrielle Banville), M. Charles-Arthur Denis (Antoinette Vignola), de Forestville; Mme Joseph (Françoise Goulet), de Rimouski; Mme Arthur (Jeannine Lalibert), d'Ontario; Mme Benoît Michaud (Gabrielle), de Price; Mme Maurice (Suzanne St-Pierre), de Baie-Comeau; Mme Roger Leblanc (Thérèse), d'Abitibi. Il laisse aussi 66 petits-enfants.

Le service a été chanté le 5 novembre, en l'église de St-Narcisse, par M. l'abbé Albert Lamontagne, curé, assisté de MM. les abbés Pascal Parent, directeur du pavillon de Philosophie, et Réal Lamontagne, professeur au Séminaire de Rimouski.

La levée du corps a été faite par le chanoine Ludger Harvey, premier curé de St-Narcisse.

Portaient la croix, M. Ludger Bélanger, et le cercueil, MM. Josaphat Bélanger, Gérard Sénéchal, Omer Banville, Polydore Brisson, Florent Sirois, Adéodat Bélanger.

L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Narcisse.

On remarquait aux funérailles la présence de la Rév. Soeur Supérieure des Reines du Clergé, du Grand Séminaire, et une compagne; Mme André Brisson, de Rimouski; Mme Urbain Bernier, Mlle Lucienne Langlois et une forte assistance de paroissiens de St-Narcisse, de même que plusieurs neveux et nièces des paroisses de St-Fabien, Bic, Ste-Flavie, St-Anaclet, Rimouski, Esprit-Saint, Luceville, Trinité-des-Monts, St-François-Xavier des Hauteurs et St-Narcisse.

Plusieurs chantres, amis de la famille, ont chanté la messe de requiem accompagnés à l'orgue par M. le chanoine Alphonse Fortin.

A la famille éprouvée, nos sincères condoléances.

Ch. de Colomb N.-D.-du-Lac

Le tout jeune conseil des Chevaliers de Colomb de Notre-Dame-du-Lac a gagné la somme de $200.00. Ce prix est un de ceux attribués pour le vente de billets lors de la grande journée des Chevaliers de Colomb qui a eu lieu au cours de l'automne.

Le Conseil a également obtenu un grand succès de la soirée récréative de dimanche dernier, au profit des oeuvres charitables de la paroisse.

● Presque un demi-million d'acres de terre arable au Canada sont consacrés à la culture de l'orge qui entre dans la fabrication de la bière au Canada.

Il vous faut défendre notre liberté d'entreprise

Qu'entendons-nous par le mot liberté ? et comment se fait-il que le concept de liberté d'entreprise soit la cible de critiques ? Quelle signification tout cela peut-il avoir pour vous personnellement ? et pourquoi est-il de première importance que vous sachiez réfuter les critiques adressées à notre mode d'existence ?

Tout ce qu'on propose pour remplacer notre régime c'est des systèmes basés sur la contrainte. Bien entendu un gouvernement totalitaire, qui terrorise les masses peut accomplir de grandes choses par la force. Ainsi, la Russie a certainement de grandes réalisations à son crédit. N'a-t-elle pas lancé les spoutnicks ? Elle a, par la force, obligé ses administrés à travailler durant d'interminables heures, pour une pitance minable.

Pendant un temps limité les gouvernements qui ont droit de vie et de mort sur les citoyens peuvent atteindre un régime d'activité spectaculaire. Ils pensent, Hitler et Mussolini l'ont démontré, augmenter l'efficacité des méthodes de production, éliminer le gaspillage. Ils pensent empêcher le consommateur d'acheter des automobiles, des appareils de télévision, et les obliger à diriger leurs épargnes vers la production de super bombes ou de grands buildings communautaires.

Certains Canadiens ont été éblouis par ces "performances" et ils souhaiteraient voir la tyrannie s'installer chez nous et voir l'Etat maître de tout et partout.

Voilà les raisons qui rendent si important le choix que vous êtes appelés à faire entre liberté et contrainte.

La liberté d'entreprise est un apanage des Canadiens. Chacun de vous avez grandi dans un climat de liberté de choix. Vous décidiez vous-même comment vous emploierez votre revenu. Les fabricants jouissent de la liberté de se livrer concurrence dans la création de produits qui plaisent à la clientèle, dans l'invention de produits nouveaux. La promesse des bénéfices est une invite à déployer plus d'effort, plus d'ingéniosité. Tous sont libres de travailler dans leur meilleur intérêt et celui de leur famille.

A tous nos
Clients et amis

Joyeux Noël

UNE NOUVELLE ANNEE
ET
HEUREUSE ET PROSPERE

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL

Soucy
AUTOMOBILES INC.

UNE CHEMISE
d'un blanc impeccable
est un cadeau pratique
très appréciable !

TERICOTA
par ARROW

De nombreuses raisons justifient l'achat d'une chemise Arrow mais la meilleure d'après nous, est son goût impeccable.

Prenez TERICOTA, une nouvelle chemise wash'n wear qui fut réalisée par Arrow au cours d'une période de plusieurs années. Il s'agit d'un mélange spécial de 65% Térylène et 35% coton qui vous offre le toucher luxueux du coton, tout en maintenant les qualités remarquables du tissu wash'n wear.

Modèle avec le col fusionné Kent, à empesage permanent et poignets transformables. Achetez-en une dès aujourd'hui.
"Tissus par Domil".

A seulement **6.95**

Le Syndicat de Rimouski inc.
226, rue St-Germain
RIMOUSKI

A TOUS NOS CLIENTS ET AMIS
NOUS OFFRONS
NOS
Meilleurs voeux
pour un Noël
de paix et de joie

LE PERE NOEL VOUS APPORTE

LES GRANDS SPECIAUX

ALBERT MICHAUD INC

DINDES

Eviscérées C.O.V. Grade "A"
Pesanteur 6 à 16 lb
Lb .49

Eviscérées C.O.V. Grade "A"
Pesanteur 18 lb et plus
Lb .45

CLUB STEAK ou FAUX-FILET

Lb .98

ROSBIF,
STEAK T-BONE,
STEAK DE RONDE,

STEAK SURLONGE ou POINTE

Lb .95

GRAISSE "CRISCO"

Format 1 livre .39

Betteraves marinées "GAUVIN"

Sûres Pot 24 oz .25
Sucrées Pos 24 oz .29

FAMEUX PRODUITS
HABITANT
CONFITURES

RAISINS

BOITE 15 ONCES
.27

KETCHUP HEINZ

15 onces

TAUX-TILLY

Lb **.99**

BOEUF HAUT DE COTES

3 livres et plus

BOEUF HACHE

Au choix Lb **.45**

STEAK DE RONDE, STEAK HACHE, EPAULE, POINTE

Au choix Lb **.79**

ou POINTE

Lb **.95**

GIGOT — ET — TRAVERS DE COTES

Au choix La livre **.29**

JAMBON

Fesse demie ou entière

Lb **.51**

PORC haché

pour pâtés à la viande

Lb **.43**

CONFITURES AUX FRAISES

AVEC PECTINE

Pot 24 oz. **.49**

MARINADES SUCREES "Habitant"

Pot 24 oz. **2/.69**

.27 BOITE 32 ONCES **.55**

DATTES "JAFFA"

Boite 14 oz **2/.55**

ASSORTIMENT COMPLET D'EPICES "Schwartz"

15 onces **.31**

INSTANT Pot 10 oz. **1.55**

RIZ MINUTE

24 oz. **.79**

14 oz. **.49**

BEIGNES "THERIAULT"

Dz. **.29**

CREME GLACEE "FESTIVAL"

3 BRIQUES **.59**

FAMEUX PRODUITS "GREEN GIANT"

POIS VERTS **2** Btes 15 oz **.39**

BLE D'INDE En grains **2** Btes 14 oz **.39**

"Nibblet et Mexicorn"

BLE D'INDE **2** Btes 15 oz **.41**

En sauce "NIBBLET"

"CORDON BLEU" Pâté de foie et bacon

Délicieux sur HORS-D'OEUVRE

SPECIAL : **6** Btes 3 oz **.59**

GELATINE "SHIRRIFF"

6 Pqts 3 oz **.55**

4 Pqts 5 oz **.55**

BISCUITS AU CHOCOLAT "VOGUE" DE VIAU

Cello 21 biscuits **.39**

FRUITS ET LEGUMES

ORANGES	Sunkist Californie Nouvelle récolte	**2**	dz.	**.69**
RAISIN MALAGA	No 1	**2**	lb	**.29**
POMMES	"Rougemont" qualité de fantaisie, très tendres	**½**	caisse	**1.19**
RADIS	Importés Floride	**3**	pqts	**.29**
ATOCAS	Ocean Spray Frais - No 1	**2**	boîtes 16 oz.	**.49**

Le PERE NOEL vous apporte

LES SPECIAUX ALBERT MICHAUD INC

AU RAYON DES MEUBLES

2e ETAGE

Les suggestions de cadeaux pratiques abondent au rayon des meubles

SPECIAL VEDETTE

SECHEUSE AUTOMATIQUE

"THOR"
SPECIAL
CETTE SEMAINE

159.00

A LA LINGERIE POUR DAMES

Foulards POUR DAMES
en pure soie
A PARTIR DE
QUE CE SOIT POUR PORTER VOUS-MEME OU POUR OFFRIR EN CADEAU **1.98**

ENSEMBLE DE NYLON
Robe de nuit et déshabillé
Aussi Baby Doll, jupons, etc.
PRIX A PARTIR DE **17.50**

BEAUCOUP D'AUTRES SPECIAUX DANS TOUS LES RAYONS

A LA MERCERIE POUR HOMMES

MESDAMES, POURQUOI NE PAS LUI OFFRIR

HABIT SPECIAL
POUR LES AMATEURS DE "SKIDOO"
39.95

PANTOUFLES
DE VOYAGE
AVEC SAC DE CUIR
7.95

AUSSI: chemises, cravates, gilets, bas, pyjamas, boutons de manchettes, etc.

A LA FERRONNERIE

FER A REPASSER
A VAPEUR
Prix rég. 20.95
17.95

ROTISSOIRE
EN ACIER INOXYDABLE
"CORONET"
Prix régulier $17.25
14.95

Au Club Richelieu-Rimouski

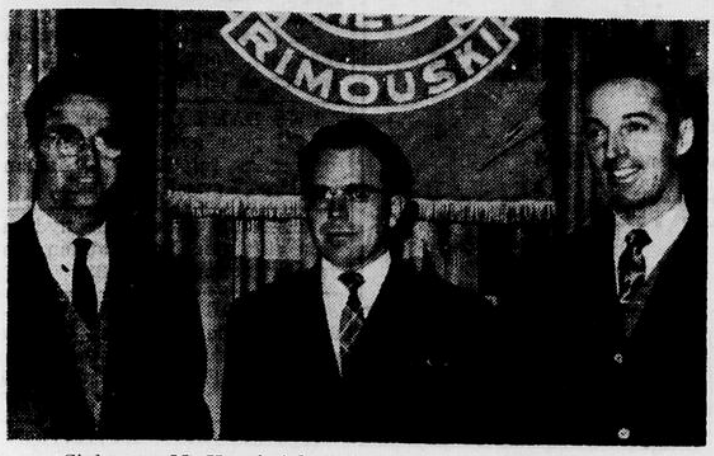

Ci-dessus, M. Henri Adant (au centre), conférencier à un récent dîner du Richelieu-Rimouski. Il est entouré de deux membres du Club, MM. Raymond Bissonnette (à gauche) et Jos.-Marie Levasseur.

M. Adant, néo-Canadien d'origine belge, enseigne au Séminaire de Rimouski. Il a parlé du "problème linguistique en Belgique".

GAGNANT

Le Club Richelieu a fait la remise de l'appareil phono-stéréo à la gagnante de la vente du Pain Richelieu, soit Mlle Denise Goulet, i.d., à l'Ecole Elisabeth Turgeon, de St-Pie X.

ELECTIONS

Voici, au dernier tour de scrutin, la liste des huit candidats qui dirigeront le club local: MM. Charles Demers, Yvon Côté, J.-C. Lebel, Paul Bégin, Dr Guy Bérubé, Raymond Bissonnette, Yvon Desrosiers et Patrice Poirier.

Ces huit candidats se réuniront pour élire un président qui sera présenté au prochain souper, jeudi, le 20 décembre.

Ca n'arrive qu'une fois l'an

Noël est arrivé... un Sauveur nous est né! Avec quelle joie nous entendons crier ces mots, à Noël, ces mots toujours neufs, quoiqu'ils aient été prononcés des milliers de fois dans le passé. Oui, Noël, la fête de l'AMOUR, ce jour tant attendu, est à toutes les portes de notre monde.

Et cette heure qui sonnera dans quelques jours pour nous annoncer l'an nouveau, elle était aussi attendue avec impatience.

Qui ne se sent pas emporté de joie, en ce jour de paix, en ce jour de bonheur et d'amour?

Que de souhaits nous voyons s'envoler sur les ailes d'un sourire en ce jour unique! Que de plaisir nous souhaitons tous à nos amis! Mais combien de souhaits sont aussi souvent irréalisés! Et cela la plupart du temps à cause d'une trop forte ingurgitation de boissons alcooliques, une intempérance que suivent bien des désastres.

Amis (es) de partout, qui que vous soyez, quoi que vous fassiez, ce temps de Noël, temps unique de l'année, puissiez-vous le passer dans la sobriété, une sobriété bien comprise et qui pourra certes faire rayonner dans votre coeur et autour de vous toute la joie, toute la paix et le bonheur que vous avez le droit d'espérer pour Noël et le Nouvel An.

Et afin que tout cela se réalise, je demande au petit Jésus de la crèche de poser l'AMOUR dans votre coeur.

D'ailleurs, l'amour n'est-il pas le commencement et la fin de tout? C'est l'amour qui nous créa, c'est l'amour qui présida à notre restauration dans le Christ. Jésus dans la crèche est le modèle vivant de l'amour, du don de soi aux autres. Qu'Il habite vos coeurs pour passer de saintes fêtes dans la sobriété, dans la joie et dans la paix; qu'Il vous procure la joie de permettre aux autres de puiser à la source du bonheur par votre sacrifice.

Ainsi, en ce jour du Nouvel An, que Dieu vous apporte la paix, l'amour et la sobriété, afin que chacun puisse signer les 365 plus belles pages de sa vie, celles de l'An '63.

Gaétan GARON,
Pavillon de Philosophie,
Rimouski

Bic

Décès

A l'hôpital de Rimouski, le 1er novembre, est décédé M. Henri Rousseau, fils de M. et Mme Charles Rousseau (Hermine Garon). Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu le 5 novembre.

A Franquelin, est décédé subitement M. Léo Santerre, époux de dame Yvette Charest. Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu au Bic, le 12 novembre.

Mariage

Le 10 novembre, M. Gilles Rousseau, de Rimouski, fils de M. et Mme Alphonse Rousseau (Eliane Morissette), épousait Mlle Pierrette Lavoie, fille de M. et Mme André Lavoie (Eliane Blais), de cette paroisse.

Que nous apportera ARDA?

par L.-J. Pigeon, m.p.,
secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture du Canada

L'ARDA est un programme concret d'aménagement rural et de développement agricole mis au point par le ministère fédéral de l'Agriculture en collaboration avec les provinces; en réalité, ce programme se compose de trois plans de base étroitement liés l'un à l'autre et destinés à donner une nouvelle impulsion à ce que l'on pourrait appeler le renouveau rural.

A chaque problème local sera apportée une solution locale avec la collaboration des personnes de l'endroit. Il y aura donc une multitude de plans particuliers.

Un nouvel aménagement des terres s'avère normal. La formule proposée par le ministère doit se traduire par une revision de l'exploitation terrienne dans les zones rurales, un nouveau mode de mise en valeur des terres non soumises à la culture, une politique de préservation des eaux et par-dessus tout le souci de créer de nouvelles sources de revenus et d'emploi de la main-d'oeuvre dans les zones rurales pour relever le niveau de vie de la population.

Avec la collaboration provinciale les projets pourront être mis à exécution et les fermiers pourront accroître leurs revenus grâce aux fonds et aux connaissances techniques qu'ils auront à leur disposition.

Ce programme aura une grande répercussion sur les zones rurales du pays, mais surtout dans le Québec où l'on peut faire beaucoup avec l'aide du Gouvernement pour augmenter le revenu de l'agriculture.

C'est le premier programme coordonné du genre dans l'histoire du Canada qui inclut la réévaluation des terres rurales, l'assistance à l'aménagement des régions rurales, l'assistance à l'utilisation logique des terres comme les pâturages, les endroits touristiques et les bois, ainsi qu'un programme solide et fort pour accroître la productivité de nos zones cultivables.

Ce programme se traduit par une action concrète et dynamique; il apportera au fermier toutes les ressources des gouvernements fédéral et provincial. Des accords ont été signés avec les provinces de façon que ce vaste programme de développement rural puisse se mettre en route.

Bourse de $1,200 à Marius Pineau, de Les Hauteurs

Une somme de $6,000 en bourses d'études a été distribuée par la compagnie Dominion Tar & Chemical à des étudiants méritants au niveau post-universitaire, de même qu'au niveau des sous-gradués de la Faculté de Génie Forestier de l'Université Laval.

Au nombre des récipiendaires DOMTAR pour 1962-63, d'une bourse de $1,200 chacun, se trouve M. Marius Pineau, fils de M. Louis Pineau (décédé), de St-François-Xavier des Hauteurs.

Une aide financière sous forde bourse de $200 a été dispensée au niveau post-universitaire à M. Jean-Marie Dumont, de Montmorency.

Joyeux Noël

NOEL! O GRANDE NUIT!
NUIT DE LA SAINTE ETABLE!
LA VIERGE A SON ENFANT,
ET D'UN COEUR RESIGNE,
DANS LA CRECHE, IL FAUT BIEN
METTRE SON CHER NOUVEAU-NE,
QUE RECHAUFFE LE BOEUF ET L'ANE,
SECOURABLES.

Meilleurs souhaits!

La direction et le personnel

La Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent

PETITES ANNONCES

Minimum : 25 mots, .75 — 0.02 le mot additionnel

Les annonces doivent nous parvenir avant 5 heures p.m., le lundi

PAYABLE AVANT PUBLICATION

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT — TEL. 723-6528 — 160-B ST-GERMAIN

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE : maison 2 logements, 426 St-Germain, Rimouski. Bonnes conditions. S'adresser au tél. 723-5130. (1)

A VENDRE : maison située rue des Vétérans, Sacré-Ceur. S'adresser au tél. 723-2754. (1)

A VENDRE : restaurant licencié. Pour toute information, écrire à C. P. 132, Rimouski. (1)

A VENDRE : propriété de 20 x 85, construction récente, excellent poste d'affaires, à prix raisonnable. S'adresser à Emile Dechamplain, 212 St-Germain. Tél. 723-2455. (1)

A VENDRE OU A LOUER : maison neuve bungalow 6 pièces, terrain avec pelouse entièrement finie, haies. Toute offre sérieuse sera prise en considération. S'adresser à J.-C. Legault, 1496, de la Sapinière, Sacré-Coeur. Tél. 723-7191. (1)

A VENDRE : maison bungalow 5 pièces plus chambre de bain. Un léger comptant et balance comme loyer. S'adresser à William Malenfant, 14, Dubé. Tél. 723-5137. (1)

A VENDRE : propriété située dans quartier résidentiel. Peut être visitée en tout temps. Livraison immédiate si désiré. Prix et conditions raisonnables. S'adresser à 20, rue St-Hubert, Rimouski. Tél. 723-7616. (1)

A VENDRE : maison à l'ouest de la ville, 1½ étage, garage, entrée 220, revenu de $65 par mois, loué jusqu'au 30 avril 1963. S'adresser à A. Simoneau, 139 St-Germain, apt 6, Rimouski. Tél., après 5 heures, 723-9166. (1)

A VENDRE : maisons neuves 5, 6 ou 7 pièves avec prêts acceptés par la Société Centrale d'Hypothèque et Logement. S'adresser au tél. 723-6826. (1)

A VENDRE : deux maisons, genre bungalow. S'adresser à Roland Lévesque, tél. 723-3772. (1)

MAISON DE CONSTRUCTION RECENTE, située rue Goulet, à Luceville, à vendre ou à louer, à de très bonnes conditions. S'adresser à Me Albert Goulet, notaire à Rimouski. Tél. 723-3485.

A VENDRE : maison, bungalow, Sacré-Coeur, cave et garage chauffés, sous-sol, terrain de 100 x 160, pelouse, arbustes, cause décès. Bonnes conditions. S'adresser à Mme J.-A. Dubé 20, St-Paul. Tél. le jour 723-2537; le soir 723-5882. (1)

Terrains

TERRAIN A VENDRE OU A LOUER : eau courante. S'adresser à Albert Parent, 101, Tessier, près de l'église de Ste-Odile. (1A)

A VENDRE : terrain 40,000 p.c. (R.N. à P.A.P.); camion Chevrolet 1 tonne, 2 congélateurs en parfaite condition; aussi part de club à vendre. S'adresser aux téls. 723-9589 ou 723-3811. (1A)

AUTOS

A VENDRE : Valliant 1961, V-200, automatique "De Luxe", 4 portes, équipé. Prix d'aubaine, $1,650. Cause vente, automobile fournie par compagnie. S'adresser au tél. 723-3393. (2)

A VENDRE : camion "Mercury" 1954, commandé sur 4 roues, dompeuse, cylindre de 8 pouces, 5 tonnes, équipé pour neige : charrue et pelle 45 degrés. S'adresser au tél. 723-2138 ou tél. 200-W, St-Fabien. (2)

AUBAINE — Meubles neufs ou usagés. Vente et service télévision "Electrohome". Vendons et échangeons meubles de toutes sortes. Occasion exceptionnelle de vous procurer de bons meubles à très bon marché, aux Enchères Cherrier, 105, St-Germain. Tél. 723-7373.

A VENDRE : "Hillman" 1961, moteur en bon état. Prix exceptionnellement bas. S'adresser à 73-B, Rouleau, Rimouski. Tél. le jour 723-5580; le soir, 723-2331.

DIVERS

A VENDRE : scies mécaniques McCullouch et Partner, grand choix de scies usagées de toutes marques, remises à neuf. Réparations de toutes sortes de scies. S'adresser au Marché Gaspésia Enr., 116 rue Cathédrale, Rimouski, tél. 723-2543, ou à Ste-Angèle de Mérici, tél. 775-5775.

A VENDRE : plastic imprimé 36" pour rideaux, etc. 10 verges $2.00. Schaefer, Drummondville, P. Q. (3)

TAXI A VENDRE : avec part de stand. S'adresser au tél. 723-6185. (3)

ON OFFRE EN VENTE MENAGE de 3 pièces comprenant set de cuisine, poêle et frigidaire, etc., set de chambre, set de salon de style scandinave n'ayant servi que 6 mois, cause départ. S'adresser après 5 heures à 723-2629. (3)

ARBRES DE NOEL A VENDRE : pour la douzième année, j'offre des arbres de Noël à vendre. Nous réservons et faisons la livraison à la date désirée. S'adresser à M. Amédée Tremblay, 18, rue Tanguay, Rimouski. Tél. 723-3518. (3)

ARBRES DE NOEL A VENDRE ainsi que branches de pin. Réservations immédiates et livraison sur demande. S'adresser à 22, St-René. Tél. 723-6195. (3)

ARBRES DE NOEL A VENDRE : de pin ou sapin, livraison à domicile, à date désirée. Si désiré, arbre dégelé. S'adresser à J.-Marie Boulanger, 23 St-Jean-Baptiste. Tél. 723-2718. (3)

ATTENTION — Nous avons un choix superbe d'arbres de Noël, branches de sapin et pin; aussi couronnes et gerbes, centres de table. Nous faisons la livraison à domicile. S'adresser face du No 20, St-Robert. Tél. 723-5935. (3)

A LOUER

A LOUER : 2 appartements plus chambre de bain. S'adresser au tél. 723-7521. (4)

CHAMBRE A LOUER ou chambre et pension. S'adresser à 62-B Evêché. Tél. 723-7231. (4)

CHAMBRE A LOUER : meublée, pension si désirée. Située à 18, Tessier. Tél. 723-7418. (4)

CHAMBRE A LOUER : avec pension si désirée, pour hommes seulement. S'adresser à 57 St-Joseph. Tél. 723-6234. (4)

A LOUER : chambre et pension pour jeune homme seul ou 2 amis, à 15, St-Albert, près du boulevard Jessop. S'adresser au tél. 723-7987. (4)

A LOUER : chambre et cuisine chauffées, prélarts et draperies fournis. S'adresser au tél. 723-7336 ou 95, 3e rue. (4)

A LOUER : chambre à prix raisonnable, meublée, chauffée, à 114, St-Laurent. Tél. 723-7122. (4)

A LOUER : 2 logements de 2 pièces, meublés. Libres immédiatement. Tél. 723- 723-6316 ou 723-6591. (4)

A LOUER : grande chambre meublée; permission de cuisiner. Poêle électrique fourni. Endroit tranquille. S'adresser à 108, Cathédrale. Tél. 723-3219. (4)

A LOUER : chambre double ou simple, usage du tél. et TV, située près hôpital. S'adresser au tél. 723-8569. (4)

LOGEMENTS

A LOUER : logement 4 pièces plus chambre de bain, chauffé, situé à 169, St-Jean-Baptiste. Libre immédiatement. S'adresser au tél. 723-3171 ou 723-3132. (5)

A LOUER : logement 6 pièces plus chambre de bain, chauffé, prélarts fournis, installation de laveuse et sécheuse, entrée 220, 1er plancher. Situé 19 St-Jacques, libre après le 22 décembre. S'adresser au tél. 723-3581 ou 723-8914. (5)

A LOUER : logement 5 pièces plus chambre de bain, neuf, chauffé et eau comprise, $80.00; non chauffé et eau comprise, $70.00; entrée 220, moderne. S'adresser au tél. 723-7686 ou 13, 2e rue, Rimouski. (5)

A LOUER : logement 4 pièces plus chambre de bain, situé à Rimouski-Est. S'adresser à 57, St-Joseph. Tél. 723-6234. (5)

A LOUER : logement 4 pièces plus chambre de bain, situé à 104, 5e rue. S'adresser au tél. 723-5163. (5)

A LOUER : logement 3 pièces, chauffé, entrée 220, situé rue St-Germain, libre début de janvier. S'adresser au tél. 723-5042. (5)

A LOUER : logement moderne, 4 pièces plus chambre de bain, chauffé, au centre de la ville. S'adresser au tél. 723-6591. (5)

A LOUER : logement 5 pièces plus chambre de bain, à 763 1ère rue St-Yves, bas de maison. Libre le 1er janvier. S'adresser au tél. 723-6079. (5)

A LOUER : logement 4 pièces, salle de bain complète. Libre immédiatement. S'adresser au tél. 723-7420. (5)

A LOUER : logements neufs, 5 pièces plus chambre de bain céramique, bain et douche, contrôle du chauffage pour chaque logement, planchers tuile sur toute leur superficie, cour et jeux pour enfants, prise courant pour auto, service d'autobus. Disponibles immédiatement. Prix $85.00 ou $80.00 par mois, taxe d'eau comprise. S'adresser au tél. 724-4346, ou 215, Cathédrale, Rimouski. (5)

ON DEMANDE

LISEZ CECI ATTENTIVEMENT — Nous vous offrons occasion de vous joindre à nous, une organisation internationale offrant au public des produits de qualité supérieure. Occupation digne et très payante. Votre district vacant. Voyez ou écrivez sans retard. C. Bégin, 75, rue St-Robert, Rimouski-Sud, Qué. (6)

HOMME OU FEMME pouvant servir clientèle établie avec les fameux produits Watkins annoncés nationalement. Possibilité de $75.00 et plus par semaine. Temps plein ou partiel. Ecrire à M. Beaumier, 350 rue St-Roch, Montréal 15, Qué. (6)

ON DEMANDE : cuisinière. Salaire pour commencer $35.00 par semaine, logée et nourrie, après-midi et soirées libres, une journée de congé par semaine, environ 20 à 25 pensionnaires, cuisine canadienne ordinaire. Ecrire à Hôtel Canada, 59, rue Reine, Sorel, P. Q., Cyprien Salvail, prop.

AIDE GENERALE DEMANDEE, à Montréal, dans famille de 2 enfants de 6 et 4 ans. Mère travaille. Bon chez- soi. S'adresser au tél. 723-2622. (6)

AGENTS DEMANDES, pour représenter la compagnie FAMILEX dans St-Robert Bellarmin, Mont-Joli, St-Valérien, St-Eugène, St-Simon, St-Mathieu. S'adresser à M. Roger Heppell, Nazareth. Tél. 723-7723. (6)

VARIETE

...garderais enfants à la semaine chez moi. Pour informations, s'adresser au tél. 723-8846. (7)

UNE DAME OFFRE SES SERVICES pour garder le soir. S'adresser au tél. 723-5024, demander Mme Lucien Drapeau. (7)

Achèterais plate-forme hydraulique (lift gate) pour camion. S'adresser au tél. 723-8132. (7)

LA MODE CANADIENNE — Spécialité de confection de chapeaux de fourrure. Mme Louis Gagné, 186 Evêché. Tél. 723-7525, Rimouski. (7)

ATTENTION ! ATTENTION ! Pour la pose de vos tapis mur à mur et réparations, ainsi que l'installation de tentures et portes accordéons, ouvrage garanti. Adressez-vous en toute confiance à Jean-Yves Ross, 85, 1ère rue, Rimouski. Tél. 723-7683. (7)

Garneau, Boulanger, Limitée

Courtiers en valeurs de placement

105, Côte de la Montagne
QUEBEC

Nous présentons à TOUS, plus spécialement à nos clients et amis, nos voeux de **"Joyeux Noël"** et de **"Bonne et Heureuse Année"** !

Le président : Maurice Brault
Le représentant régional : J.-Ernest Poitras
(74, ap. 4, boul. de l'Evêché, tél. 723-2387)

A tous mes clients et amis

un

Joyeux Noël

et une

Bonne Année

ROLAND HEPPELL

COURTIER D'ASSURANCE AGREE

54, de la Cathédrale RIMOUSKI Tél.: 723-3570

HEUREUX NOEL !

Nous vous souhaitons un HEUREUX NOEL ! De la joie, des présents et de la santé en abondance

•

La direction et le personnel

Hôtel Manoir National

174, de l'Evêché, Rimouski

Tél.: 723-2358

Que NOEL vous apporte la joie, et l'An Nouveau, une paix durable et juste,

TELS SONT LES VOEUX SINCERES QUE NOUS FORMULONS A TOUS NOS CLIENTS et AMIS.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL

HOTEL GEORGES VI

342, St-Germain RIMOUSKI Tél: 723-3387

LE CHOMAGE
un mal qu'il faut guérir

Les déclarations optimistes ne trompent plus personne. Il devient de plus en plus évident que les taux de chômage au Canada se maintiennent à un niveau absolument inacceptable pour le bien-être des travailleurs et de la population en général.

C'est ainsi qu'au cours des prochains mois d'hiver, on estime que le nombre des travailleurs sans emploi aura atteint un niveau quatre fois plus élevé que le taux minimum qui devrait prévaloir dans une situation de plein emploi.

Le Gouvernement canadien n'a plus le droit de prendre son parti d'un mal qui peut être corrigé. Il est urgent qu'il abandonne sa politique de non-intervention et qu'il se mette résolument à la tâche.

Telle est la principale recommandation soumise par la Confédération des Syndicats nationaux dans son dernier mémoire au Premier Ministre, l'hon. John Diefenbaker, et aux membres de son Cabinet.

Ce mémoire, qui traite principalement du chômage et de ses remèdes, a été remis au chef du Gouvernement canadien en présence d'une forte délégation de la CSN dirigée par M. Jean Marchand, président général de cette centrale syndicale qui groupe près de 115,000 travailleurs canadiens.

Pour la CSN, l'économie moderne n'est pas fatalement vouée au chômage, et la preuve c'est que de nombreux pays ont réussi à enrayer cette plaie sociale. Ainsi en est-il de la France, de l'Allemagne de l'Ouest, de la Belgique, de la Hollande, de la Suède, etc. Le Canada est aussi pourvu de ressources intellectuelles et matérielles que le sont ces pays, et pourtant chez nous le chômage continue à exercer son effet démoralisant dans notre population, et d'entraîner des conséquences néfastes pour plus d'un demi-million de travailleurs qui ne demandent pas mieux que de trouver un emploi.

Le chômage coûte annuellement aux Canadiens de deux à trois milliards en production perdue, en assurance et en assistance-chômage. Cette situation est scandaleuse quand il existe des moyens de la redresser.

Les porte-paroie de la CSN expriment l'avis que le chômage est l'indice le plus sûr des déficiences de notre système économique : il faut attaquer le mal à sa racine. Le grand responsable, c'est le régime du "laisser-faire".

"Nous savons, conclut le mémoire de la centrale syndicale, que les employeurs, de façon générale, quoique pour des raisons différentes des nôtres, désirent une planification économique qui mettra un terme au chômage chronique et massif. Il est temps que l'on cesse d'avoir peur des mots pour s'attaquer aux vrais problèmes. Nous comprendrions mal que le Gouvernement se montre plus conservateur que les capitalistes eux-mêmes".

A ma distinguée clientèle

MERCI

POUR VOTRE ENCOURAGEMENT

ET

Joyeux Noël

Meilleurs voeux de prospérité pour 1963

GERARD SAUCIER

COURTIER D'ASSURANCE AGREE

110, rue Ouellet, RIMOUSKI Tél.: 723-3178

A tous ceux qui désirent la sécurité consultez un courtier qui peut tout assurer.

Travaux d'hiver à N.-D.-du-Lac

M. le maire Alphonse Marquis a fait part que la municipalité s'est prévalue des avantages offerts par les gouvernements fédéral et provincial en vertu de la Loi des Travaux d'hiver. Actuellement, environ 20 hommes ont été embauchés à des travaux en cours dans les rues Morin et Côté, et la belle température aidant, plusieurs autres trouveront du travail pour les semaines à venir.

Afin de tromper la réputation de "village fantôme" dont certains sont enclins à qualifier le village, le Conseil a fait l'installation de 10 autres lampes au mercure sur la rue principale, et nul doute qu'avec la diminution du coût de consommation pour ces lampes, plusieurs autres seront installées d'ici quelque temps.

RIVIERA 1963

La nouvelle série Buick 1963 présente ce magnifique coupé sport Riviera, à quatre places. La Riviera mesure 53.2 pouces de hauteur et son centre de gravité très bas (15 pouces) la rend des plus manoeuvrables. Parmi les caractéristiques de la Riviera, mentionnons un volant réglable à la position convenant au conducteur (moyennant supplément) et des fenêtres de côté sans montants. A l'intérieur, nous voyons quatre sièges baquet; les deux sièges à l'avant sont séparés par un bloc de commande fini noyer.

Neuvième tragédie à Sayabec

Un autre accident mortel, le neuvième depuis mai dernier, vient d'éprouver une autre famille de Soyabec. La victime est Mme Vve Samuel Dugas, née Aurore Lebrun.

Elle était âgée de 83 ans. Elle fut heurtée par une automobile alors qu'elle traversait le chemin en compagnie de son gendre, M. J.-E. Desjardins.

Elle laisse le souvenir d'une femme charitable et d'une grande chrétienne.

Ste-Flavie

COUVENT ST-ROSAIRE

9e degré : Thérèse Proulx, Irène Deblois.
8e degré : Germaine Landry, Raymonde Beaulieu.
7e degré : Jocelyne Smith, Christine Desrosiers.
6e degré : Diane Desrosiers, Ginette Thibault.
5e degré : Monique Chouinard, Noëlla Gagné.
4e degré : Carmen Carroll, Marie-Paule Desrosiers.
3e degré : Francine Bouchard, Madone Pelletier.
2e degré : Ginette Larrivée, Benoit Pineau.
1er degré : Michel Larrivée, Alain Cazes.

LA BIBLE VOUS PARLE
Textes choisis par la Société Catholique de la Bible

Ne discute pas avec un beau parleur, ne mets pas de bois sur le feu.

(Eccli 8, 3)

Joyeux Noël!

Les années se succèdent et le temps change; mais il est une bonne coutume qui ne change pas : celle d'offrir à tous nos clients, amis et employés, nos meilleurs voeux pour NOEL et le NOUVEL AN.

LA DIRECTION

ET LE PERSONNEL

Hôtel Motel Normandie

A. Mongrain, prop.

Tél: 723-3305

664, St-Germain — RIMOUSKI-EST

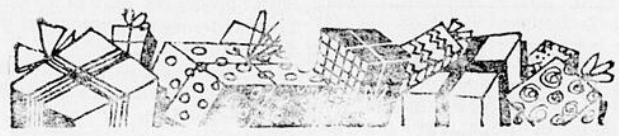

La Société l'Assomption

SOUHAITE A SES OFFICIERS, A SES MEMBRES

ET A SA MULTITUDE D'AMIS

Joyeux Noël

ET

Bonne, heureuse et sainte année!

Au moment d'entrer dans l'année de son 60e anniversaire, notre Société proclame, avec reconnaissance, que seules la fidélité et la confiance des membres ont rendu possible la célébration glorieuse de ses noces de diamant en cette année 1963.

LA SOCIETE L'ASSOMPTION

Siège social - MONCTON, N.-B.

L'URBANISME

Permis pour 5 maisons familiales: $55,000

Assemblée du Comité de Construction et de Zonage, mercredi, 28 novembre 1962.

Sont présents: M. Benoît Sylvain, président; MM. Yvon Côté, André Hébert, Gabriel Gagné, Alfred Quimper, Léon Ruest, Léo Lachance, Gérard Lebel et J.-Roger Lebel, secrétaire.

Etude d'un plan soumis par M. Charles Demers pour des réparations et pour changer l'emplacement des pompes à essence à son établissement, rue St-Germain. Les plans soumis sont acceptés.

Lecture d'une lettre de M. Michel Sirois, 25 rue St-René, en date du 17 novembre 1962, concernant le lot 521-102. Après avoir vérifié au plan de cadastre et au livre de renvoi, on a constaté que ce terrain était la propriété de Mme Louis Sirois.

Il est résolu à l'unanimité d'aviser M. Michel Sirois que le comité de construction et de zonage ne peut lui émettre aucun permis de construction sur le lot 521-102 parce que ce terrain n'est pas sa propriété.

Réétude de la demande de M. Léonard Lavoie, 116 rue Tessier, pour construire un garage annexé à sa maison, $500. Accordé.

Par Dumais & Frères, 111, 2e Rue, pour construire une annexe à leur entrepôt, $1,000. Accordé.

Par M. Yvon Dionne, 115 rue Moreault, pour construire un solarium du côté sud de sa maison, $275. Accordé.

Par M. Roland Lévesque. 200 av. Cathédrale, pour la construction d'une habitation unifamiliale, 15e Rue, zone A-1, $11,500. Accordé.

Par Mme Adrien Lavoie, 143 Notre-Dame, pour faire un agrandissement et déménager son commerce au sous-sol de sa maison. Le permis peut être accordé pour ajouter des logements mais pour le déménagement du commerce au sous-sol il ne peut être accordé parce que ce serait à l'encontre de l'article 85 du règlement 452 (page 125).

Par M. Henry Wong, 331 St-Germain, pour la réparation de la façade de son édifice commercial, $1,900. Accordé.

Par le Plan d'Habitations Lévesque pour la construction d'une habitation unifamiliale, 15e Rue, zone A-2, $11,000. Accordé.

Par M. Fernand Rioux pour construire une habitation unifamiliale, av. Bernier, $10,000. Accordé.

Par Mme Valérie Brisson, av. Léonidas, pour l'installation d'une enseigne, $90. Accordé.

Par M. Adelme Brison, 455 St-Germain, pour l'installation d'une enseigne, $90. Accordé.

Par M. Alphonse Lepage, 23 St-René, pour lambrisser l'extérieur et refaire l'escalier sur la façade de sa maison, $800. Accordé.

Par M. Marcel Moyen, 69 av. Desjardins, pour l'aménagement d'une salle de lavage, une salle de jeux et d'une chambre à coucher au sous-sol de sa maison, $500. Le permis est accordé pour la salle de lavage et de jeux, mais pour la chambre à coucher, le permis ne peut être accordé à cause de la hauteur insuffisante d'étage et le manque d'éclairage naturel et aussi parce que la mi-hauteur d'étage à l'extérieur du sol ne serait pas respectée.

Par M. Adalbert Gagnon, 93 rue Tessier, pour la réparation du lambris extérieur de sa maison, $50. Accordé.

Par M. Roland Lévesque pour la construction d'une habitation unifamiliale, 16e Rue, zone A-1, $12,000. Accordé.

Par M. Roland Lévesque pour la construction d'une habitation unifamiliale, 16e Rue, zone A-1, $10,500. Accordé.

Les Fêtes, le temps des témoignages

S'il ne l'a pas déjà fait, le facteur déposera incessamment chez vous une première carte de Noël, signe avant-coureur de la saison des Fêtes. D'autres suivront et chaque livraison postale vous apportera une quantité grandissante de ces aimables témoignages d'affection de vos proches et de vos amis. Vous trouverez parmi eux des noms dont vous n'aviez plus entendu parler depuis la Noël précédente... des invitations qui réveilleront chez vous des souvenirs endormis depuis les réceptions de l'an dernier.

La joie de Noël, pour une bonne part, est faite de ces occasions que nous trouvons de revoir des parents et des amis que nous ne voyons qu'aux Fêtes et d'écrire à ceux dont nous sommes séparés par la distance et dont le souvenir nous revient, particulièrement vivace à cette époque de l'année.

Il est donc important de bien choisir ses cartes de souhaits. Celles-ci doivent être l'interprète de nos sentiments personnels. Avec elles, c'est un peu de nous-mêmes que reçoivent ceux à qui nous les destinons.

Financement d'une MAISON

AUX TERMES DE LA LNH

Q. La SCHL a-t-elle des publications contenant des conseils pratiques sur la construction de maison et comment peut-on se les procurer ?

R. Des brochures et dépliants sur presque tous les aspects de la construction de maison sont disponibles, sans aucun frais, à votre bureau local de la SCHL.

Les bureaux de la SCHL peuvent vous offrir une série de dépliants qui portent sur toutes les questions relatives au logement, à partir des prêts hypothécaires jusqu'aux prêts pour l'amélioration de maisons.

L'une des brochures les plus appréciées du public s'intitule "Choix d'un modèle de maison"; elle renferme quelques bons conseils souvent négligés ou oubliés par l'acheteur de maison trop pressé.

La Société publie aussi un catalogue de modèles de petites maisons qui renferme des esquisses et des plans d'étage de bungalows, de maisons à 1½ étage, à deux étages et à mi-étages. Les plans de ces maisons sont en vente à la Société centrale d'hypothèques et de logement.

4ième DIMANCHE DE L'AVENT

Ne soyez pas trop pressés de juger. Attendez le retour du Seigneur: lui, mettra au grand jour ce qui se cache dans les ténèbres et fera paraitre les vraies dispositions des coeurs. (I Cor. 4, 5)

Société Catholique de la Bible

Nos meilleurs souhaits

Pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers, nous souhaitons une abondance de joie durant cette heureuse saison des Fêtes.

GERALD LEBLOND

PLOMBERIE et CHAUFFAGE

TEL.: 723-7903

20, rue St-Pierre, - RIMOUSKI

VOICI LE hus-ski

le "COURSIER DES NEIGES"

Faites l'expérience — le plaisir du ski sur glace; l'excitation d'explorer avec votre famille les charmes magiques de la campagne en hiver. Poursuivez le gibier dans la neige molle et profonde, dans les forêts les plus denses.

Ces expériences et beaucoup d'autres sont vôtres quand vous achetez HUS-SKI.

Hus-ski, le "coursier des neiges", est construit et mis à l'essai exclusivement pour les conditions les plus difficiles de nos hivers canadiens.

Observez ces caractéristiques additionnelles HUS-SKI!

- Hus-ski fait demi-tour dans moins que sa longueur.
- a la maniabilité pour fonctionner dans les endroits les plus restreints.
- Hus-ski est sûr.
- utilise la commande de sûreté et la traction en avant du conducteur.
- Hus-ski vous donne une performance sans égal dans la neige la plus molle et la plus profonde.
- la combinaison de sa légèreté et de la répartition de charge permet à Hus-ski d'aller partout où il y a de la neige.
- Hus-ski a été conçu et est fabriqué au Canada.
- Quatre années de recherches vous assurent la meilleure qualité et la meilleure performance de chaque pièce Hus-ski.

hus-ski FABRIQUÉ AU CANADA hus-ski LTD.

VENEZ POUR UNE DEMONSTRATION — UN PRIX FABULEUX !

Rimouski Chain Saw Reg'd
129, Cathédrale — RIMOUSKI
Tél. 723-5132

Mont-Joli Chain Saw Reg'd
101, boul. Jac.-Cartier — Mont-Joli
Tél. : 775-5132

Un Joyeux Noël

ET

Bonne et Heureuse Année

SINCERE MERCI A TOUS NOS BONS CLIENTS ET AMIS POUR LEUR MAGNIFIQUE ENCOURAGEMENT.

LE PROPRIETAIRE ET LE PERSONNEL DU MAGASIN

MEUBLES Bertrand Ross

296, rue St-Germain RIMOUSKI Téléphone 723-3318

Don de Québec-Téléphone à l'Institut de Technologie de Rimouski

Photographie prise à l'occasion du don par Québec-Téléphone d'un "Tableau de distribution automatique" à l'Institut de Technologie de Rimouski.

A l'aide de cette pièce d'équipement, les élèves en électronique pourront faire différentes expériences sur l'électromécanique et la téléphonie.

De gauche à droite Louis Besner, officier des relations extérieures, et Guy Leclerc, représentant commercial à Rimouski, qui firent la présentation au nom de Québec-Téléphone, Philippe Cantin, chef de section d'électronique, et Paul-Emile Fournier, surintendant des ateliers, qui acceptèrent le don au nom de l'Institut de Technologie.

Le Fédéral devrait payer les matériaux pour les travaux municipaux d'hiver

Devant l'ampleur du chômage qui sévira au cours des prochains mois, le Gouvernement canadien devrait modifier immédiatement les termes de son programme de travaux d'hiver.

Toutes les municipalités, situées dans des régions où le chômage est au moins égal au taux moyen qui prévaut dans l'ensemble du pays, devraient recevoir 50% du coût des matériaux servant pour les travaux entrepris en vertu du programme actuel de travaux d'hiver.

La Confédération des Syndicats nationaux a fait cette recommandation à M. Diefenbaker et aux membres de son Cabinet dans la partie de son mémoire traitant des moyens d'alléger immédiatement le fardeau du chômage actuel.

Les porte-parole de la CSN ajoutent que la proportion du coût des matériaux remboursables par le Gouvernement fédéral devrait augmenter selon que le taux régional excéderait la norme proposée. C'est ainsi qu'une municipalité située dans une région affligée d'un taux de chômage de 12% et plus verrait les matériaux payés à 100% par l'Etat fédéral.

NOËL

Cette bonne nouvelle, c'est son Fils, descendant de David par sa naissance d'homme, et que l'Esprit de sainteté a établi dans sa puissance de Fils de Dieu depuis sa résurrection d'entre les morts: c'est Jésus-Christ notre Seigneur. (Rom. 1, 3-4).

Société Catholique de la Bible

Conseils pour éviter les incendies durant les Fêtes

Il s'agit de ne pas savoir quoi faire, pour faire ce que l'on ne doit pas faire !

A l'occasion des réjouissances privées et publiques qui marquent chaque année la célébration des Fêtes de Noël et du Jour de l'An, le département des Incendies de Rimouski nous prie d'attirer l'attention du public sur certaines mesures élémentaires de prévention qui s'imposent pour éviter les feux et les pertes parfois très lourdes qui s'ensuivent :

1. Une maison, magasin, usine ou entrepôt propre brûle rarement. Disposez régulièrement des déchets combustibles. Ayez des poubelles en métal avec couvercles.

2. Si vous ne l'avez pas encore fait, hâtez-vous de faire ramoner vos cheminées, nettoyer fournaises et tuyaux car la période du surchauffage approche.

3. Les décorations intérieures de la période des Fêtes sont souvent cause d'incendie. Ne mettez pas de chandelles allumées dans un arbre de Noël, et placez-en le pied dans une chaudière d'eau pour l'empêcher de sécher trop vite.

. Ne surchargez pas vos circuits électriques. De plus, si un fil ou une prise de courant est avarié, ou que vous constatez une défectuosité quelconque dans votre système électrique, faites venir votre électricien pour qu'il effectue la réparation nécessaire immédiatement.

5. Ne versez jamais d'eau sur de la graisse ou de l'huile chaude, et protégez toujours les surfaces combustibles.

6. Eteignez vos cigares, cigarettes et allumettes avant d'en disposer. Faites la tournée de tous vos cendriers après chaque réception, et ne fumez pas au lit. Employez des allumettes de sécurité.

7. Ne laissez jamais de petits enfants seuls à la maison, et ne mettez jamais d'allumettes à leur portée.

8. Manipulez toujours avec prudence l'essence, la kérosène ou tout autre produit inflammable, et n'en gardez jamais à l'intérieur de la maison.

9. Déposez les cendres chaudes dans des récipients de métal recouverts, à l'extérieur.

10. En cas d'incendie, appelez les pompiers au numéro 723-3311.

Sayabec

Décès

Un sexagénaire, M. Hippolyte Ouellet, est décédé à la suite d'un accident en forêt. M. Ouellet, bûcheron, a été écrasé entre deux arbres. Il était l'époux de dame Yvonne Dumas. Né à St-Eloi, il était âgé de 62 ans et 5 mois.

Son service et sa sépulture ont eu lieu le 7 décembre, en présence de nombreux parents et amis.

Mme Vve Samuel Dugas, née Aurore Lebrun, 83 ans, est décédée accidentellement.

Au C.E.D.

Une assemblée du C.E.D. se tenait vendredi, le 14 décembre, à la salle de l'église. Il y a eu échange de cadeaux, tirage du prix de présence, goûter, etc.

Cercle Lacordaire

C'est dimanche, le 9 décembre, que s'est tenu, au sous-sol de l'église, l'assemblée mensuelle du Cercle Lacordaire, sous la présidence de M. Philippe Pineault et de l'aumônier, M. l'abbé Jean-de-Dieu Sénéchal. M. le curé J.-Alphonse Beaulieu rehaussait la soirée de sa présence.

Une foule considérable assistait à cette assemblée et les recettes ont été excellentes.

Un très bon goûter a été servi. M. l'abbé Sénéchal animait le jeu "Poule aux oeufs d'or" qui fut des plus aimés.

Plusieurs se sont intéressés au bingo et de magnifiques prix ont été gagnés.

Trinité-des-Monts

25e anniversaire

Le 25 novembre, une soirée organisée soulignait le 25e anniversaire de la paroisse.

Des scènes actées rappelaient quelques événements de notre histoire, comme l'arrivée des 13 premiers colons, le sermon de la première messe de M. l'abbé Louis-Philippe Anctil, acté par Mario Lévesque; le baptême du premier bébé, soit M. André Gobeil; les sermons d'adieux des pasteurs qui se sont succédés, M. l'abbé Albert Lamontagne, par Denis Deschênes; M. l'abbé Luc Deschênes, par Gaston Marquis; le transport du courrier par chien; l'arrivée de M. l'abbé Hildebrand Roy, suivi de M. l'abbé Léopold Desrosiers.

Des chants ont aussi été exécutés.

Assistaient, MM. les abbés Anctil, Lamontagne, Roy, Beaulieu, d'Esprit-Saint.

L'assistance de nombreux paroissiens et d'amis de l'extérieur faisait salle comble. M. l'abbé Desrosiers a donné le mot de la fin.

Cercle des Fermières

Samedi, le 8 décembre, se tenait une assemblée du Cercle des Fermières. On a fait l'élection pour un nouveau bureau de direction. Ont été élues, Mmes Albert Lévesque, présidente; Mme Lazare Malenfant, vice-présidente; Mme Alfred Hébert, secrétaire; Mmes Pierre Demers, Albert Proulx, Charles-Auguste Voyer, Marc Brillant, conseillères; Mme Louis Lizotte, bibliothécaire.

On prépara ensuite le programme de l'année et les projets pour l'exposition 1963. 20 fermières étaient présentes.

CHEVROLET 1963

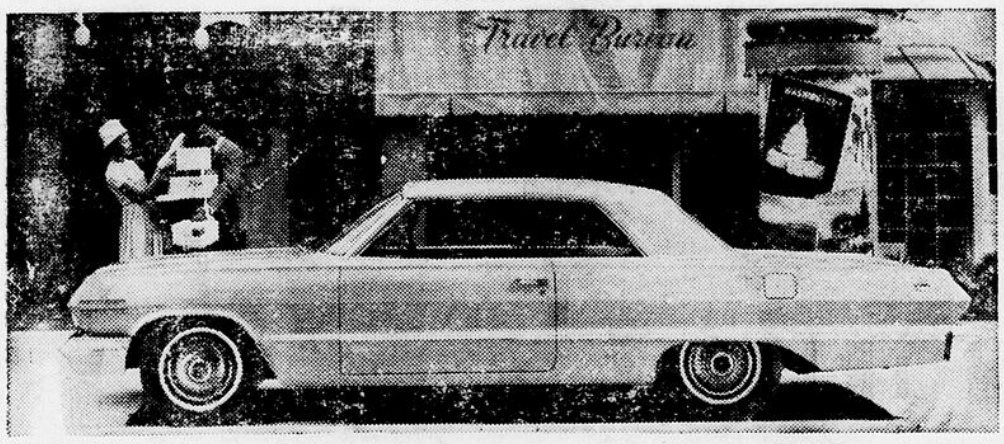

La silhouette de la Chevrolet 63 semble plus longue. Les montants de pare-brise sont droits pour y faciliter l'accès aux sièges-avant. Le coupé sport Impala que l'on voit ci-haut, est l'un des 13 modèles Chevrolet de grandeur normale. La grille du radiateur de la nouvelle Chevrolet est en aluminium anodisé. Cette voiture est également pourvue de freins autorégleurs, d'un silencieux de plus longue durée et d'une génératrice Delcotron à courant alternatif. Tous les radios Chevrolet 63 sont maintenant pourvus de transsistors.

Fonds Mutuel

Corporation de Prêt et Revenu du Canada Limitée

(Saving & Investment Mutual Funds)

Etes-vous pressé ? Prenez toujours le chemin le plus court.

POUR VOS EPARGNES

Voulez-vous un meilleur rendement ?

Un placement d'argent sur les richesses naturelles du Canada vous permet de faire TRAVAILLER votre Capital.

AVANTAGES

- Capital remboursable en tout temps.
- Dividendes payés à tous les trois mois.
- Dégrèvement d'impôt 20%.
- Plus un bénéfice de capital qui augmente avec les années.

EXEMPLE

Si vous aviez placé $10,000, le 27 juillet 1960 au 15 février 1962 il vous aurait été payé un total de $12,953.00 incluant les dividendes ré-investis et commission absorbée.

Un prochain dividende doit être payé à tous les actionnaires enrégistrés dans nos livres avant le 31 janvier 1963.

Compagnie de Fiducie

Compagnie de Fiducie Prêt et Revenu

(Saving & Investment Trust Co.)

SIMPLIFIEZ VOTRE VIE — PRF PRC PRM

Nous offrons une multitudes de services, aux petits comme aux grands.

Nous administrons des :

- **Fonds de Successions**
- **Fonds de Pensions** (déductibles d'impôt)
- **Fonds Paroissiaux**
- **Fonds d'Institutions**
- **Administration d'immeubles**
- **Exécution testamentaire**
- **Gardes de Valeurs**
- **Fiduciaire d'émission d'obligations, etc., etc.**

DEPOT GARANTI

Pour vos placements de $100.00 et plus, intérêt jusqu'à 5%. Aucun frais d'achat et de vente.

A TOUS, JE SOUHAITE

un joyeux Noël

Gérard Rivard

Représentant spécial

167, St-Pierre Tél. 723-3732

Rimouski

RIEN NE VAUT UN CADEAU ÉLECTRIQUE

Westinghouse

COMME CADEAU DES FÊTES !

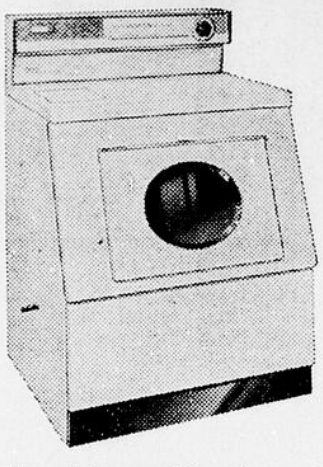

Une sécheuse plaira sûrement

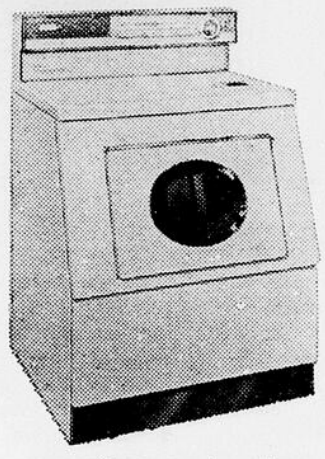

ou une laveuse automatique

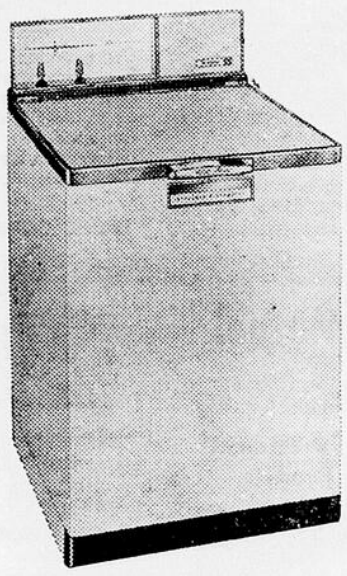

ou une laveuse à vaisselle

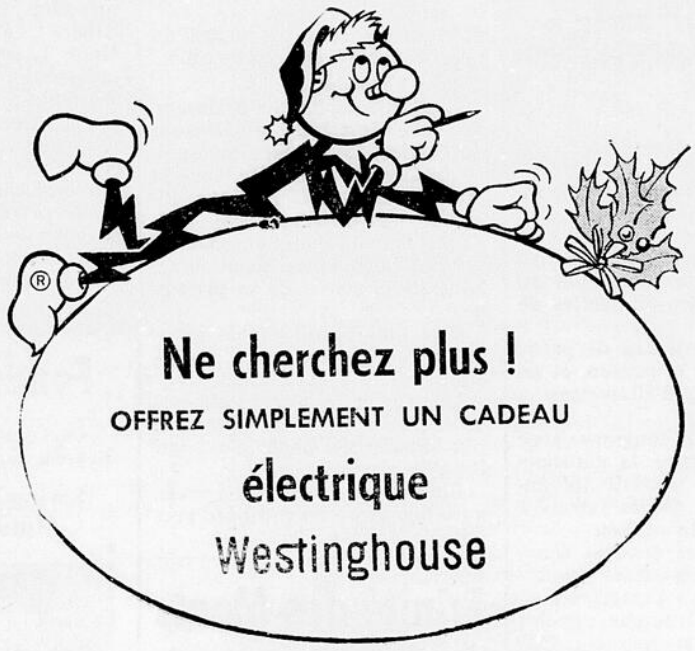

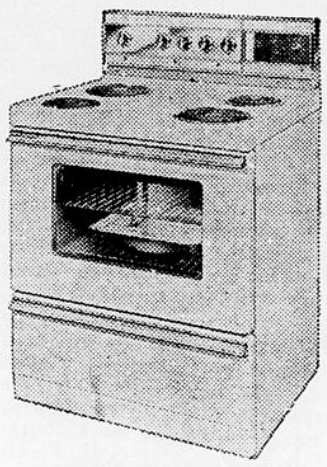

ou un poêle nouveau modèle...

ou une poêle électrique...

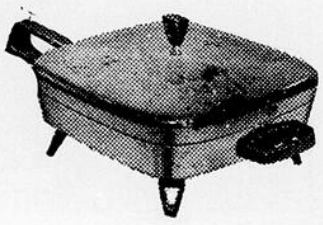

ou un réfrigérateur

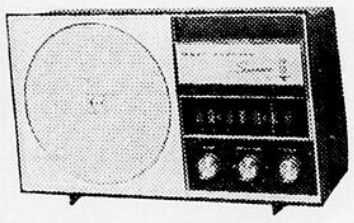

ou un récepteur AM FM...

SERVICE

BEAUTÉ

SONORITÉ

La Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent

Pour vos ANNONCES

Signalez 723-6529

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

Pour NOUVELLES

SIGNALEZ

723-6528 ou 723-8818

Comment décorer la maison pour les réceptions de Noël

par Mary Fran Burke,
consultante en décoration,
Canadian General Electric Co. Ltd.

Recevez-vous à Noël ? Si oui, l'accueil que vous faites à vos invités comme ils entrent dans le vestibule, peut être accru en utilisant les décorations illuminées de Noël.

Par exemple, une cloche illuminée, suspendue au-dessus d'un joli arrangement de Noël sur la table du vestibule, non seulement rehausse la beauté du foyer, mais sert à répandre une atmosphère de fête parmi vos invités. Utilisez un réflecteur, genre pivotant, attaché au mur et dissimulé dans la cloche. Faites usage de grillage pour former la cloche et couvrez de branches vertes ou de papier métallique coloré.

Comme décoration de table intrigante dans le vestibule, on peut la faire avec des branches vertes et un faisceau de lumières Snowball. En premier, attachez ensemble quelques branches vertes avec une corde ou un fil métallique. Ensuite, arrangez cinq ou six lumières Snowball de manière que les lumières forment un faisceau serré dans le milieu.

Probablement qu'un vestibule n'est pas tout à fait complet sans le gui suspendu de tradition. Le gui est un symbole d'amour, et la légende est que la fille qui ne reçoit pas un baiser sous celui-ci, restera dans le célibat durant l'année qui s'en vient.

Il n'y a rien de plus attirant pour les passants durant la nuit de Noël que la vue des fenêtres de votre vivoir resplendissantes de lumières de Noël, en un patron de bon goût, pour leur démontrer la chaude hospitalité des Fêtes.

Une des plus attrayantes manières de décorer une fenêtre pour exprimer l'esprit de Noël, c'est de faire usage de cordons de lumières Glow colorées — genre d'extérieur — pour en encadrer l'intérieur. Si vous avez aussi placé votre arbre près de la fenêtre, il offre aux passants un joli tableau.

Ste-Flavie

Soirée de l'U.C.F.R.

Le dimanche 2 décembre, à la salle paroissiale, une soirée a été donnée sous les auspices des dames de l'U.C.F.R.

Une pièce en deux actes intitulée "Le miracle des roses", présentée par les normaliennes de Mont-Joli, a été le clou de la soirée. Des chants ont été exécutés par Mlles Jeannine et Raymonde Ross, les élèves de 7e année du couvent de cette paroisse et par les normaliennes de Mont-Joli.

De beaux prix ont été gagnés, dont une magnifique lampe, cadeau de M. Louis Beaulieu, gagnée par M. Léon Chouinard. Le prix de présence, offert par le cercle, a été remporté par M. Jean-Charles Smith.

M. Louis Beaulieu dirigeait la vente à l'enchère et M. Adéodat Beaulieu était maître de cérémonie. M. le curé rehaussait la soirée de sa présence. Il y avait une très grande assistance. Des Rév. Soeurs de l'Ecole Normale de Mont-Joli accompagnaient leurs élèves.

NOS TRADITIONS SE PERDENT-ELLES ?

Allégresse des fêtes d'autrefois

NDLR — L'an dernier, M. Roland Lamontagne nous adressait l'article ci-dessous. Malheureusement, il nous arrivait un peu après les fêtes. Nous avions alors averti l'auteur que nous préférions garder son texte pour le publier avant Noël 1962.

Au cours de l'année, M. Roland Lamontagne mourait. Nous tenons tout de même notre promesse et nous publions, à titre posthume, les captivantes anecdotes des fêtes d'antan qu'il décrit si bien.

Où sont les neiges d'antan ?

Que sont devenues ces douces coutumes qui ont enchanté notre enfance ?

Notre peuple est-il moins gai qu'autrefois, ou a-t-il perdu ses traditions ?

Je me remémore, non sans une certaine nostalgie, l'allégresse des fêtes d'autrefois; de cette période des fêtes de joies qui commençait avec le jour de Noël et se prolongeait souvent bien après la fête des Rois. Lorsque nous étions enfants, nous étions conscients que la Noël était une fête pour les petits; la célébration d'un anniversaire de la naissance de l'enfant-Dieu, né sous le signe de la pauvreté comme bien des enfants des hommes sur cette pauvre terre...

Chez-nous, la coutume était de tendre nos bas à la cheminée; là où il n'y avait pas de cheminée, on accrochait le bas au pied du lit ou au poteau de la couchette...

Après la messe de minuit, c'était la course aux bas que nous trouvions remplis de bonbons fondants, d'oranges odorantes et de belles pommes rougeaudes. Nous trouvions que l'enfant Jésus était bien gentil de nous apporter toutes ces bonnes choses, lui qui n'en avait pas autant dans sa pauvre crèche à l'église... Innocente candeur d'enfants...

En ces années-là, les Noëls étaient toujours blancs...

La messe de minuit offrait alors un aspect inoubliable : des maisons toutes illuminées filtrait une lueur très douce éclairant le chemin, des groupes joyeux, formant des masses sombres sur la blancheur de la neige, marchaient joliment vers l'église... puis c'était traîneaux, carrioles, berlots avec leurs cascades de sonneries à sons grêles ou graves sur la croupe des chevaux galopants... Des voix joyeuses s'élevaient de partout, s'interpellant ou criant gare aux passants. Du portique de la vieille église, par les portes toutes grandes ouvertes, nous parvenait le chant du solennel "Minuit chrétiens" chanté par une voix puissante et belle... Oh, qu'il nous étreignait le coeur ce chant superbe que nous entendions pour la première fois cette année-là.

Et, après la messe, c'était le fameux réveillon pour les familles réunies. Tous les jours qui suivaient après la fête de Noël jusqu'au jour de l'an neuf, étaient remplis de points d'interrogation pour nous tous...

Qu'allions-nous avoir pour étrennes ? Car, chez nous c'était la coutume de donner des étrennes ou des cadeaux au jour de l'an seulement.

Un jour ou deux avant cet événement, la grande salle à manger prenait un air de mystère; la grande porte à deux battants se fermait sous nos regards inquisiteurs et il ne nous était pas permis d'y regarder, encore moins d'y pénétrer. La grande table de famille, solide sur ses pattes de chêne, qui avait vu trois générations s'asseoir autour d'elle, se paraît d'une immense nappe en toile d'Irlande qui ne servait que dans les grandes circonstances. Des plateaux sur pied chargés des meilleurs fruits étaient disposés au centre; d'autres plats d'argenterie ou de cristal placés tout autour contenaient de croutillants croquignoles, des doigts de dames, des joncs de soeurs et nombre d'autres fines pâtisseries dont notre mère avait le secret. La place de chacun était indiquée par une carte où son nom était inscrit; sous la carte s'entassaient les étrennes soigneusement emballées...

Quel enchantement, alors, pour nos jeunes yeux lorsque le grand jour venu et que parés de nos plus beaux habits, l'air solennel, nous entrions dans cette pièce si délicieusement décorée où nous attendaient notre père et notre mère. A genoux, le front courbé, le plus âgé des garçons demandait la bénédiction paternelle; dans un geste digne, le père levait la main, la voix souvent coupée par l'émotion, et disait : "Je vous bénis, mes enfants, que Dieu vous bénisse aussi et vous garde". Puis c'étaient les embrassements et les souhaits échangés avec le père et la mère et entre petits frères et petites soeurs. O douces coutumes, ô joies familiales et fraternelles, que j'aimerais pouvoir vous revivre encore à cette heure où j'écris...

Tous rassemblés autour de cette même table, chacun de nous, petits et grands, levait la coupe remplie d'un vin de France et nos voix vibrantes faisaient résonner le voeu traditionnel qui ne s'effrite jamais à l'usure du temps : "A la santé de la Nouvelle Année".

Je vois encore la joie répandue sur tous les visages : joie douce et sans mélange, communicante par l'effusion des souhaits échangés; nos coeurs généreux en ce jour de fête auraient voulu donner au monde la joie et le bonheur dont ils étaient remplis...

Cela se passait ainsi dans presque toutes les familles canadiennes-françaises de la Nouvelle-France où l'on conservait encore les traditions de jadis sans y apporter trop d'exagérations.

Ma mère nous racontait que dans son jeune âge, les bonnes gens étaient beaucoup plus démonstratifs, plus exubérants à l'époque des fêtes que de notre temps.

La tradition voulait que l'on fêtât l'arrivée de l'an nouveau à minuit, une minute suivant les horloges et le calendrier... De joyeux lurons, formés en plusieurs groupes, se présentaient aux maisons, faisant force tapage et criant aux portes : "Levez-vous, la maisonnée, la nouvelle année est arrivée". Aussitôt les chandelles s'allumaient, la **maisonnée** se mettait sur pieds, les filles rendues à la porte les premières pour embrasser les garçons, **donner le bon bec du jour de l'an...**, coutume qui ne s'est pas démentie jusqu'à aujourd'hui, puis on allait quérir la cruche de vieux vin à la cave et l'on descendait les gobelets d'étain des tablettes de l'armoire où ils étaient rangés; les hommes avec un sans-gêne incroyable laissaient tomber une larme de whisky dans le gobelet et c'était l'échange de souhaits dont quelques-uns étaient aussi savoureux qu'interminables...

Immanquablement, un violoneux suivait le groupe et quand celui-ci commençait à râcler les cordes de son violon, histoire de l'accorder, un ou des danseurs de gigues s'avançaient au centre de la pièce en claquant du talon; après la gigue, jupons et pantalons (hommes et femmes) se prenaient par la main et oup le cotillon s'ébranlait aux accords du violon grinceux et à la sarabande des semelles et talons tapant durement sur le plancher. Et les réjouissances continuaient ainsi, semaine après semaine, un soir chez un, un soir chez l'autre jusqu'à ce que tous les habitants du village y eussent passés...

Chacun aussi donnait son repas où parents, amis, voisins étaient invités. Les tourtières mijotant dans de grands chaudron de fer faisaient les honneurs de la table. Ah, mais c'était des vraies tourtières, car en ces années-là il restait encore des tourtes qu'on massacrait à la ronde... Tout le monde fraternisait à coeur ouvert; jeunes et vieux étaient de la fête; les jeunes paraissaient plus vieux que leur âge et les vieux plus jeunes... On faisait fi des égoïstes ou des avares qui fermaient leurs portes à la traditionnelle bombance...

On sautait à la ronde pour mieux secouer les haillons de la vieille année qui avait été chiche de ses dons... on sautait en cadence en l'honneur de la nouvelle année qui commence. On se grisait de faire sauter la "compagné" et personne n'y voyait grand mal à ça... Bistringues, cotillons, gigues, beuveries, ripailles se poursuivaient durant tout l'hiver toujours dans l'ambiance de généreuse hospitalité et de cordialité comme seuls nos anciens avaient le secret. Heureux temps, hélas disparu de nos moeurs avec l'individualisme de notre société moderne et la cherté de la vie, moderne aussi.

Si les anciens aimaient à rigoler durant les longs mois d'hiver, ils étaient cependant toujours disposés à se soumettre à la pénitence lorsque finissaient les jours gras et qu'avec eux se terminaient danses et ripailles... le mercredi des cendres, se rencontraient tous à la balustrade, bambocheurs, danseurs, ripailleurs pour recevoir la pincée de cendre que l'officiant égrenait sur leurs têtes en récitant le fatidique : "Memento homo quia pulvis es et in pulverum reverteris".

Pourquoi dans mon esprit, revenez-vous
sans cesse,
O jours de mon enfance et de mon allégresse,
Qui donc toujours vous trouve en nos
coeurs éteints
O lumineuse fleur des souvenirs lointains.

Roland Lamontagne,
Ste-Luce-sur-Mer.

Pour les fêtes...

...une élégante souche de Noël

Gâteau au beurre léger comme un rêve, garniture au beurre moka, "champignons" de meringue saupoudrés de cacao. Délices des gourmets . . .

Lac-au-Saumon

Va-et-vient

M. et Mme Jean-Paul Barr, de Matane, en visite chez leur mère, Mme Ludger Barr.

M. et Mme Aurèle Banville, de Nouvelle-Ouest, visitaient leurs parents et amis.

Mme Charles Gaudreault, d'Amqui, était en visite chez ses parents et amis.

M. Alphonse Thériault, de Rimouski, en visite chez ses parents, M. et Mme Thomas Thériault.

Mme Joseph Plourde, de Mont-Carmel, en visite chez le Dr et Mme Roch Martin.

Mme Joseph Poirier, de Sept-Iles, demeure présentement chez sa soeur Mme Léo St-Laurent.

Mme Harris Daigle était en voyage à Montréal.

M. Jacques Normand et Mlle Margot Leblanc, de Nouvelle-Ouest, visitaient M. et Mme Gérard Bérubé.

M. et Mme Joseph Levasseur sont de retour d'un voyage à Montréal.

Padoue

M. et Mme Alcide Lepage font part de la naissance d'un fils, survenue à la Maternité de Notre-Dame du Rosaire, à Mont-Joli, le 27 novembre. Il a été baptisé à St-Antoine de Padoue, le 5 décembre, sous le prénom de Nelson. Parrain et marraine, M. et Mme Arsène Imbeault, oncle et tante de l'enfant; porteuse, Mme Léopold Lepage, tante de l'enfant.

JOYEUX NOEL
BONNE, HEUREUSE ANNEE
A TOUS NOS CLIENTS ET AMIS

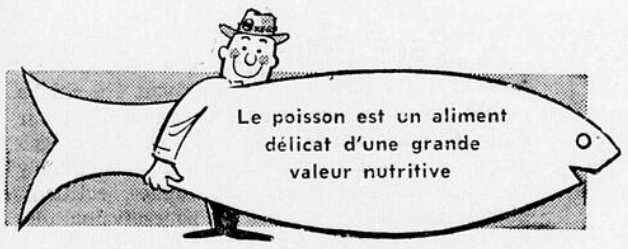

Le Poisson de Gaspé Ltée
ET SON PERSONNEL
189, de L'EVECHE - RIMOUSKI.
Téléphone : 723-7073

MOTS CROISÉS

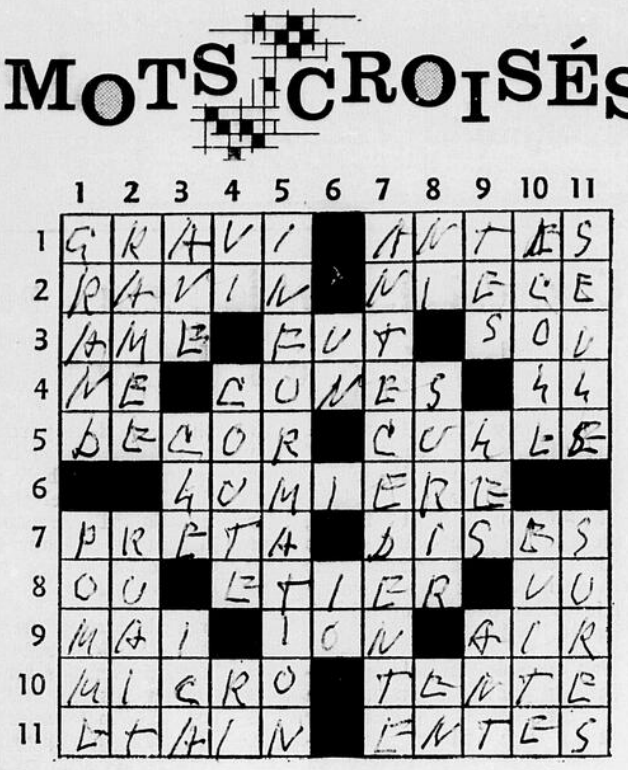

HORIZONTALEMENT

1—Monté avec effort. Manches des pinceaux.
2—Chemin creux. Parente.
3—Habitant. Du verbe "être". Pièce de monnaie.
4—Négation. Fruits des conifères. Consonnes doubles.
5—Ensemble de ce qui sert à décorer. Massif de maçonnerie formant l'appui extrême d'un pont sur chaque rive.
6—Clarté du soleil.
7—Céda pour un temps, à charge de restitution. Du verbe "dire".
8—Conjonction. Canal qui amène l'eau de mer dans les marais salants. Considéré.
9—Mois de l'année. Atome portant une charge électrique. Vent.
10—Abréviation de "microphone". Abri portatif.
11—Un des métaux usuels. Greffes.

VERTICALEMENT

—De taille élevée. Arrondi comme une pomme.
2—Branches coupées avec leurs feuilles vertes. Faisait comme le cheval rétif.
3—Prière. Instrument pour ouvrir et fermer une serrure. Ville du Pérou.
4—Six. Est acheté au prix de. D'un verbe gai.
5—Renseignement, nouvelles donnés par un journal.
6—Adjectif numéral. Elle fut changée en génisse.
7—Qui précède.
8—Négation. Devenir aigre, sur. Préposition.
9—Adjectif possessif. Article défini. Préfixe.
10—Etablissement où l'on enseigne. Epargne, délivre.
11—Isolée, qui est sans compagnie. Qui n'offrent aucun danger.

Les Editions SERGE

Solution du problème précédent

HORIZONTALEMENT	VERTICALEMENT
1 ECOPA BAUME	1 EVANS RASES
2 BONBONS	2 SIEGENT
3 AS SAONE CI	3 OB ECRUE TA
4 NIEE US ARE	4 POSE OS DRU
5 SEC ETOILER	5 ANA ESSIEUX
6 GROSEILLE	6 BOUTEILLE
7 REUSSIR ERG	7 BONSOIR ALE
8 ANE IL VRAI	8 ANE IL VILS
9 ST DELAI IR	9 US ALLER ET
10 TRUELLE	10 CREERAI
11 SEAUX ESTEE	11 EVIER GIRIE

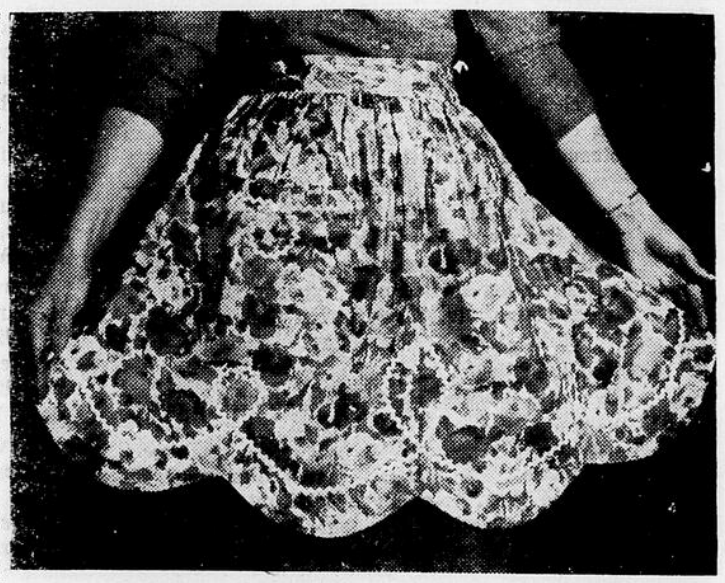

Un pimpant tablier de coton imprimé Tex-Made confectionné par vous, à la maison, n'est qu'un des multiples cadeaux de Noël pouvant être créés et réalisés par vous madame. Ce modèle est si joli avec ses bords festonnés et ses garnitures de rick-rack qu'il est digne d'être porté lors d'une réception.

TRES VASTE CHOIX DE
plantes pour Noël
"Poinsettias", "Azaleas", "Pots de Muns"
•
CHOIX DE TRES BELLES CHANDELLES DECORATIVES POUR VOS TABLES A L'OCCASION DES FETES
•
SERVICE DE DECORATION A DOMICILE ET COMMERCIALE

ESCOMPTE DE 20%
A l'occasion de la rénovation récente de notre Salon.
Au Salon des Fleurs Enr.
MME J.-D'ARC BEAULIEU PROP
4 AVE ROULEAU
RIMOUSKI
Tél. 723-9228

MEMBRE DE
L'ASSOCIATION FTD
Expédition de fleurs
au pays et dans le monde entier.
•
SERVICE "FLORA-CHECK" DE FTD POUR ACCOMMODER NOTRE CLIENTELE

Mariage Plante-Levasseur

Le 24 octobre, en l'église de La Rédemption, a été bénit le mariage de Mlle Hectorine Levasseur, fille de M. et Mme Isidore Levasseur, avec M. Emile Plante, fils de feu M. et Mme François Plante, de- St-Moïse.

La réception a été donnée chez les parents de la mariée. Les nouveaux époux demeurent à La Rédemption.

Anneau de fête aux fruits

Cet anneau aux fruits est destiné à accompagner la tasse le café que vous offrirez à vos invités au temps des fêtes. Servi chaud avec beaucoup de bon beurre ce pain sucré souhaite une bienvenue bien savoureuse à vos visiteurs.

¼ tasse de lait
¼ tasse de sucre
½ c. à thé de sel
3 c. à soupe de beurre
½ tasse d'eau tiède
1 c. à thé de sucre granulé
1 enveloppe de levure sèche granulée
1 oeuf bien battu
2½ tasses (environ) de farine tout usage tamisée
¾ tasse de cerises confites
¾ tasse de raisins sans pépin
Beurre fondu
2 c. à soupe de beurre amolli
2 c. à soupe de sucre granulé
2 c. à soupe de fines miettes de pain rassis
¼ tasse de farine tout-usage tamisée
1 c. à thé de zeste de citron râpé
1 jaune d'oeuf battu légèrement
2 c. à thé de lait

Chauffer le lait; incorporer ¼ tasse de sucre, le sel et les 3 c. à soupe de beurre. Laisser tiédir. Entre temps, mesurer l'eau tiède et la c. à thé de sucre dans un grand bol; saupoudrer de levure. Laisser reposer 10 minutes, ensuite bien mêler.

Ajouter le mélange lait-sucre, l'oeuf bien battu puis 1¼ tasse de la farine; battre pour rendre lisse et élastique. Ajouter les fruits, ensuite le reste de la farine, environ 1¼ tasse de plus, graduellement jusqu'à obtention d'une pâte légère et élastique. Transvider la pâte sur une planche à pâtisserie enfarinée ou un canevas; pétrir jusqu'à ce que la pâte soit lisse et élastique. Placer dans un bol beurré et badigeonner de beurre fondu. Couvrir.

Laisser lever dans un endroit chaud, isolé des courants d'air, jusqu'au double du volume, environ 1¾ heure. Entre temps, beurrer un moule circulaire de 8" et préparer la garniture aux miettes de pain. Défaire en crème 2 c. à table de beurre; ajouter graduellement le sucre puis les miettes, ¼ tasse de farine et le zeste de citron râpé. Mettre de côté. Abaisser la pâte avec le poing; transvider sur une planche enfarinée ou un canevas. Pétrir de nouveau. Former en un long rouleau. Placer dans le moule préparé.

Laisser lever jusqu'au double du volume, environ 40 minutes. Préchauffer le four à 375°F. Piquer soigneusement le dessus du rouleau à l'aide d'une fourchette. Mêler légèrement l'oeuf battu et le lait. Badigeonner de ce mélange la pâte. Saupoudrer de la garniture préparée. Cuire à four préchauffé 35 à 40 minutes. Trancher et servir chaud avec du beurre.

Le Concile inspire une artiste

Une jeune artiste de Montréal, Louise-Andrée Pilon, étudiante en psycho-pédagogie, vient de publier aux Editions RM un disque intitulé "Jérusalem", le premier d'une collection "En temps de Concile".

Louise-Andrée nous livre quatre de ses compositions inédites : Puisque je t'aime, Guerre blanche, Chanson du berger, Si ton ciel.

L'accompagnement de guitare et de flûte s'harmonise bien à la simplicité de mélodie et à la fraicheur limpide de la poésie.

● Les Canadiens aiment la bière canadienne : 99.8 pour cent de la bière consommée au Canada est brassée au pays.

le coeur vers le bonheur

Ma femme fait irruption dans mon bureau

Q. J'exerce une profession et, sous prétexte de s'intéresser à mes affaires, ma femme fait irruption dans mon bureau régulièrement tous les deux ou trois jours. Ce genre d'intrusion me déplaît. D'abord, ça me dérange et je soupçonne nos deux secrétaires d'en faire des gorges chaudes. Comme ma femme vous lit régulièrement, peut-être pourriez-vous lui inspirer un peu plus de discrétion ?

UN ABONNE

R. Votre femme a parfaitement le droit de s'intéresser à votre travail et, si elle le fait, c'est probablement qu'elle vous aime.

Si à la maison vous l'entreteniez davantage de vos projets, de vos ambitions, de vos difficultés, peut-être sentirait-elle moins le besoin de "courir aux nouvelles".

A tout événement, sous prétexte d'avoir davantage de temps à lui consacrer, pourquoi ne lui suggérez-vous pas de passer à votre bureau après 5 heures, par exemple ?

Très délicatement, vous pouvez également lui laisser entendre que la fréquence de ses visites risque de provoquer des remarques désobligeantes tant de la part du client qui souvent ne prise guère qu'on soit au courant de ses allées et venues que de la part du personnel qui, à la longue, pourrait attribuer à ces visites répétées un manque de confiance.

Doit-on se retirer quand l'orage gronde?

Q. Dernièrement, ma fille de 17 ans a veillé avec une amie chez les parents de cette dernière. Or, durant la soirée les parents en question se sont disputés plutôt violemment. Quand ma fille me raconta la chose, je lui dis qu'elle n'avait qu'à nous téléphoner pour qu'on aille la chercher, mais elle prétend que ça n'aurait pas été délicat de le faire. Moi, je pense qu'on doit se retirer quand l'orage gronde. Ai-je raison ?

MAMAN QUI VEUT BIEN FAIRE

R. A 17 ans, votre jeune fille sait déjà qu'il est tout à fait normal que des êtres jouissant d'une personnalité et d'une éducation bien distinctes ne partagent pas toujours la même opinion et aient des points de vue différents sur telle ou telle question. Je ne pense pas que la dispute à laquelle elle a assisté ait pu avoir une répercussion tellement profonde sur sa sensibilité.

Il y a évidemment des sujets de mésentente que des gens civilisés doivent discuter dans l'intimité, mais qu'une personne défende ses idées sur un ton calme et poli dans un désir et un but d'amélioration, je n'y vois pas d'inconvénient.

Que nos enfants soient les témoins de ces différends sans hargne ni animosité, je trouve même que c'est formateur. A notre exemple, ils doivent apprendre à s'exprimer, à plaider une cause qu'ils croient juste et valable, à soutenir une manière de voir. L'art de parler doit faire partie d'une éducation bien comprise et pour les initier à cet art, l'exemple demeure toujours la première forme d'enseignement.

Mais ce qui arrive malheureusement c'est que parfois, se laissant emporter par la passion ou victimes de convictions trop ancrées ou trop tenaces, on dépasse sa pensée et une conversation qui aurait pu être amicale se transforme en une prise de bec inélégante et insensée.

Malgré tout ça, nos enfants ne sont pas dupes et ça ne les affectera que dans la mesure où ils sentiront que nous profitons de la moindre occasion pour se jeter à la figure notre ressentiment ou ressasser de vieilles rancunes.

Vous ne me dites évidemment pas le genre de querelle à laquelle a assisté votre jeune fille; à tout événement, elle a su garder la face, comme on dit, et, à moins que la situation ne risquât de s'envenimer à un point tel, c'était très délicat pour elle de se retirer.

Toutefois, pour dissiper tout malentendu, les parents de son amie auraient été bien inspirés de souligner que si ça leur arrivait de discuter même de façon véhémente, ça ne les empêchait pas de s'aimer et de former un couple uni.

Le mythe du Père Noël

Q. J'ai deux enfants de 4 et 5 ans qui regardent la télévision et me posent toutes sortes de questions au sujet du Père Noël : le lieu où il habite, son mode d'existence, où il prend son argent et si tous les enfants pauvres, dont nous les entretenons à l'occasion, recevront des jouets à Noël ? Pensez-vous que je doive entretenir ce mythe du Père Noël ou s'il serait préférable de leur dire la vérité au risque de les décevoir ?

MAMAN DE LINE ET DE RAYMOND

R. C'est tellement plus simple de toujours dire la vérité... Qu'avons-nous besoin d'envelopper la fête de Noël de cette légende plus ou moins païenne ?

Pourquoi ne pas enseigner plutôt à vos enfants qu'à l'occasion de l'anniversaire de la venue sur terre de l'Enfant-Jésus, tous les peuples éprouvent une grande joie et qu'il est d'usage de célébrer cette joie en s'offrant des cadeaux ?

Pourquoi ne pas leur dire : Dieu a donné Son Fils aux hommes. Comme Lui, papa et maman t'offriront des cadeaux ? Sans trop vous en rendre compte, vous aurez amené l'enfant à désirer faire sa petite part. Au lieu de s'habituer à recevoir uniquement, il apprendra à donner. Ce sera une petite image, une bille, voire même un bout de crayon, mais c'est l'intention qui compte et le détachement y est.

Pourquoi mentir durant des années et des années et forcer vos enfants les plus âgés à mentir eux-mêmes ? "Il n'y a point de prescription contre la vérité : les erreurs pour être vieilles n'en sont pas meilleures". Comment voulez-vous que vos enfants aient confiance s'ils savent que vous leur avez déjà menti, ne fut-ce qu'une seule fois ?

Des enfants à qui on enseignait la présence réelle dans l'Eucharistie ont eu cette réflexion bouleversante : "Ce sont encore des bobards ! Petits, on nous fait croire au Père Noël et voilà que maintenant on essaye de nous faire avaler la présence de Dieu dans un morceau de pain"...

Comment vous en tirerez-vous pour expliquer aux enfants, qui ont un sens inné de la justice, que le Père Noël ne laisse rien dans la cheminée des enfants pauvres ?

Faites comme bon vous semblera, mais je ne puis m'empêcher de croire à la vérité.

Confiez vos problèmes à
LE COEUR VERS LE BONHEUR,
C. P. 110 - RIMOUSKI

NOS ENFANTS

NOS ECOLES

Ecole D'Amours

7e année : Jean-Charles Raymond, Germain Roussel, Yvon Lepage. Progrès : Serge Lepage, Benoît Gendron.

6e année : Michel Geneau, Raymond Lemieux, Conrad Lavoie. Progrès : Réjean Lepage.

5e année : Jacques Gendron, Charles-Henri Gendron, Normand Couture. Progrès : Marcel Duchesne, Bertrand Proulx.

4e année A : Réjean Hudon, Jacques Proulx. Progrès : Jean-Marie Geneau.

4e année B : Jacques Corbin. Progrès : Guy St-Laurent.

3e année : Denis Bélanger, Laurent Bouillon, Guy Patry. Progrès : Jean-Marc Neault, Léopold St-Laurent.

Couvent Ste-Odile

7e année : Diane Huard, Lise Lepage, Lise Dubé. Progrès : Maryse Lepage, Micheline Lévesque.

6e année : Noëlline Proulx, Lucie Dubé, Liette Proulx. Progrès : Pierrette Gagné.

5e année : Lise Morissette, Clémence Patry, Céline Lemieux. Progrès : Denise Thibault.

5e année : Michèle Brisson, Myriam Proulx, Nicole Parent. Progrès : France Nault.

4e année : Line Canuel, Rita Hins, Jocelyne Lepage. Progrès : Pierrette Lemieux, Françoise Lavoie.

3e année : Lise Durette, Laurette Proulx, Raynald Lemieux. Progrès : Sylvain Gagné, Gaétan Proulx, Louise St-Laurent.

2e année : Dominique Lévesque, René Fortin, Raymonde Gaudreault. Progrès : Roger Proulx.

2e année : Gaston Hudon, Maryse Brisson, Gérard Huard. Progrès : Alain Joubert, Jocelyne Geneau.

1ère année : Louise Morissette, Francine Ross, Lucie Lepage, Gervais Lévesque. Progrès : Francine Banville.

Ecole Mgr Blais

7e année : Louiselle Lévesque, Alain Morin, Roger Brisson. Progrès : Françoise Joubert, Pierrette Rousseau.

6e année : Clément Brillant, Aline Joubert, Suzanne Morin. Progrès : Emile Brillant, Denise Proulx, Georges-Henri Paquet, Luc Richard.

5e année : Danielle Proulx, Colette Bédard, Ginette Joubert. Progrès : Michel Rousseau, Olive Gagné.

4e année A : Christine Pinel, Ginette Ross, Carole Brisson. Progrès : Roger Lévesque.

4e année B : Ginette Fournier, Michel Lavoie, Marcel Turcotte. Progrès : Lise Brillant.

3e année : Michel Gosselin, Patricia Fournier, Suzanne Proulx. Progrès : Lisette Bouillon.

2e année : Pierre Morissette, François Brillant, Lucie Brillant. Progrès : Andrée Brisson, France Beaulieu, Jacques Gosselin.

Couvent du Sacré-Coeur

9e scientifique : Nicoie Roussel.

9e générale : Jocelyne Ferland. Progrès : Nicole Proulx, Richard Parent, Roger Roussel.

8e scientifique : Irène Parent, Louise Lavoie, Danielle Langlais. Progrès : Jean-Pierre Boudreau, Serge Dionne, Nina Rioux.

7e année : Marielle Turcotte, Sylvie Boucher, Andrée Isabelle. Progrès : Solange Gauvin, Charles Albert, Gilles Boudreau.

6e année : Yolande Turcotte, Louise Patry, Claire Rioux. Progrès : Lorraine Dorval, Ghislaine Lévesque, Jean Langlois.

5e année : Carole Rioux, Odette Lauzier, Louise Dubé. Progrès : C. Keable, Armand Isabelle, Régis Roussel.

4e année : Diane Langis, Daniel Bénéteau, Louise Turcotte. Progrès : Solange Pineau, Laurent Roy, Jean-Claude Dubé.

3e année : Yvon D'Auteuil. Progrès : Christiane Lauzier, André Langis.

2e année : Réal Turcotte. Progrès : Henri Lafresnaye, Michel Banville.

2e année B : Marie D'Auteuil, Johanne Pineau, Johanne Dubreuil. Progrès : Johanne Valin, Lucie Parent.

1ère année : Jean D'Auteuil, Josée Vaillancourt, Mario St-Laurent. Progrès : Bernard Roy, Michèle Rioux, Sylvie Rioux.

Ecole Elisabeth Turgeon

7e année : Marc Beauchesne, Michèle Lamontagne. Progrès : Claudette Langlois.

6e année : Judith Bélanger, Marie Plourde. Progrès : Marie Gagnon.

5e année : Lucie Rioux. Progrès : Suzanne Canuel.

4e année : Diane Gagnon, Lise Fortin. Progrès : Andrée Bérubé.

4e année : Marjolaine Proulx, Linda Imbault. Progrès : Céline Garon.

3e année : Denis Labonté, Pierre Plante. Progrès : Lise Nadeau.

3e année : Francine Gagné, se trouver que dans la volon- Proulx.

3e année dynamique : Marc Boucher, Marie Lehouillier, Lucie Collin.

2e année : Denise Poulin, France Imbault. Progrès : Gervais Pilote.

2e année dynamique : Renée Lavoie, Martine Fournier. Progrès : Richard Labonté.

1ère phonétique : Guy Bélanger, Jean-Pierre Gagnon. Progrès : Ph. Santerre.

1ère dynamique : Damien Labonté, Jacques Tremblay. Progrès : Pierre Leroux.

1ère dynamique : Louise Malenfant, Louise Côté. Progrès : Michel Ouellet.

Ecole St-Eugène

4e année : Pierre Quenneville, Gaétan Bossé, Robert Alary. Progrès : Rodrigue Rouleau.

4e année : Johanne Deschênes, Jacques Gagné, Gaston Fournier. Progrès : Carole Pilote.

3e année : Aline Clavet, Lisette Fournier, Jean Caron. Progrès : Donate Fournier.

2e année : Maryline Saindon, Jacques Michaud. Progrès : Pierre Deschênes.

1ère année : Judith Gagné, Jules Lemieux. Progrès : Maryse Deschênes.

Ecole Pte-au-Père

7e année : Ginette Lavoie. Progrès : Mariette Leblanc, Gilles Deschênes.

6e année : Josette Chalifour. Progrès : Claire Beaulieu, Diane St-Pierre.

5e année : Robert Boulanger. Progrès : Diane Guimont, Anne Côté.

4e année : Doris Brisson. Progrès : Françoise Coulombe, Georges Vézina.

3e année : Renée Amiot. Progrès : Line Fortin, Line Proulx.

2e année : André Chalifour, Denis Morissette, Bruno Vézina.

Ecole Sacré-Coeur

7e année : Roland Thériault, Michel Trépanier, René Deschênes. Progrès : Paul Bélanger, André Gendreau.

7e année B : Jacques Bélanger, Maurice Drapeau, Berthold Dubé, Denis Ouellet, Jacques Pineault.

7e année C : Marcel Bernier, Yves-Marie Dion, Bernard Brisson. Progrès : Gontran Proulx, Jacques Labrie.

7e année accélérée : Lorraine Fournier, Jocelyne Boucher, Pierre Voyer. Progrès : Georges Morissette.

6e année : Jean-Marc Garneau, Guy Bilodeau, Langis Boulay. Progrès : Luc Deschênes, Michel Drapeau.

5e année auxiliaire : Nelson Dubé, Richard Dubé, Jacques Thériault. Progrès : Michel Dion, Lucien Beaulieu.

5e année A : Sylvain Laliberté, André Corbin, Richard Proulx. Progrès : Magella Lévesque, Raynald Ouellet, Claude D'Amours.

5e année B : Michel Bélanger, Jean-Marc Gagnon, Laval Fillion. Progrès : Edgar Caron, Denis Laplante.

5e année accélérée : Alain Gosselin, Louis Marmen, Georges Villeneuve. Progrès : Gervais Fournier, Suzanne Côté.

4e année : Jacques Lavoie, Gaétan Dumais, Yvon Gendreau. Progrès : Gilbert Blanchet, Denis Thibault.

3e année : Bruno Roy, Carol Martin, Bernard Vézina. Progrès : René Flynn, Claude Boudreault.
Jean Lamarre, Christian Couillard. Progrès : Michel Côté, Réal Marmen.

2e année : Richard Garneau,

1ère année : Denis Roy, Norman Forrest, Guy Lamarre. Progrès : Marc Côté, Pierre Bouchard.

Père Noël et Carnaval... à Cabano

La Jeune Chambre de Cabano s'affaire... C'est ainsi qu'elle patronnait, dernièrement, la présentation officielle des Duchesses en vue du Carnaval d'hiver 1962-63. Sur la photo, les candidates : Mlles Marielle Desbiens, Isabelle Moreau, Denise Violette, Ginette St-Pierre, Lorraine Morneau.

La Jeune Chambre organisait aussi l'arrivée du Père Noël. Le personnage légendaire a fait son entrée triomphale dans la ville, dimanche après-midi. Ce dernier et son défilé, composé des Duchesses du Carnaval, de la reine Irma 1ère, de cadets, majorettes, pompiers, etc., ont paradé dans les rues et ont distribué des bonbons aux enfants sur le parcours. Ce fut un véritable succès.

Collège de Bic

Notes de novembre

3e degré : Raymond Boucher, Nelson Parent, Benoit Boucher.
4e degré : Yvon Brillant, Normand Fournier, Normand Voyer.
5e degré : Michel Labrie, Normand Dionne, Claude Langlois.
6e degré B : Yves Gagné, Jean Leclerc, Denis Côté.
6e degré A : Dominique Cassista, Raymond Létourneau, Pierre Joncas.
7e degré : Yvon Dionne, Marcel Dubé, J.-Pierre Langlois.
8e degré : Marcel Côté, Gilbert Côté, Paul-André Boucher.
9e degré : Martin Bernard, Réal Lévesque, Yvon Thibault.

Ecole de l'Annonciation

10e générale : Gisèle Gagnon, Jocelyne Bélanger, Francine Langlois. Progrès : Monique Garneau, Murielle Isabelle, Jocelyne Brisson.
10e scientifique : Josette Canuel, Fernande Lévesque.
9e générale : Ginette Tremblay, Diane Paquet.
8e année : Chantal Bernard, Lise Boulanger, Lise Boudreau. Progrès : Michel Thibault, Ghislaine Pineault.
7e année A : Raymonde Dubé, Rolande Dubé. Progrès : Lucienne Pigeon.
7e année B : Jocelyne Castonguay, Claire Dubé.
6e année B : Héléna Duchesne. Progrès : Jocelyne Landry.
6e année A : Madeleine Proulx, Gisèle Deschênes, Diane Jenniss.
5e année : Héléna Huard, Françoise Lamarre, Marcelle Lepage. Progrès : Shirley Fortier.
4e année : Louise Morissette, Denise Gagnon, Suzanne Pineault. Progrès : Marlène De-Grâce, Line Lepage.
3e année : Suzanne Lepage, Carmen Lévesque, Marie Vignola. Progrès : Roseline Dick, Denise Desjardins.
2e année : Suzanne Castonguay, Sylvie Potvin, Hélène Brisson. Progrès : Chantal Bouillon, Johanne McMullen.
2e année : Guildo Morneau, Raynald Lévesque, François Landry. Progrès : Alain Belzile, Yvan Heppell.
1ère année : Linda Ross, Denise Dubé, Danielle Poirier. Progrès : France Lavoie, Michel St-Hilaire.
1ère année : Guy Chénard, Gervais Côté, Marc Bernard. Progrès : Denis Parent, Jean-Pierre Côté.

Ecole Léonard

6e année : May Bernier, Stephen Aubuchon, Marie-France Proulx. Progrès : Gisèle Dufour, Laval Ouellet, Pierre Bernard, Yves Bernard.
5e année : André Proulx, Daniel Proulx, Gaétan Lévesque. Progrès : Marien Deschênes, Claire Thériault, Jocelyn Savard.
4e année : Allen Couture, France Rioux, Alain St-Pierre. Progrès : Claude Berger, Yvon Bouillon, Denise Pelletier.
4e année : Line St-Laurent, Marlène Dubé, Christiane Vignola. Progrès : Carol Couture, Denis Jean, Jacques Pelletier.
3e année : Line St-Pierre, Lise Lebel, Johanne Pelletier. Progrès: Lévis Bernier, Fernand Dufour, Claire Bérubé, Lise Isabelle.
2e année : Jacques D'Astous, René Isabel, Denis Sénéchal. Progrès : Jean-Jacques Lévesque, Marielle Thériault, Line Fournier, Denise Verreault, Madeleine Bourdages.

Ecole Dominique Savio

7e année : José Desrosiers, Simon Poulin, Julien Gagnon. Progrès : Jean-Pierre Tremblay, Simon Dumais.
6e année A : Antoine Rousseau, Bernard Doucet, Jean-Claude Dubé. Progrès : André Dumais, Michel Migneault.
6e année B : Daniel Dubé, Bernie Soucy, Michel Pineault. Progrès : Yvon Dumais.
5e année A : Daniel Lepage, Michel Duchesne, Michel Parent. Progrès : Yvon Gagnon.
5e année B : Georges Lebel, Germain Fournier, Réginald Catellier. Progrès : Michel Tremblay, Andy Slater.
4e année : Jean-Pierre Bérubé, Yves Castonguay, Mario Raymond. Progrès : Robert Dumais.
3e année A : Gervais Morneau, Gilles Dubé, Jacques Gaudreault. Progrès : Gaétan Lizotte, Bernard Poirier.
3e année B : Serge Labrie, Raynald Pineault, Michel Harton. Progrès : Albert Landry.
2e année : Nelson Sirois, Yvan Slater, Daniel St-Laurent. Progrès : Marc Duchesne, Jacques Lévesque.

LE DEVIDOIR

Centre régional d'artisanat Enr.

104, RUE ST-GERMAIN, RIMOUSKI

vous offre un choix de

CADEAUX EXCLUSIFS

QU'IL VOUS PLAIERA D'OFFRIR A L'OCCASION DES FETES

Tissages de tous genres, céramique, émaux sur cuivre, pyrogravures, cuir martelé, etc.

SUGGESTIONS POUR CADEAUX APPRECIES

Pour MESSIEURS :

- Carafe en verrte taillé
- Cuve à glace
- Pot à l'eau
- Bagues
- Jones
- Cadrans de voyage
- Bracelets
- Coffre à bijoux
- Boutons de manchettes
- Plumes et crayons
- Rasoirs électriques
- Trousses de voyage
- Baromètres
- Verres et étuis
- Coupe-papier
- Set pour bureau
- Briquets
- Chapelets
- Porte-monnaie
- Longue-vue

Pour DAMES :

- Malles de voyage
- Bagues
- Set de toilette
- Set de parfumeuse
- Verre taillé
- Verre français
- Colliers
- Rasoirs électriques
- Bourses du soir
- Chapelets
- Aurore boréale
- Emaux sur cuivre
- Porte-monnaie
- Coffre à bijoux
- Bracelets
- Montres
- Pendentifs
- Set manicure
- Croix et chaînes
- Bonbonnières

NOUVELLE MONTRE ELECTRIQUE Pour messieurs

Pour dames BAGUES DIAMANT nouveau genre

LOCAL PRIVE POUR LE CHOIX DE DIAMANTS
PRIX SPECIAUX ! EMBALLAGE GRATIS !
PRIX DE PRESENCE A GAGNER !

Bijouterie Fournier Enr.

RIMOUSKI Tél. : 723-3235
30, de la Cathédrale Case postale 188

GAGNEZ

CET ENSEMBLE LESSIVEUSE ET SÉCHEUSE EN PARTICIPANT AU CONCOURS

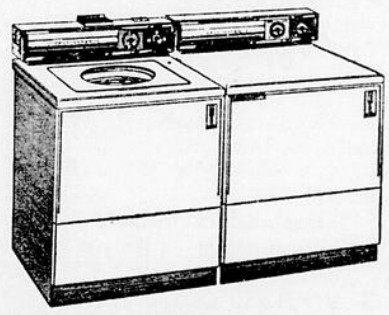

Kelvinator

"SUPÉRIORITÉ ÉPROUVÉE"

Vous pouvez gagner cet ensemble lessiveuse sécheuse, en répondant consciencieusement à la question suivante:
"Pour combien d'années les pièces du mécanisme d'entraînement d'une lessiveuse Kelvinator sont-elles garanties?"

APPORTEZ - NOUS VOTRE LAVAGE

Quelle est l'efficacité des lessiveuses et sécheuses Kelvinator? Vous désirez le savoir avant d'acheter, n'est-ce pas? Apportez-nous votre lavage au magasin, et obtenez une démonstration gratuite. Celle-ci vous convaincra de la SUPÉRIORITÉ ÉPROUVÉE de Kelvinator. (Pour rendez-vous, sans attente inutile, téléphonez à obtenez vos formules de participation au concours chez:)

MEUBLES RIOUX LTEE

288 St-Germain RIMOUSKI Tél. 724-4144

TRIBUNE LIBRE

Contrôle des dépenses scolaires

M. le directeur,

La plupart des Rimouskois, semble-t-il, viennent de recevoir leur compte de taxe scolaire. Je n'ai pas besoin de rappeler que la taxe est beaucoup plus cher cette année que les années passées.

Je sais bien que la commission scolaire a besoin de nos taxes pour s'administrer, construire des écoles, etc. Mais, souvent, on se demande si notre commission scolaire de Rimouski est bien "ménagée". D'après ce que nous voyons, les dépenses nécessaires sont faites après approbation des commissaires, mais sont-elles toujours bien contrôlées pour qu'on réalise des économies.

Je ne parle pas des écoles qui, souvent, sont assez luxueuses, mais il me semble que pour les achats courants, un comité des dépenses devrait surveiller les déboursés.

Nous demandons peut-être beaucoup aux commissaires d'écoles qui se dévouent en dépit de l'indifférence des contribuables. Ces contribuables sont mal venus de se plaindre quand ils laissent les commissaires se débrouiller seuls avec tous les problèmes de leurs enfants.

Si je vous écris, c'est avec le seul désir que les parents s'intéressent davantage à la chose scolaire et que les commissaires d'écoles pratiquent plus l'économie.

Contribuable

Election Lacordaire à Cabano

Dimanche dernier avait lieu, à Cabano, l'assemblée générale annuelle des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc pour l'élection d'un nouveau bureau de direction.

Voici la composition du nouveau bureau de direction pour l'année 1962-63 :

Lacordaire : président, M. Camille Leclerc; vice-président, M. Wilfrid Lizotte; secrétaire, M. Gilles Thériault.

Jeanne d'Arc : présidente, Mme Hervé Dupuis; vice-présidentes, Mmes Wilfrid Lizotte et Louis Bilodeau; secrétaire, Mlle Lise Fournier.

Il y eut à cette occasion remise de certificat pour 10 ans d'abstinence à 15 Lacordaire et Jeanne d'Arc méri'ants.

Diplômés des cours sur l'alcoolisme

Ces jours derniers avait lieu à la salle St-Joseph, de Cabano, la remise de certificats aux élèves méritants à l'issue des cours populaires sur l'alcoolisme.

Cent vingt-six élèves se voyaient ainsi décerner un certificat pour succès obtenu dans ce cours qui avait duré 10 semaines.

On remarquait dans l'assistance une délégation de l'exécutif diocésain des Cercles Lacordaire dont M. l'abbé Pierre Bélanger, M. Charles Vaillancourt, M. Joseph Boucher et Mlle Gisèle Pigeon.

On pouvait y voir également tous les titulaires des cours ainsi que les religieux et religieuses qui recevaient aussi des certificats.

Six membres des Cercles Lacordaire et Jeanne d'Adc de Cabano recevaient, ce même soir, des mains du vice-président diocésain et de l'aumônier diocésain, leur certificat pour 15 ans d'abstinence.

Funérailles de M. A. Cormier

de Ste-Florence

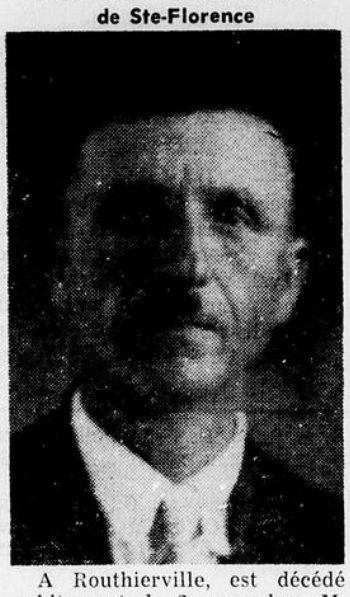

A Routhierville, est décédé subitement, le 2 novembre, M. Alphonse Cormier, 70 ans et 8 mois.

M. Cormier était un employé de chemin de fer à sa retraite depuis quelques années. Il était très estimé de tous ceux qui le connaissaient.

Aux funérailles une foule de parents et d'amis sont venus lui rendre un dernier témoignage d'estime.

Le service a été chanté en l'église de Ste-Florence, le 6 novembre, par M. l'abbé René Turbide, curé, assisté de MM. les abbés Léonard Parent et Jean-Marc Gendron, vicaire à Causapscal.

M. l'abbé Wellie Larouche assistait au choeur.

Des membres de la Brigade ambulancière St-Jean portaient la croix et le cercueil.

M. Cormier laisse dans le deuil, son épouse, dame Malvina Blanchard; ses enfants adoptifs : M. Marius Haché, de Routhierville; Mme Adrienne Cormier, de Mont-Joli; sa bru, Mme Marius Haché; son frère et sa belle-soeur, M. et Mme Jean-Pierre Cormier, de Trois-Rivières; ses soeurs et beaux-frères : M. et Mme Aurèle Ross, de Mont-Joli; M. et Mme Joseph Lévesque, de Montréal; ses autres beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Jean-Baptiste Pinault, de Routhierville; M. et Mme Joseph Dumas, d'Atholville, N.-B.; M. et Mme Auguste Pinault, M. et Mme Joseph Haché, de Routhierville, et Mlle Florence Blanchard, de Québec.

Nos condoléances à la famille.

L'école secondaire régionale de Rimouski construite sous peu

Les autorités de la commission scolaire de Rimouski ont bon espoir que les travaux de construction de l'école secondaire régionale de 30 classes débuteront dans un avenir rapproché.

De retour d'un voyage à Québec, où il a rencontré les autorités du ministère de la Jeunesse, le président, M. Alphonse Chassé, a fait part que les plans de la future construction devront être de nouveau modifiés afin d'en réduire le coût, mais que cela ne devrait pas retarder le début des travaux.

Naissance

M. et Mme Maurice Voyer (Béatrice Landry) annoncent la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-France-Monique, le 2 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Desrosiers, oncle et tante de l'enfant; porteuse, Mlle Lisette Voyer, cousine de l'enfant.

A VENDRE

HOTEL et MOTEL

Situés à

POINTE A LA FREGATE, GASPE

Pour information s'adresser à

MESSIEURS RAYMOND HAMELIN ou RENE SAVOIS

1175, Jean Talon Est, MONTREAL Tél. CR4-5613

POUR AIDER LES MISSIONS :

— AUMONES
— RENTES VIAGERES
— LEGS TESTAMENTAIRES

Adresse :

M. L'ABBE ROBERT MICHAUD
Directeur de la Propagation de la Foi
Grand Séminaire, Rimouski

ARGENT A PRETER

En première et deuxième hypothèque
DE $1500.00 à $100,000.00
Villes ou compagnies

- Sur maisons résidentielles ou commerciales
- Pour améliorations et réparations.
- Pour constructions temporaires.
- Pour consolidation de dettes.

Taux intérêt simple — Service rapide

REAL LEVASSEUR

LES BOULES, Qué. Tél.: 772-4558

ARGENT A PRETER

EN PREMIERE ET DEUXIEME HYPOTHEQUE

- Aucun frais d'inspection à payer
- Vous recevrez le montant que vous demandez

Consultez

FERNAND HEPPELL

ST-ANACLET — Tél. : 723-2815

ARGENT A PRÊTER

PREMIERES ET DEUXIEMES HYPOTHEQUES
$1,600 à $100,000

Nous vous procurons l'argent nécessaire pour
ACHETER - BATIR ou AMELIORER
VOTRE PROPRIETE OU COMMERCE
ET POUR CONSOLIDER VOS DETTES

Nous sommes fiers de pouvoir vous obtenir des prêts de

Municipal Mortgage Corp. Ltd.

ET

Spiro Mortgage Corp. Ltd.

Références: Des clients satisfaits dans toutes les villes ou régions de la province de Québec

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ

il nous fera plaisir de vous rencontrer sans aucune obligation.
Prêts protégés par une assurance-vie

Clément Labbé

RIMOUSKI Tél.: 723-5196
65, Boulevard St-Germain C. P. 183

BLENDED GIN—DISTILLÉ À MONTRÉAL
LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE
DEPUIS 1695

Décès de M. William Page

de St-Octave de Métis

Le mardi 11 décembre, en l'église de St-Octave de Métis, au milieu d'une assistance considérable, ont eu lieu les funérailles de M. William Page, décédé le 7 décembre, à l'âge de 86 ans et 6 mois.

Il était l'époux de dame Maria Bernier, qui lui survit.

Il laisse aussi ses enfants : M. le chanoine Adrien Page, principal à l'Ecole Normale Tanguay, de Rimouski; Sr Marie de St-Marius, religieuse de Notre-Dame du St-Rosaire, de Mont-Joli; Mme Omer Thibault (Isabelle), de Baie-Comeau; Mme Bernand Pelletier (Georgianne), d'Arvida; Mme Lucien Boudreau (Rachel), de Sept-Iles; Charles, de Price; Marius, de St-Octave de Métis; Louis-de-Gonzague, de Québec; Roland et Yvon, de Rimouski; ses brus : Mme Charles (Rachel Cloutier), Mme Marius (Lorraine Lévesque), Mme Louis-de-Gonzague (Françoise Lemay), Mme Roland (Gisèle Côté); Mme Yvon (Léonie Jean; ses gendres : MM. Omer Thibault, Fernand Pelletier, Lucien Boudreau; son frère et sa belle-soeur, M. et Mme François Roy, de Kedgewick; sa soeur et ses beaux-frères, M. et Mme Charles Bernier et M. Joseph Bernier.

Il laisse aussi une trentaine de petits-enfants.

La plupart des parents mentionnés plus haut assistaient aux funérailles, de même que plusieurs membres du clergé, religieux et religieuses, et autres parents et amis qui avaient tenu à rendre un dernier témoignage d'estime au défunt et à sa famille.

Le célébrant était M. le chanoine Adrien Page assisté de M. l'abbé Georges Beaulieu, diacre, et de M. l'abbé Grégoire Bélanger, sous-diacre.

Asistaient au choeur : Mgr J.-Eudore Desbiens, p.a., v.g, Mgr David Michaud, p.d., M. l'abbé Georges Gagnon, curé de St-Octave; MM. les chanoines Ludger Harvey, aumônier des Frères du Sacré-Coeur, Rimouski; Raoul Thibault, du Séminaire, Léo Bérubé, de l'Archevêché, MM. les abbés Guillaume Dionne, ass.-supérieur du Séminaire, Emile St-Pierre, Philippe-Auguste Lavoie, Léo Lebel, du Séminaire, Adrien Tremblay, de l'Institut de Technologie, le Rév. Père Calixte Beaupré, curé de Mont-Joli; le Rév. Père Dumas, o.m.i., Mont-Joli, MM. les abbés Charles Morin, du Séminaire, Alphonse Beaulieu, curé de Sayabec, Camille Michaud, curé de Price, Jean-Baptiste Gauvin, principal, Mont-Joli, Stanislas Gauvin, Raoul Roy, curé de St-Pie X, Léopold Beaulieu, curé de Les Boules, Aurèle Lévesque, curé de St-Moïse, Pierre Bélanger, de l'Archevêché, Ludger D'Amours, curé de Ste-Flavie, Alcide Côté, curé de Ste-Agnès, Philippe Roy, de l'Institut de Marine, Rimouski, Médard Anctil, de l'Ecole Normale Tanguay, Pascal Parent, du Séminaire, Alfred Gagnon, curé de St-Vianney, Marcel Rioux, directeur du Service Social, Jean-Marc Lévesque, vicaire à Price, Yves-Marie Dionne, du Séminaire, Gaétan Brillant, de l'Ecole Normale Tanguay, Léopold Thibault, vicaire à la cathédrale, Rosaire Dionne, du Séminaire, Octave Lavoie, secrétaire de Mgr l'Archevêque, Gabriel April, de l'Ecole Normale Tanguay, Rév. Frère Ennemond, s.c., Ecole Secondaire Langevin, Rimouski.

La croix, qui précédait le cortège funèbre, était portée par le maire de St-Octave, M. Lionel Richard; portaient le cercueil, MM. Louis-de-Gonzague Thériault, Maurice Thériault, Gérard Fortin, Hyacinthe Gagnon, Raoul Paradis et Ethelbert Langlois.

L'inhumation eut lieu à St-Octave.

Ecole de 12 classes, à Bic

La municipalité scolaire du Bic ira sur le marché des obligations pour l'érection d'une école de douze classes, en vertu d'une résolution d'emprunt adoptée le 1er octobre.

Des soumissions pour l'achat de $192,000 d'obligations des commissaires d'écoles du Bic seront reçues par le secrétaire-trésorier du Bic, M. B. Bellavance, d'ici le 17 décembre.

Un octroi total de $135,000 a été accordé par le gouvernement, à cet égard. Cet octroi sera versé en trois termes de $45,000 chacun, de 1964 à 1966 inclusivement, pour être appliqué au service de l'emprunt de $192,000.00.

Squatec

Naissances

18 octobre, J.-Yves-Langis, enfant de M. et Mme Roland Dubé (Rita Bourgoin). Parrain et marraine, M. et Mme Gabriel Dubé.

21 octobre, Brigitte-Linda, enfant de M. et Mme Richard Pelletier (Lucette Pelletier). Parrain et marraine, M. et Mme Appollinaire Ouellet.

4 novembre, Jean-Christian-Jacques, enfant de M. et Mme Georges Beaulieu (Jacqueline Bourgoin). Parrain et marraine, M. et Mme Yvon Beaulieu.

1er novembre, Francis, enfant de M. et Mme Roland Patoine (Daliva Labrie). Parrain et marraine, Raymond et Jocelyne Patoine.

1 novembre, Francis, enfant de M. et Mme Paul-Emile Morin (Blanche Talbot). Parrain et marraine, M. et Mme Réjean Talbot.

13 novembre, Hélène-Christine, enfant de M. et Mme Sylvie Bernier (Lucille Bourgoin). Parrain et marraine, M. et Mme Emmanuel Bernier.

Décès

A l'âge de 73 ans, est décédé M. Pierre Dumont, au sanatorium de Mont-Joli. Le service a été chanté à St-Jean de Dieu. Il laisse dans le deuil, son épouse née Philomène Morais, et plusieurs enfants.

LES TRANSACTIONS P.I.A. ENR.

Paul-E. BOUILLON, courtier

24 Cathédrale RIMOUSKI Tél. 723-9258

Case postale 790

Courtiers en immeubles et agents d'affaires. Propriétés de villes et de compagnies. Prêts hypothécaires de tous genres. Consultez-nous avant d'acheter, vendre, échanger ou acquérir un emprunt.

L'économie canadienne doit retrouver un meilleur rythme de croissance

Résumé de l'allocution du Président de La Banque Provinciale du Canada, M. J.-Ubald Boyer, à la 62ème assemblée générale annuelle des actionnaires tenue à Montréal, le 11 décembre 1962.

..."Au Canada comme aux Etats-Unis, le problème fondamental reste celui des investissements... Depuis 1957, nos deux pays éprouvent des difficultés considérables à assurer un rythme de croissance suffisant de leurs investissements privés et c'est de là surtout que provient le manque d'optimisme de certains milieux. En raison du contraste d'une économie américaine qui manque de vigueur et d'une économie européenne qui, au contraire, étonne le monde par la rapidité de son essor, il est inévitable que gouvernements et entreprises, au Canada comme aux Etats-Unis, remettent en cause certains des principes qui les ont guidés jusqu'à maintenant. C'est dans ce sens que l'on doit interpréter les pressions visant à modifier le régime des impôts qui ont entraîné, au Canada, la formation d'une Commission Royale d'Enquête. C'est dans ce sens également que certains soucis de planification et de transformation des structures de l'économie commencent à apparaître. Si de plus en plus l'opinion est consciente de l'acuité du problème posé, il reste que la recherche d'un programme précis et concret n'est guère avancée. Tous se doivent de participer à cette oeuvre de rénovation économique.

J.-Ubald Boyer
Président

Le Québec, pour sa part, semble déjà bien imbu de cet esprit, à en juger par les idées et les mouvements qui s'y manifestent. Le niveau des affaires s'est beaucoup amélioré dans notre Province depuis quelque temps... Toutefois, le chômage reste appréciable dans certaines régions et l'économie du Québec demeure sujette à l'apparition d'amples fluctuations en raison même de la structure de ses activités. Les mêmes faits peuvent d'ailleurs être observés dans toutes les autres régions économiques du pays où domine la production primaire... L'instabilité, rappelons-le, est le lot commun des économies orientées vers l'exploitation de matières premières ou de richesses naturelles qui en constituent les principales denrées d'exportation ...Le dynamisme interne faisant défaut, c'est à la croissance accélérée de la demande étrangère qu'elles confient toujours tout espoir de développement économique... Par conséquent, il nous paraît de première importance d'encourager tout effort sérieux fait pour industrialiser la Province par la transformation des structures économiques actuelles. La Banque Provinciale du Canada, pour sa part, est prête à contribuer pleinement à l'évolution de notre économie."

Contribution accrue de la Banque à l'économie

Extrait de l'allocution prononcée par le Gérant Général, M. Léo Lavoie

Notre Institution continue de faire preuve de vitalité. Le bilan s'élève à $447.9 millions, en progression de $25.6 millions par rapport à l'année précédente, soit une augmentation de 6%.

Les dépôts, dans leur ensemble, se sont accrus de $19.4 millions, ou 5% environ, pour atteindre $418.4 millions. Les dépôts des gouvernements et ceux des autres banques s'élèvent à $12 millions, en nette progression de $4.6 millions sur l'année précédente. Les dépôts d'épargne, au nom de particuliers, atteignent $205.6 millions en regard de $195.2 millions en 1961, soit une hausse de $10.4 millions, ceux-ci constituent 49.1% de l'ensemble des dépôts de la Banque. Les "autres dépôts" forment un total de $200.8 millions, en progression de $4.4 millions.

Léo Lavoie
Gérant Général

Notre encaisse ressort à $55.5 millions et constitue 13.3% de nos dépôts. L'avoir à la Banque du Canada, les Bons du Trésor et les prêts au jour le jour, totalisent $75.4 millions, soit 18% de l'ensemble des dépôts en regard du pourcentage minimum requis de 15%. L'ensemble de nos disponibilités forme un total de $197.9 millions. Notre coefficient de liquidité s'établit à 47.8%.

Le portefeuille-titres s'établit à $121.1 millions. Les Bons du Trésor ont diminué de $18.5 millions et le secteur des obligations du gouvernement canadien de $8.8 millions.

Les prêts accusent une hausse de $52.2 millions, ou de 25%, par rapport à l'année précédente, pour s'établir à $260.8 millions. Notamment, les prêts au jour le jour ont augmenté de $10.7 millions; les prêts aux entreprises industrielles et commerciales sont passés de $128.3 à $156 millions, soit une hausse de $27.7 millions ou de 21.6%; les prêts aux municipalités et aux commissions scolaires atteignent $25.5 millions, en progression de $5.1 millions sur l'année précédente; les prêts consentis en vertu de la loi sur les "prêts pour l'amélioration des fermes du Québec" se sont élevés à $4 millions, depuis la mise en vigueur de cette législation en février 1962 et les prêts consentis aux particuliers, à $27 millions, accusent une hausse de $4.2 millions, ou de 18.2%.

Le bénéfice net d'exploitation s'établit à $4,200,626 en regard de $3,260,217 l'année précédente, soit une hausse de 28.8%. A même ces bénéfices, nous avons prélevé $2,100,000 pour l'impôt sur le revenu et versé à la Caisse de Retraite la somme de $150,000. A la suite de ces deux affectations, les bénéfices disponibles s'établissent à $1,950,626 à comparer à $1,540,217 en 1961, soit un rendement par action de $2.17 sur 900,000 actions en regard de $2.20 sur 700,000 l'an dernier. Le compte des bénéfices non répartis s'est établi à $772,654 et, à même ce solde, une somme de $600,000 a été versée à la réserve de prévoyance, laissant un solde de $172,654.

La Banque a offert à ses actionnaires, en novembre 1961, de souscrire 200,000 nouvelles actions, au prix de $27.00 chacune. Au total, cette émission comportait une participation de $5,400,000 dont $2,000,000 imputables au capital versé et $3,400,000 à la réserve de prévoyance. En incluant les bénéfices non répartis de $172,654 au capital versé et à la réserve de prévoyance, l'avoir total des actionnaires s'élève maintenant à $25,159,980, en progression de $6,046,770 sur l'année précédente. Il constitue 6% de l'ensemble de nos dépôts.

Le dévouement et la loyauté de tous les officiers et du personnel, l'étroite coopération qu'ils manifestent dans l'accomplissement de leurs devoirs et de leurs responsabilités, font qu'ils constituent l'actif le plus précieux de notre Institution et méritent notre entière reconnaissance.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Vous pouvez obtenir le texte intégral des allocutions en vous adressant au Service des Relations Extérieures, 221 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

SI C'EST SUR DISQUE, NOUS L'AVONS

Capitol - Pathé - Odéon - Angel

T-10260—The Sounds of Christmas

T-9016—Christmas in the air.

T-9013—Christmas Belle (Richard Keys Biggs)

T-9013—Christmas Bell (Richard Keys Biggs)

P-8393—Christmas "Hollywood Bowld Symphony"

P-8531—Hark The Herald Angels (Virgil Fox Organ)

KAO-1443—Sing the Songs of Christmas (Guy Lombardo et choeur d'enfants

PAM-67024—Noel - Tino Rossi

PAM-67073—Noel No 2 Tino Rossi

ODEON-FOC 1022—Premier âge d'or

ANGEL-65021—Christmas, Sings

GUITE & RUEST ENR.

80, St-Laurent RIMOUSKI Tél. 723-7534

Un organisme qui défend vos intérêts

Quel mouvement est en mesure de surveiller vos intérêts, de vous protéger, de solutionner vos problèmes, de promouvoir et de défendre votre entreprise privée, de promouvoir le rayonnement de votre localité et de votre région, et de vous permettre d'émettre au cours de ses réunions et de ses congrès, les idées que vous voulez répandre et les projets dont vous désirez la réalisation dans l'intérêt de votre localité ?

Le mieux-être économique, civique et social et le développement de nos ressources s'obtiennent-ils par des discours et des rencontres sociales ? Nous disons non et nous ajoutons qu'une Chambre de Commerce, forte de l'appui de plusieurs centaines de membres et, par le fait même, disposant de moyens financiers adéquats, peut travailler et contribuer au bien-être d'une ville et d'une région.

Nous avons rencontré récemment des représentants d'une Chambre d'une petite région du nord des Etats-Unis, dont la population est de beaucoup inférieure à la nôtre, qui se promènent à travers la province afin de dénicher de nouveaux moyens pour utiliser leur "wasteland", leurs terrains incultes. Sommes-nous si forts économiquement que nous négligerions nos propres intérêts ?

La Chambre a besoin de vous, industriels, commerçants, professionnels, agriculteurs, techniciens ou employés de bureau, afin de vous rendre service et de défendre et promouvoir vos intérêts, et ceux de votre région, auprès des gouvernements municipaux, provincial ou fédéral. Elle a besoin de votre contribution annuelle et surtout de vos suggestions. N'hésitez pas à émettre vos idées lors des assemblées subséquentes ou mettez-les sur papier et envoyez-les au secrétariat.

Le succès de votre Chambre de Commerce est directement proportionnel à l'intérêt que vous lui manifestez !

Funérailles de M. C. Rioux

de Lac-Humqui

Est décédé subitement, le samedi 24 novembre, à Lac-Humqui, M. Charles Rioux, rentier, 75 ans et 7 mois.

M. Rioux était l'époux de dame Albertine Desjardins.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, quatre frères : MM. Jean-Baptiste Rioux, de Ste-Françoise; Donat et Alphonse, de Trois-Pistoles; Joseph, de Nashua, E.-U.; ses beaux-frères et belles-soeurs : Mme Vve Eugène Desjardins, M. et Mme Ernestas Desjardins, M. et Mme Arsène Pronovost, tous de Lac-Humqui; dame Alphonse Desjardins, de Montréal; M. et Mme Jos. Desjardins, de Sayabec, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

M. Rioux était un homme de bien, qui s'est donné sans compter à toutes les oeuvres de sa paroisse. Il était un membre fondateur de la Ligue du Sacré-Coeur, président de la Caisse Populaire, ancien marguillier, conseiller municipal, commissaire d'écoles, etc.

On le voyait tous les dimanches, malgré son âge avancé, faire la collecte des bancs aux basses messes.

Son service a été chanté le 27 novembre, en présence d'une grande foule de parents et d'amis. Le curé de la paroisse, M. l'abbé Benoit Lantagne, officiait, assisté de MM. les abbés Eugène Ruest, vicaire à Amqui, et Martin Lepage, vicaire à St-Léon-le-Grand.

Sont venus de l'extérieur pour assister aux funérailles : MM. Paul-Charles Rioux, filleul du défunt, et son fils Paul, ainsi que Raymond Rioux, neveux du défunt, tous de Nashua, E.-U.

Nos sincères condoléances à la famille.

St-Anaclet

Ecole No 3

Titulaire : Mlle Céline St-Laurent.

1er degré : Gilles Roy, Marguerite D'Amours, Sylvain Rioux.

2e degré : Christiane Roy, Hélène Julien, Madeleine Proulx.

3e degré : Lise D'Amours, Denise St-Laurent, Carmen Julien.

4e degré : Raynald Proulx, Ginette Bouillon, Cécile Proulx.

5e degré : Francine Julien, Lucien Roy, Danielle Proulx.

Notes de novembre, au collège

8e degré : M. Conrad Duchesne, titulaire. Bernard St-Laurent, Fernand Ross, Jean-Marie Bouillon.

7e degré : Mlle Mariette Banville, titulaire. Jean St-Laurent, Roméo Banville, Ghislain Fournier.

6e degré : Mlle Jeanne-Paule Lévesque, titulaire. Marc Banville, Jacques Blanchet, Ghislain Deland.

5e degré : Mlle Céline Hupé, titulaire. Raymond Lavoie, Romain Chénard, Julien St-Laurent.

4e degré : Viateur Proulx, Michel St-Pierre, Lucien Poirier.

NOS MEILLEURS VOEUX

Ernest Landry, prop.

Joyeux Noël Heureuse Année

A tous nos clients et amis

La Direction et le Personnel du

SERVICE CHAMPLAIN

Coin St-Germain et St-Louis — Tél. : 723-8466

RIMOUSKI

Ouvert le 23 déc. toute la journée

La Compagnie Atlantic Ltée
Atlantic Dry Kiln Limited

ACIER EN BARRES ET EN FEUILLES
CHARPENTE D'ACIER
ACIER D'ARMATURE COUPE ET PLIE
TREILLIS METALLIQUES

TRAVAUX DIVERS EN ACIER POUR EDIFICES PUBLICS :

Cadres en métal pressé
Acier inoxydable
Divisions métalliques de toilettes
Escaliers en métal
Chambrettes en acier pour dortoirs
Grilles gratte-pieds

SYSTEMES DE VENTILATION
AIR CLIMATISE ET AIR CHAUD
REPARATIONS GENERALES

723-6508 — 723-6509

C. P. 697 — RIMOUSKI

A tous nos clients et amis

JOYEUX NOEL
ET UNE
BONNE ET HEUREUSE ANNEE

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL
HOTEL DU BOULEVARD

Tél. : 723-2054

114, rue St-Germain — RIMOUSKI

Joyeux Noël

A tous nos CLIENTS et AMIS

NOTEZ BIEN :

Nos clients sont priés de noter que nous ne ferons pas de livraison à domicile le JOUR DE NOEL et le JOUR DE L'AN.
Par conséquent, il y aura livraison double, le LUNDI, 24 DECEMBRE

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE LA

Laiterie Pasteur

RIMOUSKI, Qué.

La campagne du Timbre de Noël rapporte $12,907.89

La Compagnie Iron Ore of Canada souscrit $500.00; Wilfrid Ouellet & Fils Ltée souscrit $50.00; M. Louis-Ernest Dionne souscrit $40.00; La Ville de Rimouski, la Cité de Rivière-du-Loup, le Comité Conjoint de la Construction de Rimouski, M. Georges D'Auteuil, de Rimouski; Price Brothers Ltd, de Rimouski et Price, souscrivent chacun $25.00.

La deuxième semaine de la campagne nous a rapporté de nombreuses souscriptions et nous remercions beaucoup nos donateurs tant pour la contribution elle-même que pour les lettres d'encouragement qui les accompagnent souvent. Les oeuvres soutenues par le Timbre de Noël demandent beaucoup d'argent et elles bénéficient à une grande quantité d'individus. Il est donc consolant de voir que cette campagne soit également encouragée par un grand nombre de citoyens des régions du Bas du Fleuve, de la Gaspésie et de la Côte Nord. Il serait important que tous ceux qui n'ont pas encore souscrit le fassent immédiatement parce que nous enverrons des lettres de rappel cette semaine à tous ceux qui ne nous ont pas encore répondu.

Nous invitons tout particulièrement les conseils de ville, les municipalités, les commissions scolaire de même que les institutions, organismes et associations à nous faire parvenir leurs souscriptions qui sont toujours très appréciées. A notre avis, ces souscriptions sont un témoignage de reconnaissance envers l'équipe de dépistage de la Ligue Antituberculeuse dont la roulotte parcourt les localités de la région du Bas St-Laurent et de la Côte Nord en vue de dépister la tuberculose et d'autres maladies thoraciques qui peuvent être décelées par la radiographie des poumons.

Voici la liste des souscriptions de $10.00 et plus reçues au cours de la deuxième semaine :

ONT SOUSCRIT -20.00

Clinique St-Joseph de Sept-Iles Enr.; M. Guy D'Anjou, de Mont-Joli; M. Albert-P. Dubé, de Baie-Comeau; Gaz Propane Pineau, de Mont-Joli; Laiterie Idéale Enr., Mont-Joli.

A SOUSCRIT -16.00

Le Dr F.-X. Beaulieu, de Mont-Joli.

ONT SOUSCRIT $15.00

Beaudet & Cie Ltée, de Mont-Joli; Caisse Populaire de Rimouski; M. A. Fleming, de Baie-Comeau; Imprimerie Gilbert Ltée, de Rimouski; M. Bob Keating, de Baie-Comeau; Dr Victor Lepage, de Rimouski; M. Edmond Martin, Ste-Anne de la Pocatière; M. Antoine Morisset, de Mont-Joli; Municipalité de St-Gabriel Lallemand; Sentinel Press Ltd, de Sept-Iles.

A SOUSCRIT $11.00

La Banque Canadienne Nationale, de Sept-Iles.

ONT SOUSCRIT $10.00

M. Maurice Arsenault, de Mont-Joli; M. Bernard Barbeau, de Ste-Anne de la Pocatière; Bertin & Fils Ltée, de Rimouski; M. le juge Georges-E. Blanchard, de Rimouski; M. Jos.-W. Boucher, de Cap-Chat; M. Wilfrid Buede, de Baie-Comeau; M. Walter Burgess, de Price; Canadian Import Co., de Rimouski; M. Arthur Henry Carson, de Baie-Comeau; M. Patrick Cassidy, de Baie-Comeau; M. Sarto Cloutier, de Baie-Comeau; Chevaliers de Colomb, de Rivière-du-Loup; M. Hedley Dawson, de Baie-Comeau; Mgr Bruno Desrochers, de Ste-Anne de la Pocatière; M. G. Diamant, de Baie-Comeau; M. J.-Henri Duval, de Trois-Pistoles; M. Horst Ehrlenholtz, de Sept-Iles; chanoine Alphonse Fortin, de Rimouski; Foyer du Textile, de Rimouski; M. F.-Adrien Gauthier, de Matane; M. David Giasson, de Baie-Comeau; M. Jean-Marie Guérette, de Causapscal; M. Robert Hall, de Baie-Comeau; Hudson's Bay Co., de Sept-Iles; Industrial Acceptance, de Rivière-du-Loup; Laiterie de Matane Inc.; Lang Construction Ltd, de Sept-Iles; Roger Ludgate, de Sept-Iles; Maison N.-D.-des-Champs, de Sully; J.-P. Malenfant & Cie, de Rimouski; M Paul Malenfant, de Rimouski; M. Albert Michaud, de Rimouski; M. Emilien-L. Morin, de Cabano; Municipalité d'Amqui; Municipalité de Rivière-Ouelle; Municipalité de St-Eusèbe; Mussens Canada Ltd, de Sept-Iles; Niagara Finance Co. Ltd, de Cabano; Niagara Finance Co. Ltd, de Rivière-du-Loup; Nordic Assurances générales, de Sept-Iles; Dr J.-Maurice Piuze, de Matane; Port-Cartier Transport Inc., de Sept-Iles; J.-Alphonse Ratté, de Rivière-du-Loup; Elsie Reid, de Sept-Iles; Chanoine L.-David Rioux, de Trois-Pistoles; Roco Inc., de Sept-Iles; Abbé Ernest Simard, de Rimouski; Société d'Agriculture du Témiscouata, de Notre-Dame-du-Lac; Société de Bienfaisance Gaspésienne, de Les Méchins; Société St-Jean-Baptiste Diocésaine, de Rimouski; Léandre Thibault & Fils Enr., de Matane; Taxi 250 de Mont-Joli; M. Louis Turcotte, de Mont-Joli; Augustin Vaillancourt, de Ste-Luce.

Voici la position des diverses sections en date du 11 décembre 1963 :

Mont-Joli et Vallée de Matapédia	$2,831.86
Rimouski et environs	2,871.80
Rivière-du-Loup et Témiscouata	2,094.87
Kamouraska	893.25
Matane et environs	994.60
Bonaventure	740.11
Gaspé	182.00
Baie-Comeau et environs	811.45
Port-Cartier	203.00
Sept-Iles	1,275.95

N'oubliez pas que la vente des timbres de Noël a permis 75,000 radiographies pulmonaires en 1962 !

Club Quart de Siècle

Neuf employés des Utilités Publiques en sont cette année à leur 25e année de services.

Les nouveaux membres du Club Quart de Siècle sont Mlle Elizabeth Poirier, MM. Geo.-Henri Lebel, J.-E. D'Assylva, Roger Lepage et Charles-Edouard Chabot, de Québec-Téléphone; MM. Henri Labrie et Ernest Desrosiers, de la Compagnie Mitis; Guy Ross, de CJBR, et Me Paul-Emile Gagnon, secrétaire de Québec-Téléphone.

St-Anaclet

Service anniversaire

Mardi, le 11 décembre, M. l'abbé L. Rioux a chanté le service anniversaire de M. Albert Ruest.

A tous nos clients

NOS MEILLEURS VOEUX

pour un Joyeux Noël

et

une Bonne Année

QUÉBEC-TÉLÉPHONE

et son personnel

JOYEUX NOEL!

"Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et sur terre paix aux hommes de bonne volonté".

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE

La Compagnie de Bois de Luceville

LIMITEE

A VOTRE SERVICE DEPUIS 1922

VOICI LES FAITS

NOUVEAUX CAS DE TUBERCULOSE AU CANADA EN 1961

	Nouveaux cas	Taux par 100,000
CANADA	5,784	28.1
TERRE-NEUVE	379	82.8
ILE DU PRINCE EDOUARD	39	37.3
NOUVELLE-ECOSSE	225	30.5
NOUVEAU-BRUNSWICK	283	47.3
QUEBEC	**2141**	**40.7**
ONTARIO	1,160	18.6
MANITOBA	240	26.0
SASKATCHEWAN	197	21.3
ALBERTA	415	31.2
COLOMBIE-CANADIENNE	603	37.0
YUKON	14	95.9
TERRITOIRES DU N.-O.	88	382.6

LA TUBERCULOSE EST TOUJOURS UN PROBLEME MAJEUR CHEZ NOUS. ACHETEZ DES TIMBRES DE NOEL

Statistiques de l'Association canadienne antituberculeuse

Cartes professionnelles

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés
E.H. Knight & Co.
COMPTABLES AGREES
MONTREAL — QUEBEC — RIMOUSKI
54, ave de la Cathédrale RIMOUSKI

Ls-Ph. Cliche Enr.
COURTIER D'ASSURANCES GENERALES
Vie - Feu - Automobile - Accidents - Maladie
Bureau2: 6 av. Lepage RIMOUSKI Tél. 723-3775

ROGER LECLERC
EBENISTE
Manufacturier de meubles
Spécialité : meubles sur commande
8, St-Denis RIMOUSKI Tél. 723-2675

EXAMEN DE LA VUE
Dr LEVIS SANTERRE O. D.
OPTOMETRISTE
148 St-Germain RIMOUSKI Tél. RA 3-6766
Edifice Woolworth-Dominion

Société d'Entreprise de Crédit Inc.
Institution de prêts hypothécaires
- Prêts sur maisons résidentielles et de rapport
- Centres d'achats - Motels - Edifices commerciaux
- Terrains - Prêts temporaires de construction
- Achats de portefeuilles - Prêts sur hypothèques existantes

Brochures explicatives à votre disposition
24, Ave. Cathédrale, RIMOUSKI. Tél. 723-9239
MONTREAL — QUEBEC — SHERBROOKE — TROIS-RIVIERES
CHICOUTIMI — RIMOUSKI

Condamnés pour fraude par de faux documents

GREFFE DE LA PAIX
Semaine du 3 au 8 décembre

Pour avoir signé le nom d'une autre personne dans le but d'obtenir des prestations d'assurance-chômage, pour cette autre personne, une femme de St-Frs-Xavier a payé $50 d'amende et les frais.

Un jeune homme de la ville, coupable d'avoir obtenu de l'argent et des marchandises au moyen de faux chèques, a été condamné à quatre jours de prison après avoir remboursé tous les montants ainsi obtenus.

•

Deux conducteurs d'automobile, de Rimouski et de St-Marcellin, arrêtés pour avoir conduit leur véhicule alors que leur capacité de conduire était affaiblie par l'alcool, ont été condamnés à $50 d'amende et aux frais, et ils seront privés de leur permis de conduire durant trois mois.

Un assaut sur une jeune fille par un jeune homme de Sacré-Coeur a été suivi d'une sentence contre l'assaillant qui a payé $5.00 d'amende et les frais.

La corporation des entrepreneurs plombiers a fait condamner un résident de la ville pour avoir exercé le métier sans être en règle avec l'association.

Trois personnes de Les Boules, arrêtées à Metis Beach, dans un débit de boissons clandestin, ont été condamnées à payer chacune $25 d'amende et les frais.

Deux récidivistes de Rimouski, coupables d'avoir pris une automobile sans le consentement du propriétaire et de s'en être servi, ont été envoyés en prison pour un mois, et ils ont, de plus, signé un cautionnement de paix pour deux ans.

Une femme de Rimouski, trouvée ivre sur le terrain d'un voisin, a été arrêtée et condamnée à dix jours de prison.

Liberté de choix

L'un des principaux avantages du régime de la concurrence libre c'est la liberté de choix qu'elle confère au consommateur.

Là où il y a vraiment concurrence pour le dollar du consommateur il est roi. Sa clientèle est un privilège que doivent solliciter ceux qui lui offrent un produit ou un service particulier; il peut l'accorder ou la retirer à son gré, avec ou sans raison, puisqu'il existe une foule de fournisseurs des mêmes produits ou services qui ne seront que trop heureux de l'obtenir.

Dans une société libre comme la nôtre cette liberté de choix ne s'étend pas seulement à l'endroit et au moment où nous dépensons nos revenus mais aussi à la nature de nos achats. C'est la décision personnelle de millions de consommateurs qui détermine les produits qui sont en demande ou non, les commerces prospères ou en faillite, ce qui "prend" et ce qui ne "prend" pas.

Les fabricants, les marchands, les banques, les compagnies d'assurance et combien d'autres s'efforcent à qui mieux mieux à influencer la décision de l'acheteur quant à ce qu'il achètera, où, quand et comment l'acheter, mais le consommateur est aussi instable que capricieux et la plupart du temps l'avenir de l'économie repose sur la réponse à la question qu'il se pose, à savoir, doit-il faire **"dès aujourd'hui"** l'achat important auquel il songe depuis quelque .emps ?

VOUS DORMEZ ET VOTRE AUTO VOUS SUIT

Ainsi vous explique l'annonce des chemins de fer français, avec illustration appropriée. "Avec les trains auto-couchettes, vous emportez votre auto avec vous". C'est une assez récente réalisation du progrès qui voyage lui-même, d'ailleurs, avec ses bottes de sept lieues. Il faudra bien, un beau jour, que le Canada offre ce service au touriste, voire au simple homme d'affaires. Prendre son lit dans un superbe et vaste wagon et en descendre le matin suivant, six ou sept cents milles plus loin, en même temps qu'on descend aussi votre auto et, en avant donc pour le voyage de jour en automobile, le plus beau mode pour abattre, frais et reposé, de grandes distances.

Cartes professionnelles

AVOCATS

CASGRAIN & CASGRAIN
Perrault Casgrain, C.R.
André-P. Casgrain, B.C.L.
Edifice Banque Canadienne Nationale
Tél. 723-3303-3304 RIMOUSKI

GAGNON & GAGNON
AVOCATS
P.-E. Gagnon, C.R.
J.-Claude Gagnon
Bureau :
152-A de l'Evêché
Tél. 723-3179 RIMOUSKI

GENDREAU & BEAULIEU
AVOCATS
Arthur Gendreau, C.R.
Chs-Alph. Beaulieu, C.R.
160, de l'Evêché Tél. 723-7293
RIMOUSKI

TESSIER & D'ANJOU
Maurice Tessier, C.R.
Charles-H. D'Anjou
AVOCATS ET PROCUREURS
Tél. 723-4861-4862 RIMOUSKI
148 ST-GERMAIN
RIMOUSKI

ROSAIRE BERUBE, LL.L.
AVOCAT ET PROCUREUR
171 St-Germain
Téléphone 723-7175
C. P. 515 — RIMOUSKI

INGENIEURS

Leroux & Marquis
INGENIEURS-CONSEIL
Structures d'acier et béton armé
Aqueducs et égouts
Travaux maritimes
8, rue St-Edmond
RIMOUSKI Tél. 723-5027

Ménard & Marsan
INGENIEURS-CONSEIL
Travaux maritimes et municipaux
Structures, expertises, surveillance
Tél. 723-6644
76, av. Cathédrale RIMOUSKI

SYNDIC

Henri-A. Martin
SYNDIC LICENCIE
Téléphone :
Bur. : 723-2344; rés. : 723-3456
160 de l'Evêché RIMOUSKI

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT
$3.00 par année
Représentant
ARMAND ARGUIN
Tél. 723-5804 RIMOUSKI
POUR VOS ANNONCES SIGNALEZ
723-6529

ARPENTEURS

Guy Leblanc
ARPENTEUR-GEOMETRE
INGENIEUR FORESTIER
RAYMOND HOUDE, A.G., adjoint
160, de l'Evêché — C. P. 385
Téléphone :
Bur. : 723-3836; rés. : 723-4905

Ls-Léo Doyon
ARPENTEUR-GEOMETRE
INGENIEUR FORESTIER
CONSEIL
209 St-Germain — RIMOUSKI
Edifice Lepage
Bur. : 723-4324; rés. : 723-2640

ASSURANCES

Roland Heppell
Courtier d'assurances agréé
C. P. 246 — RIMOUSKI
Tél. bur. : 723-3570; rés. : 723-6134
Bureau : 54 av. de la Cathédrale
Feu, automobile, vie, vol, accidents, maladie

CHIROPRATICIEN

J.-M. Guay, D.C.
CHIROPRATICIEN
14, Cathédrale Tél. 723-3655

Jules Lambert D.C.
CHIROPRATICIEN
NervoScope - Rayons X
24 Cathédrale Tél. 723-6326

DENTISTE

Dr GEORGES RAYMOND, D. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE
Centre médical
298 St-Germain Tél. 723-3839
HEURES DE BUREAU :
Lundi au vendredi : 9.00 a.m. à midi
1.30 p.m. à 5 p.m.
Le soir, lundi, mercredi, vendredi :
7.30 à 9.30 p.m.

NOTAIRES

Joseph Bérubé
NOTAIRE
Cessionnaire du greffe du notaire Eudore Couture
160, de l'Evêché Tél. 723-2342
RIMOUSKI

Albert Goulet
NOTAIRE
(édifice Gilbert)
Bureau à 144, boul. de l'Evêché
Tél. 723-3485 RIMOUSKI
Bureau à Luceville à chaque soir, du lundi au samedi à sa résidence
Téléphone2' 739-461

Ronaldo Raboin
NOTAIRE
119, Evêché
RIMOUSKI
En face du Séminaire

OPTOMETRISTE

Dr J. Michaud
B. A., O. D.
OPTOMETRISTE
Spécialiste de la vue
Verres de contact
Rééducation visuelle
280, St-Germain - RIMOUSKI
Tél. 723-8755

Bonne chasse à l'orignal au Saguenay et en Gaspésie

Ci-dessous, un tableau comparatif de la statistique portant sur la chasse de l'orignal au cours des trois dernières saisons.

A remarquer que le plus grand nombre d'orignaux abattus se situe dans les comtés de Saguenay et de Gaspé, régions où abondent ces beaux spécimens.

Les plus grosses augmentations sont signalées à Gaspé-Nord, 48 bêtes, et Saguenay, 33 bêtes.

Rimouski démontre, de toute évidence, une pauvreté en ce domaine.

	1960	1961	1962
Bonaventure	69	81	65
Gaspé-Nord	64	104	153
Gaspé-Sud	81	117	105
Matane	54	55	51
Matapédia	84	85	98
Rimouski	4	4	4
Saguenay	154	192	325

Comité féminin du Curling de PRICE

Mercredi, le 28 novembre, se tenait au Club de Curling de Price la réunion annuelle des membres féminins de ce club.

A cette occasion, eut lieu l'élection du bureau de direction pour la saison 1962-63.

Le nouveau bureau de direction se lit comme suit :

Présidente, Mme Walter Burgess; vice-présidentes, Mme J.-Alfred Ducharme et Mlle Thérèse Lagacé; secrétaire-trésorière, Mlle Germaine Lagacé; comité des jeux, Mlle Yolande Lagacé, Mme Hector Roy et Mlle Véronique St-Laurent; comité du thé : Mme Gérard Lévesque, Mme Antoine Gagné, Mme Lionel Pinel, Mme Napoléon Roy; nouvelliste : Mme Paul-Emile Caron; comité de décorations : Mme Geo.-A. Joubert, Mme Camille Fortin; comité d'amusements : Mme Léo Deschênes, Mme Armand Pineault; comité de ballottement : Mme Hervé Fortin; comité des cartes : Mme Antoine Gagné.

Après l'élection, on fixa la date de l'ouverture officielle du club au 9 décembre.

Décès de Mme Edmond Lévesque

de Montréal

A Montréal, le 1er décembre, est décédée, à l'âge de 54 ans, Dame Edmond Lévesque (Aurore Dionne). Elle laisse dans le deuil, outre son époux, sa fille Mme André Leroux (Denise); ses deux petits-enfants, Richard et Michelle; ses soeurs : Anna Dionne, de New-Haven, Conn.; Mme Adélard Chénard (Marie-Louise), de Beauport, Qué.; Mme Adélard Blais (Marie-Rose), de Bic; ses frères, MM. Joseph, Jean, Philippe et Charles-Eugène Dionne, de Bic; Thomas, de Pointe-au-Père; Arthur, de Rimouski; ses beaux-frères et belles-soeurs : Mmes Thomas Dionne (M.-Ange Lavoie), Joseph Jean (Clémence Beaupré), Philippe Dionne (M.-Laure Michaud), Chs-Eug. Dionne (Marguerite Deschênes), Arthur (Léa Pelletier), M. et Mme Emilien Joly, M. et Mme Louis Robichaud, de Chapleau, Ont.; Mme Arthur Joly, M. et Mme Georges Lévesque, tous de Montréal.

Les funérailles eurent lieu, le 4 décembre, en l'église des Sts Martyrs Canadiens, de Montréal.

De nombreux parents et amis ont tenu à rendre un dernier témoignage d'estime à la défunte en assistant aux funérailles.

Nos sincères condoléances à la famille àprouvée.

LA BIBLE VOUS PARLE
Textes choisis par la Société Catholique de la Bible

Pour Dieu, tout est possible. (Mt 19, 26)

ARGENT A PRETER

En première et deuxième hypothèque

Taux d'intérêt raisonnables. Jusqu'à 15 ans pour rembourser. Partout dans la région. Consentis pour toutes fins valables, sur propriétés privées, maisons à logements, édifices à revenus, commerces, cultivateurs, etc., etc.

YVON CARON
464 St-Germain
Rimouski
Tél. 723-8433

Loi de faillite

Dans l'affaire de la proposition de FLAVIUS RAYMOND, restaurateur, Causapscal, Cté Matapédia, P. Q.

Avis est par les présentes donné que M. Flavius Raymond, restaurateur, de Causapscal, comté de Matapédia, dans la province de Québec, a déposé une proposition entre mes mains, en vertu de la Loi sur la Faillite.

Il sera tenu une assemblée générale des créanciers du débiteur à Rimouski, au Palais de Justice, le 28e jour de décembre 1962, à deux heures de l'après-midi.

Daté de Rimouski, ce 12e jour de décembre 1962.

Henri-A. MARTIN,
syndic licencié,
160, rue de l'Evêché,
RIMOUSKI, P. Q.

Nouveau centre de ski à Matapédia, "Petit Chamonix"

On annonce l'ouverture prochaine du nouveau centre de ski de Matapédia.

Petit Chamonix, c'est là son nom, est un centre de ski très moderne, complètement équipé et situé dans la partie ouest du village, près de l'église. On s'y rend en auto.

Sur la montagne, il y a cinq pistes de ski, les unes pour les tout débutants dans l'art, les autres capable d'éprouver l'adresse des plus habiles. Elles sont entretenues avec un équipement adéquat et servies par un T-Bar de 1,800 pieds, de fabrication Mueller, importé de Suisse.

Petit Chamonix vous offre un magnifique chalet suisse avec petit restaurant. un grand foyer et une chaude atmosphère pour vous détendre. De larges fenêtres panoramiques donnent sur la montagne et vous permettent de suivre l'évolution des skieurs dans le plus grand confort. Une école de ski et un instructeur qualifié complètent l'organisation.

Le soir, les pentes seront éclairées par de nombreux réflecteurs et le ski se pratiquera aux accords de musique suisse et de yodels grâce à des haut-parleurs installés dans la montagne.

Lac-Humqui

Autos endommagées

Dimanche, le 25 novembre, dernier jour de la chasse, a été pour quelques chasseurs, un jour à se rappeler. La route St-Léon-le-Grand-Lac-Humqui était recouverte de glace et très dangereuse. Quelques autos ont renversé et d'autres ont dérapé dans des fossés jusqu'à une profondeur de 10 pieds. Personne ne semble avoir subi de blessures. Des voitures ont été endommagées.

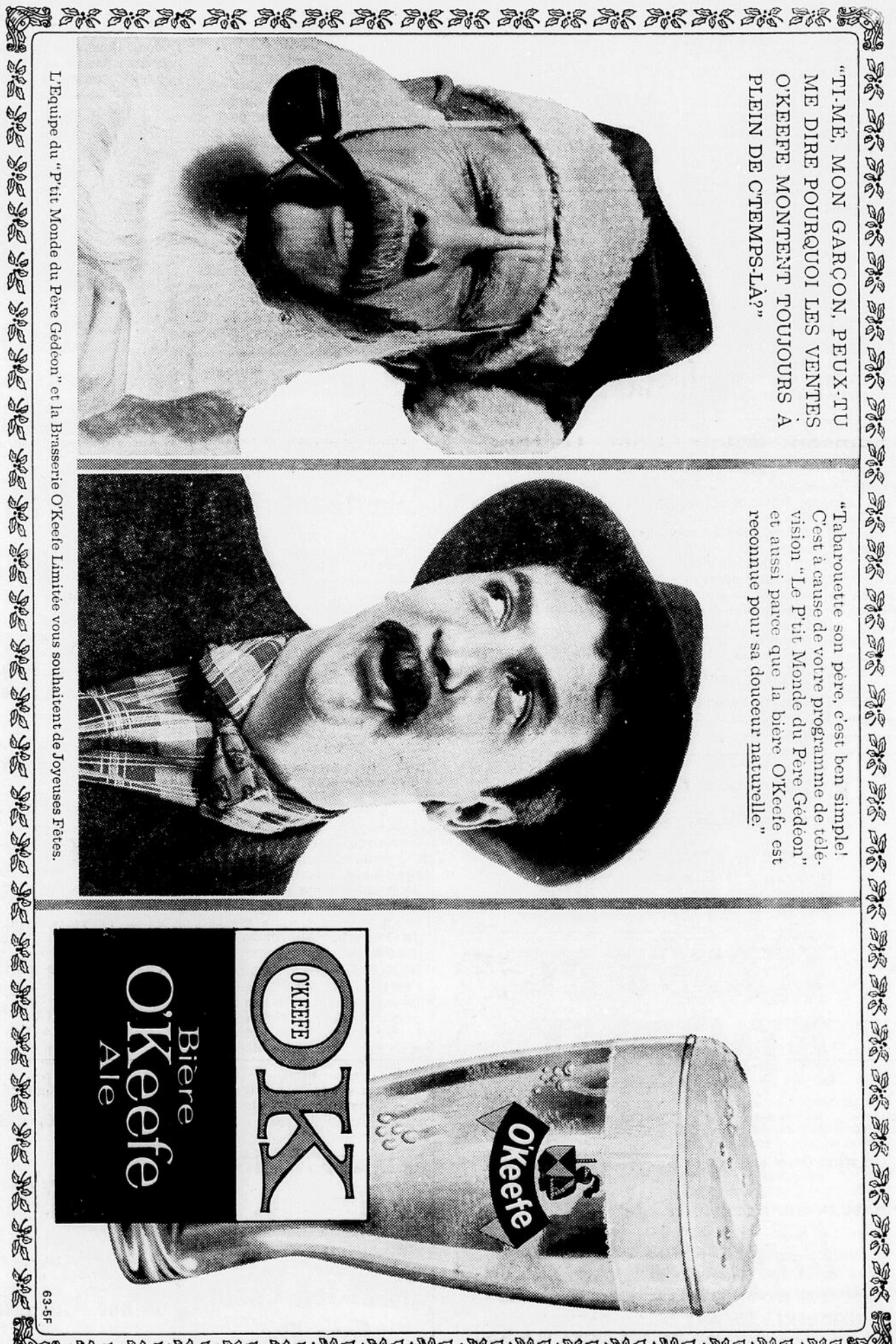

Funérailles de Mme O. Pineault

de Nazareth

En l'église de l'Annonciation, de Nazareth, le 7 décembre, ont eu lieu les funérailles de Mme Orphir Pineault (Alice Landry), décédée à l'hôpital St-Joseph, de Rimouski, à l'âge de 61 ans et 8 mois.

M. l'abbé Louis-David D'Auteuil présida à la levée du corps; M. l'abbé Elphège Bouchard, curé de Nazareth, officia à la messe des funérailles, assisté de MM. les abbés Joseph-Marie Roussel et Jean-Guy Roy, qui agissaient comme diacre et sous-diacre.

La croix, qui précédait le cortège funèbre, était portée par M. Napoléon Michaud; portaient le cercueil : MM. Henri Ouellet, Eugène Dumais, Philippe Ouellet, Télesphore Martin, Albert Duchesne, Narcisse Côté.

La bannière de la Ste-Famille était portée par MM. William Guy et Arsène Bélanger. Tenaient les rubans, Mmes Albert Lavoie, Emile Côté, Irénée Côté et Eugène Dumais.

La quête a été faite par Mmes Adolphe Tremblay et Aurèle Lepage.

La défunte avait élevé seize enfants dont quinze lui survivent : Edgar, de St-Narcisse; Maurice, de Pointe-au-Père; Bertrand, de Nazareth; Conrad, de St-Yves; Jean, Aldéric, René, Clément, de Nazareth; Mme Lionel Ouellet (Fernande), de Québec; Mme Gérard Gagné (Marthe), de Rimouski; Mme Jean-Yves Lévesque (Pauline), de Sacré-Coeur; Mme Alfred Bérubé (Hélène), de Québec; Mme Raymond Lévesque (Gilberte), de Ste-Odile; Mlle Madeleine, de Québec; Mme Réal Morneau (Louise), de Nazareth; ses brus : Mme Edgar (Rita Proulx), Mme Maurice (Germaine Lavoie), Mme Conrad (Yvonne Dupont), Mme Jean (Jeannine Ouellet); ses gendres : MM. Lionel Ouellet, Gérard Gagné, Yves Lévesque, Alfred Bérubé, Raymond Lévesque, Réal Morneau; son frère, M. Joseph Landry, de Nazareth; ses demi-soeurs : Mme Vve Roland Gaudreault (Bernadette), Mme Louis-Philippe Sirois (Jeanne), Mme J. Nadeau (Marie-Anne), Mme Louis Morissette (Yvonne), de Québec; Mme Démétrius Hallé (Antoinette), de Sayabec; ses belles-soeurs et beaux-frères : Mme Joseph Landry, de Nazareth; M. Charles Bélanger, de Biencourt; M. et Mme Jules Pineault, de Neuville; Mme Cyprien Guimont, de Québec; Mme Armand Gagnon, de Québec; M. et Mme Martin Pineault, de Nazareth; M. et Mme Roméo Fournier, de Québec; M. et Mme J.-Armand Boucher, de Québec; Mme Joseph Frenette, de Rimouski; M. Antoine Leblond, de Jonquière.

La défunte laisse aussi vingt petits-enfants, de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines dont un grand nombre assistaient aux funérailles.

Femme de bien, épouse très dévouée, fervente chrétienne, elle laisse le souvenir d'une vie méritoire et sera vivement regrettée de tous ceux qui ont eu l'avantage de la connaître.

On a remarqué aux funérailles la régente des Filles d'Isabelle de Rimouski et des membres de différentes associations religieuses et sociales.

La chorale de la paroisse, assistée de chantres de Rimouski et du Sacré-Coeur, a chanté la messe de requiem; à la console des orgues, Mme Colette Fournier-McCarthy.

L'inhumation, sous la direction de la Maison Bissonnette & Frère, eut lieu au cimetière paroissial.

Nos condoléances à la famille.

Décès de Mlle Elise Harvey

Soeur de M. le chanoine Ludger Harvey

Les funérailles de Mlle Elise Harvey, marchande, de St-Moïse, décédée le 8 décembre, à l'âge de 73 ans et 10 mois, ont eu lieu à St-Moïse.

La défunte, selon sa coutume journalière, s'était rendue faire une visite au St-Sacrement et prier la Vierge le jour anniversaire du dogme de l'Immaculée-Conception; voyant qu'elle tardait à revenir, Mlle Jeanne Madore, fille adoptive, se rendit à l'église et trouva Mlle Harvey inconsciente au pied de l'autel

M. le curé de la paroisse se rendit immédiatement à l'église et administra les derniers sacrements à la malade, qui mourut paralysée, quelques heures plus tard.

Elle est allée recevoir la récompense de son dévouement à toutes les oeuvres religieuses dont elle faisait partie et pour sa charité envers les oeuvres sociales de sa paroisse. On la voyait évoluer partout où elle savait qu'il y avait du bien à accomplir.

Elle était la soeur de M. le chanoine Ludger Harvey, ancien curé de St-Gabriel et de St-Jacques-le-Majeur, de Causapscal, maintenant aumônier à la Maison Provinciale des Frères du Sacré-Coeur, à Rimouski; de la Rév. Sr St-André (Lydia), des Rév. Srs Ursulines, au monastère de Gaspé; de M. Antoine Harvey, employé civil, de Ste-Jeanne d'Arc; elle laisse aussi sa belle-soeur, Mme Antoine Harvey (Marie-Anne Lavoie); leur jeune fille Mlle Yolande, i.d.; un neveu, M. Ludger Harvey, de Beauharnois, et son épouse. Elle laisse aussi un fils adoptif, M. l'abbé Octave Lavoie, secrétaire de Mgr l'Archevêque; une autre fille adoptive, qui continue son commerce, Mlle Jeanne Madore; un autre neveu adoptif, M. Louis-Marie Harvey.

Elle sera regrettée, car elle savait aider, encourager. Elle laisse le souvenir d'une femme de bien, pieuse et distinguée.

Ses funérailles, sous la direction de la Maison funéraire St-Amand, de l'endroit, ont eu lieu à St-Moïse et l'inhumation au cimetière paroissial.

Nous offrons nos condoléances à la famille.

LES OBSEDES DE LA VITESSE

Quand la vitesse d'un véhicule passe du simple au double, la distance nécessaire pour arrêter est quatre fois plus grande. Quand la vitesse passe du simple au triple (par exemple de 20 milles à l'heure à 60 milles à l'heure), la distance d'arrêt est neuf fois plus grande. Ceux qui croient que les limites imposées entravent leur "liberté" surestiment leur capacité, souligne "Prudentia". Même une vitesse légale peut être dangereuse si les conditions de la route et de la visibilité sont mauvaises. L'excès de vitesse est une cause majeure d'accidents mortels. Par excès de vitesse on entend toute vitesse qui ne tient pas compte des conditions existantes et qui peuvent changer à tout moment; donc, toute vitesse qui ne permet pas de stopper à temps pour éviter un obstacle.

Les cartes de Noël reprennent un aspect chrétien

D'après M. Donald S. Porter, président de Coutts Hallmark Cards, moins de cinq pour cent des cartes de Noël tombent dans la catégorie des souhaits humoristiques que les Canadiens aiment tant s'échanger durant le reste de l'année. En d'autres saisons, leur proportion atteint près de 50 p. 100 des cartes de souhaits.

A coup sûr, beaucoup de cartes de Noël ont encore, cette année, un caractère humoristique mais il s'agit, explique M. Porter, d'un humour aimable, cordial, familier comme l'aiment les Canadiens. Le type d'humour noir, existentialiste de certaines cartes modernes est évidemment déplacé à l'époque des Fêtes.

M. Porter souligne que la caractéristique la plus notoire des cartes de Noël, cette année, est l'abondance des sujets religieux dont elles s'inspirent. Cette tendance, bien entendu, a toujours existé mais elle semble se prononcer d'année en année.

Certaines cartes offrent des citations de l'Ecriture sainte. D'autres ont pour sujet des reproductions de tableaux célèbres d'un caractère religieux ou s'en inspirent. Un grand nombre de cartes demeurent dans la tradition en présentant des symboles chrétiens comme des clochers d'églises. En général, elles marquent un retour très net à l'esprit chrétien qui inspirait les cartes de Noël du passé.

M. Porter est d'avis que cette évolution provient pour une bonne part des pressions exercées par certaines Eglises qui veulent rappeler à tous que Noël est essentiellement la fête de l'Enfant-Dieu. Cette année, jusqu'aux papiers d'emballage et autres accessoires arborent des motifs religieux.

M. Porter termine en disant qu'à son avis, les gens ne font que se remettre dans le véritable esprit de Noël. "Le Christ est toujours parmi nous".

TOUJOURS A L'AVANT-GARDE DU PROGRES

Les seuls ambulanciers du bas de Québec à avoir le **radio-téléphone** dans leurs ambulances.

CLAUDE OUELLET INC.

RIMOUSKI, Qué. — Tél. : 723-3325

BOULE DE FEU ENR.

Réchauffe dans un rayon de 10'

RECHAUFFEUSE ANGLAISE

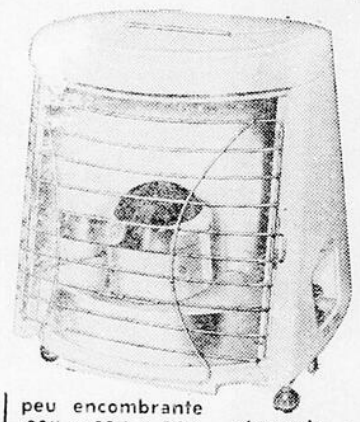

peu encombrante 20" x 11" x 14" réservoir à l'arrière

Chauffe 3 pièces ou 20 x 30 pi. (Seulement 1 gal. d'huile par jour à 20c le gallon)

Rendement équivalent à celui de 2 réchauffeuses électriques de 1,000 watts. Ne requiert ni tuyau, ni cheminée, ni nettoyage. Portative, ne dégage pas d'odeur.

Nouvel arrivage : RECHAUFFEUSES-CUISINIERES suédoises-autrichiennes "Demon", pour camions, Volkswagen, huttes de pêcheurs, chalets, etc. Demandez notre dépliant et l'offre spéciale.

Garantie par le fabricant Dure des années

EN VENTE A

Rimouski Chain Saw Enr.

129 Cathédrale

RIMOUSKI 723-5132

et

Mont-Joli Chain Saw Enr.

101 boul. Jacques-Cartier

MONT-JOLI 775-4019

SI C'EST SUR DISQUE, NOUS L'AVONS

"COLUMBIA"

Ms-6369—The Glorious Sound of Christmas

CI-1205—Christmas Mitch Miller

CI-1390—Christmas with Conniff

GI-1381—Music of Christmas. Percy Faith.

FI-207—Noël à Québec. Chorale Will McCawley

CI-1699—We wish you the Merriest "Johnny Cash"

MI-5567—Joyeux Noel et Power Biggs à l'orgue.

Albums toujours en demande

MITCH MILLER et RAY CONNIFF

CL-1160, 1283, 1316, 1389, 1475, etc.

Guité & Ruest Enr.

Charles RUEST, radio-technicien

80, RUE ST-LAURENT — TEL 723-7534

RIMOUSKI

SOYEZ PRUDENT

Assurez-vous de

Wawanesa

ÉPARGNEZ TEMPS et ARGENT

TAUX RÉDUITS qui vous FONT ÉCONOMISER

Nous examinons toutes les catégories de risques et les jugeons selon leur mérite.

LES RÉCLAMATIONS SONT PAYÉES RAPIDEMENT

Service au bureau même, aucun délai.

DIX MOIS POUR PAYER LA PRIME

C'est un avantage appréciable au budget.

NOMBREUX BUREAUX DE SERVICE

Plus que toute autre compagnie. Service rapide, directement de "la compagnie à l'assuré."

ROULEZ EN TOUTE CONFIANCE AVEC

Wawanesa

LA COMPAGNIE QUI ASSURE LE PLUS D'AUTOMOBILES DANS LE QUÉBEC

RIMOUSKI : 18, AVE DE LA CATHEDRALE

Tél. 723-7873 - Ouvert tous les jours jusqu'à 10 h. p.m.; le samedi jusqu'à 6 h. p.m.

BAIE-COMEAU : Marc Tremblay, 17 ave Couture, Apt 3 - Tél. 584-4828

Appui des hebdomadaires au principe d'une école de journalisme

Le conseil d'administration de l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada, réuni ces jours derniers, a été appelé à prendre position à la suite d'une nouvelle publiée par l'Université Laval, de Québec, annonçant son intention de créer un institut de journalisme.

L'Association des hebdomadaires tient à rappeler que, depuis une dizaine d'années, elle s'est préoccupée de la formation des journalistes de la presse hebdomadaire régionale du Canada français.

Durant quatre années consécutives, l'Association a organisé des stages d'étude en journalisme dont trois en collaboration avec le service d'extension de l'Université de Montréal. L'an dernier, un colloque de trois jours sur le journalisme était tenu à la Maison Montmorency. Actuellement, des démarches sont en cours en vue de l'organisation de cliniques itinérantes pour le perfectionnement du personnel des journaux hebdomadaires de province. Enfin, notons que, depuis plusieurs années, les hebdos ont leur commission de formation professionnelle.

A plusieurs reprises, l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada a exprimé le désir que l'enseignement du journalisme soit organisé sur une base permanente dans la province de Québec.

L'Association se réjouit donc de ce que son voeu semble sur la voie de se réaliser alors que l'Université Laval a fait un premier pas en ce sens en annonçant son intention de fonder un institut de journalisme.

L'Association des hebdomadaires souhaite que le projet d'un institut de journalisme à l'Université Laval réponde à son attente et elle se dit prête à collaborer au succès de cet institut.

TELS SONT LES VOEUX QUE NOUS SOUHAITONS A TOUS NOS CLIENTS ET AMIS

Marché Gaspésia Enr.

Distributeur : Scie mécanique "McCulloch" - Produit "de Laval" Moteur et bateau "Scott" Accessoires électriques "Beatty" Batteuses et fourragères "Dion"

Tél. : 723-2543 - RIMOUSKI

NOUVELLE ADRESSE :

116, de la Cathédrale

Nos meilleurs voeux
POUR UN
Joyeux Noël
ET UNE
Bonne et Heureuse Année
à tous nos clients

La direction et le personnel

HOTEL ST-LOUIS
RIMOUSKI, Qué.

MANOIR ST-LAURENT
LUCEVILLE, Qué.
L. R. MARTIN, propriétaire

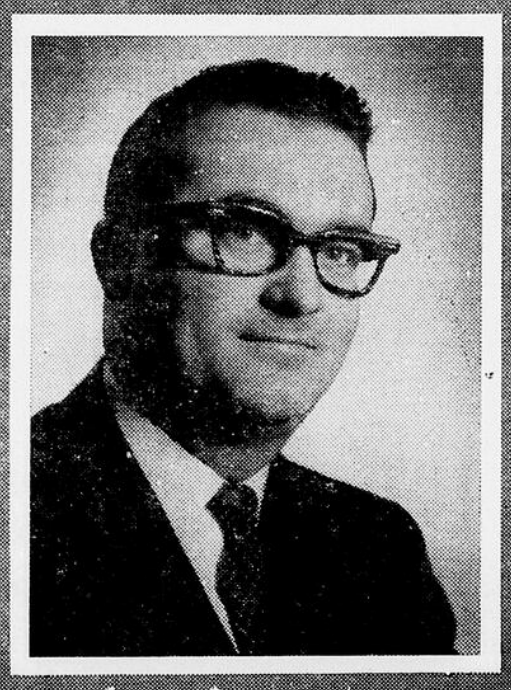

Nos meilleurs voeux à l'occasion des Fêtes

RICHARD FILLION
votre distributeur **DOW**

Conseil de la J.O.C. de Rimouski

Depuis quelques semaines déjà la Jeunesse Ouvrière Catholique de Rimouski est en marche. Le ballon-balai et autres activités ont été organisés. Apparaissent sur la photo, dans l'ordre habituel, MM. Michel Lapierre, président; Viateur Poirier, vice-président et organisateur; Claude Lévesque, publiciste; M. l'abbé Chouinard, aumônier, vicaire à St-Robert Bellarmin; Normand Lauzier, trésorier; Denis Poirier, secrétaire.

Plus de territoires de chasse et pêche à la disposition du public (M. Arsenault)

Le ministère des Pêcheries et de la Chasse poursuivra sa politique instaurée depuis deux ans en mettant de nouveaux territoires à la disposition du public. M. Bona Arsenault, au banquet de clôture du congrès de la Fédération des associations de chasse et de pêche du Québec, a fait son premier discours public comme ministre des Pêcheries et de la chasse.

Après avoir rappelé les réalisations de son prédécesseur, M. Gérard-D. Lévesque, le nouveau ministre a déclaré que le ministère a fait une étude complète des territoires loués à des clubs privés et que la seule conclusion qui s'imposait consistait à ouvrir de nouveaux territoires au public en agrandissant des réserves déjà existantes, en en créant de nouvelles et en mettant à la disposition du public certains territoires sous bail près de centres populeux et faciles d'accès.

M. Arsenault a rappelé que le ministère avait agrandi considérablement la réserve de chasse et de pêche Horton ainsi que celle de Chicoutimi, créé quatre réserves, celles de Dassicana, de Baie-Comeau-Hauterive, de Matane et le parc des Deux-Montagnes qui a reçu, l'été dernier, plus de 100,000 pique-niqueurs de la région de Montréal.

Naissance de jumeaux

M. et Mme Lionel Lévesque (Aurore Roussel), de Ville Tracy, autrefois de Ste-Angèle et St-Joseph de Lepage, sont les heureux parents de jumeaux nés à l'hôpital de Sorel le 27 novembre et baptisés le 2 décembre sous les prénoms de Richard et René. Richard a eu pour parrain et marraine, M. et Mme Gérard Taillon (Gisèle Roussel), de Sorel, oncle et tante. René a eu pour parrain et marraine, M. et Mme Emilien Lévesque (Lise Boyer), oncle et tante, de Montréal.

Arbres de Noël et SECURITE

Voici quelques conseils pratiques que la Ligue canadienne de la sécurité propose pour le temps des Fêtes :

1. Après avoir trouvé l'arbre idéal pour votre demeure, voyez à ce que le tronc soit taillé en sifflet.

2. A l'intérieur, installez-le dans un récipient que vous garderez rempli d'eau; il séchera moins vite.

3. Placez-le à l'écart du foyer, des radiateurs, de la télévision et de toute autre source de chaleur.

4. Ne fumez jamais près de l'arbre ! Ne le décorez pas de chandelles ! Voyez à n'employer que les ensembles lumineux de marques approuvées, et vérifiez le bon état de l'assemblage.

5. Lorsque vous quittez la maison, coupez le courant dans les décorations lumineuses.

6. Enfin, disposez de l'arbre avant qu'il ne sèche.

Si vous observez ces recommandations, vous protégerez votre famille et votre demeure contre les incendies d'arbres de Noël. Les précautions additionnelles valent souvent la peine.

Graduation chez les 4-H de Tr.-Pistoles

Mardi dernier, le 4 décembre, se tenait, à la salle de l'Ecole Secondaire N.-D.-des-Neiges, de Trois-Pistoles, la cérémonie de réception et de graduation des membres du Club 4-H. Une vingtaine de jeunes reçurent le premier et le second grade, tandis que dix autres étaient officiellement admis dans le Club.

Le Club 4-H de Trois-Pistoles, vieux d'un an seulement, possède déjà des membres fortement imbus de la technique 4-H et qui veulent réaliser au maximum leur double but : la connaissance et la conservation des ressources naturelles avec un développement le plus harmonieux possible de leur personnalité.

M. l'abbé Maurice Roy, conseiller moral du Club, était présent et prononça une allocution, invitant les 4-H à continuer de s'intéresser à la nature et de la préserver toujours.

Bertin Bérubé, président, fit l'historique des Clubs 4-H dans la province et rappela les débuts du jeune Club de Trois-Pistoles.

On remarquait, en outre, parmi l'assistance, M. Marc Martin, représentant de la Commission Scolaire; le Rév. Frère Emery, s.c., directeur de l'école et fondateur du Club, de même que les parents des 4-H.

Le Rév. Frère Jean-Claude, s.c., assume la responsabilité du Club

André Thériault
Manufacturier de MONUMENTS FUNERAIRES
Lettrage, polissage de pierre, etc... etc...
Spécialité : Pierre de construction et d'ornementation
Pierre naturelle au prix de la pierre artificielle
Atelier : 18, Bellavance — Tél. 723-2744 RIMOUSKI, Qué — Résidence 35, Belzile

FERME A VENDRE
Située à l'ESPRIT-SAINT, comprenant 100 acres de terre avec bâtisses. en très bon état.
S'adresser à
Clément Labbé
65, Blvd. St-Germain, RIMOUSKI 723-5196

DEVENEZ PROPRIETAIRE
Modèles de maisons à votre choix ainsi que terrains. Prêts acceptés et inspectés par la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement. LEGER COMPTANT.
Deux maisons à vendre
ROLAND LEVESQUE
Entrepreneur général
Téléphone : 723-3772
200 Cathédrale — RIMOUSKI

Pour une chaleur instantanée où et quand vous en avez besoin
TERRY
RECHAUD CHAMPION
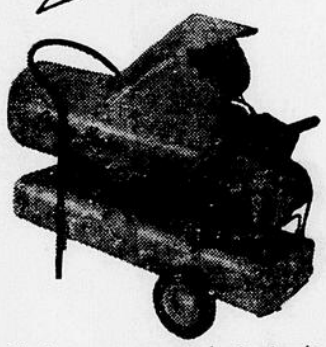
120,000, 200,000, 400,000 b.t.u
- Idéal pour usage sur la ferme, séchage récolte, poulaillers et étables
- Pour les contracteurs, chauffage temporaire pour construction en hiver
- Pour les garagistes comme système de chauffage
- Entièrement portatif et utile autant à l'intérieur qu'à l'extérieur
- Economique. Opère avec huile de charbon ou huile à chauffage ordinaire

Chaleur propre et instantanée
Ni fumée, ni odeur
Demandez une démonstration gratuite dès maintenant
Rimouski Chain Saw Reg'd.
129, Cathédrale — RIMOUSKI — Tél. : 723-5132
Mont-Joli Chain Saw Reg'd.
101, Bol. Jacques-Cartier — Tél. : 775-4019
Vente - Service - Location

Bertin & FILS LTEE.
DECORATEURS
REMBOURREURS
de meubles
Remodelage
Polissage
Réparations
de matelas
Fabricants de matelas et meubles
Spécialistes en tapis
383 St-Germain RIMOUSKI
723-6555

LES MEILLEURS PRIX
A L'EST DE QUEBEC
MATERIAUX DE CONSTRUCTION
- MOULURES DE FINITION
- PLANCHES MURALES
- PAPIER EN ROULEAUX
- BARDEAUX D'ASPHALTE
- PLYWOOD
- CIMENT
- BRIQUES
- PORTES
- CLOUS
- AMIANTE
LA FERRONNERIE
BERUBE
62, Evêché RIMOUSKI Tél. 723-2157
Plan de finance accepté

TERRAZZO
MARBRE
CIMENT FINI
MOSAIQUE
TUILE
CERAMIQUE
et PLASTIQUE
LES ENTREPRISES G. ROY LTEE
TERRAZZO — TUILES — PRELARTS
POSEURS D'EXPERIENCE — ESTIMES GRATUITS
65-A, DE L'EVECHE RIMOUSKI TEL. : 723-7858
TUILES vinyl et de caoutchouc
PRELART à la verge
VENTE et POSE
SPECIAL
Tuile Prélart
11¢ pièce

Buts de la classification économique des terres

Voici un extrait d'un article publié dans la revue "Forêt, Conservation".

Par classification économique des terres, on entend l'ensemble des travaux qui ont pour but de déterminer l'utilisation la plus rationnelle des diverses parties d'une région, compte tenu des conditions particulières à cette région. C'est la phase première de l'aménagement judicieux du territoire.

La classification fait connaître quel secteur d'un territoire donné doit être livré à l'établissement sous une forme ou sous une autre ou être laissé en forêt. Il peut arriver qu'une aire, même jugée propre à la culture, doive demeurer en forêt lorsque l'intérêt général l'exige; s'il s'agit, par exemple, de maintenir une industrie vitale à la région, de prévenir l'érosion du sol, de favoriser l'accumulation des eaux pour usage domestique ou industriel ou d'assurer à la population l'approvisionnement en matière ligneuse. Il appartien encore au classificateur de désigner les terres à reboiser, à drainer ou à réserver pour des fins particulières. Ainsi connue, la classification décide de l'attribution économique des terres en vue du bien commun.

C'est pourquoi toute entreprise sérieuse de colonisation doit s'appuyer sur une telle étude et être considérée comme une oeuvre d'établissement ou de consolidation, basée sur l'exploitation rationnelle de toutes les ressources naturelles d'un secteur donné et non pas comme une oeuvre d'établissement purement et exclusivement agricole.

L'immense territoire que représente la province de Québec est constitué de régions à caractères physiques et économiques particuliers et qui diffèrent sensiblement les unes des autres. Chacune de ces régions représente, pour les fins d'établissement, une unité à traiter comme un pays à bâtir ou à redresser selon sa vocation propre.

La classification doit donc, dans chaque cas, reposer sur une étude de la géomorphologie régionale, des types génétiques de sols et aussi des facteurs qui en conditionnent la vocation tels que : le climat, la topographie, l'épaisseur de la couche meuble, la classe texturale, la teneur en roches libres, le drainage, la végétation arborescente et accessoire, etc.

Elle requiert en outre, de la part des exécutants, des connaissances sérieuses d'arpentage, de photogrammétrie et de cartographie, puisqu'il s'agit de sese situer d'abord sur le terrain avec précision et de reporter ensuite avec soin sur une carte les renseignements recueillis, de façon à en exprimer la nature, l'importance et la relation spatiale.

L'application de telles formules permettra aux populations de bénéficier davantage de toutes les richesses naturelles de chaque milieu. De la sorte, s'il est possible de créer des établissements reposant uniquement sur l'une ou l'autre des ressources telles que l'agriculture, la forêt, les mines, etc., il deviendra également possible et plus conforme aux virtualités de la province de combiner l'exploitation simultanée de deux ou plusieurs de ces mêmes richesses".

Sanctuaire d'oiseaux dévasté par le feu

Un sanctuaire d'oiseaux a été décasté dans la région de Trois-Pistoles. L'île aux Pommes, un îlot situé quelques milles en amont de cette ville, a été ravagée par le feu. On ignore la cause de l'incendie.

Funérailles de M. J.-T. Bélanger

de St-Robert Bellarmin

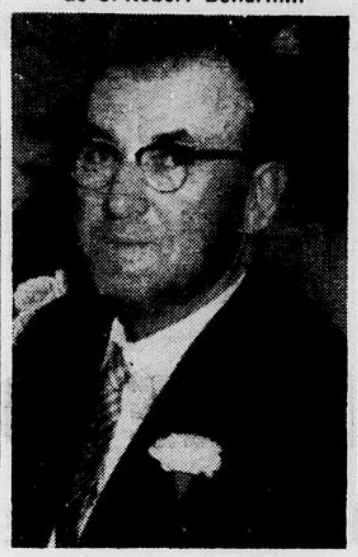

En l'église de St-Robert Bellarmin, le jeudi 6 décembre, M. l'abbé Patrice Gallant, curé, a chanté le service de M. Joseph-Thomas Bélanger, décédé subitement à l'âge de 61 ans et 11 mois. Il était l'époux de feu dame Marie Deguise.

Lui survivent ses enfants : Lucien, d'Ottawa; Mme Maurice Brisebois (Aline), de Sherbrooke; Armand, de Montréal; Georgette et Rachel, de Sherbrooke; son gendre, M. Maurice Brisebois; sa bru, Mme Lucien (Cécile Théberge); ses frères : M. Gérard Bélanger, de Montréal; M. Hermas Bélanger, de St-Robert; ses soeurs : Mlle Anna Bélanger, de Montréal; Mme Georges Tremblay, de Ste-Luce; ses petits-enfants : Denise, Suzanne et Daniel Bélanger; Anne-Marie et Jean Brisebois; ses beau-frère et belles-soeurs : Mmes Gérard Bélanger et Hermas Bélanger; M. Georges Tremblay.

Originaire de St-Simon, le défunt habitait Rimouski. Il sera regretté par tous ceux qui l'ont connu.

Les funérailles ont eu lieu à St-Robert et l'inhumation au cimetière St-Germain, sous la direction de la Maison Claude Ouellet Inc.

Une foule de parents et d'amis assistaient aux funérailles, pour rendre un dernier témoignage d'estime au défunt et à sa famille.

Nos condoléances.

● L'industrie canadienne de la bière opère 50 brasseries en neuf des 10 provinces, et elle est représentée dans 327 localités.

Cartes de souhaits

ETIQUETTE

Le temps des Fêtes est presque arrivé, accompagné des incertitudes sur la manière de signer les formules de souhaits. D'après Coutts Hallmark Cards, les cates envoyées par deux époux doivent porter les prénoms de chacun d'eux, suivis de leur nom de famille. La mention "monsieur et madame" ne doit pas figurer. Quand les souhaits sont au nom de toute la famille, le père signe d'abord, puis la mère et ensuite, les enfants par rang d'âge. Tous les livres d'étiquette s'accordent pour proscrire la mention "...et leur famille".

CHASSE-NEIGE

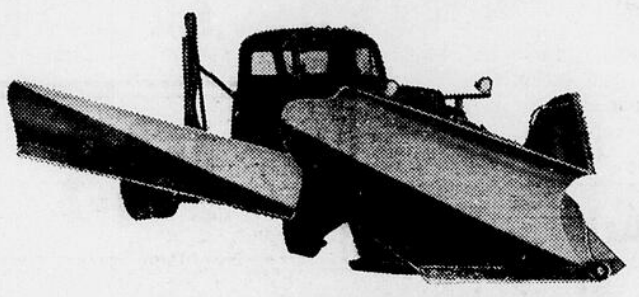

14 MODELES pour CAMIONS et TRACTEURS

POUR RECEVOIR CIRCULAIRES ET LISTE DE PRIX, ADRESSER LA PRESENTE ANNONCE AVEC VOTRE NOM ET ADRESSE, A :

LA FONDERIE "UNIVERSEL" ENR.

288 Est, Notre-Dame - Victoriaville, P. Q. - C. P. 147

ENJOLIVEZ VOTRE MAISON

VENTE et POSE

- TUILES
  Céramiques
  mosaïques
  vynil et linoléum
- TAPIS

Demandez les services d'un EXPERT

Romuald TURGEON

10 Fiset - Tél. 723-8174
RIMOUSKI

Notre département de

SERVICE RAPIDE

est en PLEINE OPERATION

UNE ATTENTION IMMEDIATE EST APPORTEE A TOUS VOS PROBLEMES MAJEURS OU MINEURS

PAS D'APPOINTEMENT

TRAVAIL SANS CHARGE — AJUSTEMENT DES PHARES — REMPLACEMENT DES LUMIERES
AJUSTEMENT DES FREINS — REMPLACEMENT DES COURROIES DE L'EVENTAIL

SERVICE DE QUALITE -- TRAVAIL GARANTI

Techniciens et mécaniciens entraînés par "G.M."

Tél. 723-7815

Nous vous offrons le plus beau choix de véhicules usagés à Rimouski

Convertible – Station Wagon – Deux et quatre portes

CADILLAC - BUICK - OLDSMOBILE - CHEVROLET
PONTIAC - FORD - CHRYSLER

dans la classe économique "AUBAINES"

HILLMAN - VAUXHALL - TRIUMPH - ENVOY - VOLKSWAGEN - ACADIAN

• GARANTIE ECRITE •

Tous nos départements OUVERTS le soir

Soucy AUTOMOBILES INC.

Nos représentants :

R. Beaulieu
C. Gagné
J.-M. Lavoie
N. Vézina